

F L'ÉCONOMIE

la presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 31 AOÛT 1985

Le PNB augmente grâce à une hausse de la consommation

C'est surtout la bonne tenue des consommateurs qui a permis au Produit national brut du Canada

JEAN POULAIN

(PNB) de progresser de un p. cent au second trimestre de 1985 par rapport au premier (soit un rythme annuel de 4 p. cent), en dépit d'une baisse des exportations.

En réalité, si la production nationale de biens et services a augmenté de 1 p. cent, la consommation, elle, a progressé de 1,7 p. cent (rythme annuel de 6,8 pour cent), son meilleur trimestre depuis 1980. L'excédent de 0,7 point de pourcentage de la consom-

mation sur la production provenant de stocks accumulés (dont la production avait été imputée à des trimestres antérieurs).

Statistique Canada qui a dévoilé hier les données trimestrielles de la comptabilité nationale (un PNB annualisé de \$449,3 milliards) a précisé que 80 p. cent de la progression du PNB du deuxième trimestre par rapport au premier est imputable aux dépenses des consommateurs.

Les revenus personnels disponibles ont augmenté de 2,0 p. cent (les salaires progressant eux-mêmes de 1,6 p. cent). Les investissements des entreprises en usines et

équipement de production ont augmenté de 4,0 pour cent, leur meilleur gain trimestriel depuis 1981. Ce chiffre coiffe à la fois une progression de 8,0 p. cent en construction d'usines (surtout dans le secteur manufacturier et énergétique) et de 0,7 p. cent seulement en machines et équipement.

Cette dernière donnée reste décevante puisque c'est sur elle que s'appuie en général la création d'emplois nouveaux, pour utiliser les nouvelles machines.

Ce pessimisme des chefs d'entreprise en matière de production reflète la baisse de leurs bénéfices qui, dans leur ensemble, ont chuté de 3,6 p. cent, avant impôts.

De son côté la construction résidentielle (logements) a fait un bond de 8,4 p. cent, après sept trimestres de déclin ou de hausses marginales.

Il s'agit pour le consommateur d'une augmentation de ses dépenses de 1,2 p. cent, qui prolonge deux progressions de même ampleur des deux trimestres précédents.

Baisse des exportations

Une moins bonne nouvelle concerne, par contre, les statistiques relatives à la part du commerce extérieur (exportations et importations de biens et services) dans le PNB, puisqu'elles font état d'une baisse du volume des exportations de 2,3 p. cent, ne laissant plus qu'un surplus trimestriel de \$353 millions, moitié moindre que les \$765 millions du premier trimestre.

Comme il fallait s'y attendre, cette performance moins favorable découle du ralentissement économique de notre principal partenaire, les États-Unis (76 p. cent de nos exportations), dont le PNB au second trimestre n'a aug-

menté que de 0,5 p. cent soit un rythme moitié moindre que le nôtre.

La situation comparative des deux partenaires est l'inverse de celle de l'an dernier, l'économie américaine ayant, pour l'année passée fait un bond de 6,8 p. cent à comparer à 4,7 p. cent au Canada.

Les importations (72 pour cent en provenance des E.-U.) ont elles aussi subi un recul, de 2,5 p. cent.

La balance commerciale du Canada, qui mesure les échanges de marchandises mais non de services, a enregistré un surplus trimestriel de \$4,7 milliards, en recul de \$666 millions sur le trimestre précédent.

Les échanges de services avec l'étranger ont, par contre connu un déficit de \$4,4 milliards, de sorte que la balance des paiements du Canada au niveau du compte courant (biens et services) n'a enregistré un surplus que de \$0,3 milliard.

Comparé au PNB du deuxième trimestre de 1984 la croissance enregistrée est de 4,6 p. cent.



Alain Dubuc

TÉLÉPHONE L'art de tourner en rond

Le Canada a failli connaître un débat historique. Le CNCP voulait remettre en question le monopole de Bell sur les interurbains. Il y avait là un enjeu majeur, un choix entre la déréglementation à l'américaine et l'interventionnisme à la canadienne.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le CRTC, a refusé la requête du CNCP: Bell conserve donc son monopole. Mais, malgré les apparences, l'organisme de réglementation fédéral n'a pas pour autant tranché le débat: il l'a tout simplement mis sur la glace et remis les vrais choix à plus tard.

En attendant, personne ne sera gagnant. Les consommateurs seront réalisés, les entreprises aussi. Et le service téléphonique canadien continuera à être réglementé au nom d'une philosophie de «boy-scouts».

Un édifice boiteux

Pourquoi était-il si difficile de trancher ce débat? Pourquoi le CRTC a-t-il refusé de partager le marché de l'interurbain entre Bell et le CNCP? Parce que cela aurait déstructuré le système téléphonique canadien.

Le service local de téléphone, est lourdement déficitaire au Canada. On peut dire, qu'en gros, le consommateur paie son abonnement mensuel trois fois moins cher que ce que cela vaut réellement. Pour se renflouer, une compagnie comme Bell doit exiger des tarifs très élevés pour l'interurbain.

C'est un système boiteux, mais qui se tient, où les consommateurs sont subventionnés par les gros utilisateurs d'interurbains, surtout les entreprises.

Si on élimine le monopole, la structure s'écroule. CNCP était persuadée de pouvoir offrir des services d'inter de 10 à 30 p. cent moins élevés que ceux de Bell. Pour survivre à cette concurrence, Bell aurait dû baisser aussi ses tarifs d'interurbain, et donc augmenter les tarifs locaux. Ainsi, le changement souhaité par le CNCP aurait provoqué d'importantes hausses de tarifs pour les simples consommateurs.

Pour ces raisons, le CRTC a dit non au CNCP, même si cette compagnie prévoyait dans sa requête des mécanismes pour atténuer cet impact sur le service local; ils ont été jugés insuffisants.

Mais même si l'organisme fédéral a protégé le monopole de Bell, il a semblé, somme toute, être d'accord sur les principes qui étaient la demande du CNCP. Le CRTC admet que la concurrence serait saine dans ce secteur. Il semble aussi admettre que la structure actuelle de tarifs doit être révisée, puisqu'il annonce des audiences à l'automne sur la question du rééquilibrage des tarifs de Bell.

Personne n'est gagnant

Au premier abord, cette décision semble sage. Mais dans le fond, ce n'est tout simplement pas une décision. On voulait protéger les consommateurs mais, avec le rééquilibrage des tarifs, ils ne seront pas épargnés. Le note mensuelle va augmenter de toutes façons. Les consommateurs n'ont obtenu qu'un répit de quelques mois.

Quant aux entreprises, elles bénéficieront donc d'une baisse éventuelle des tarifs d'inter. Mais ça ne suffit pas. L'arrivée du CNCP aurait permis beaucoup plus que des tarifs plus bas: elle aurait introduit la concurrence et donc de nouveaux produits, de nouveaux services, une amélioration de notre réseau de télécommunications.

Le maintien du monopole aura ainsi un impact économique sérieux en réduisant les possibilités d'innovation et de recherche dans le secteur des télécommunications. Or, ce secteur est l'un des trois ou quatre domaines de haute technologie où le Canada excelle.

Le téléphone dans une catégorie à part?

Les principes, presque philosophiques, sur lesquels le CRTC appuie sa décision, ont par ailleurs quelque chose d'irréel. Toute la réglementation de notre système téléphonique repose sur d'étranges postulats: le téléphone est en quelque sorte un monstre sacré, soumis à des règles que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans notre société.

Tout d'abord, pourquoi faut-il subventionner les abonnés? Pourquoi paient-ils ce service au tiers de sa valeur? Parce que c'est un bien essentiel? Pourtant, il y a bien d'autres biens essentiels pour une famille et ils ne sont pas subventionnés. Le lait, par exemple, est indispensable pour les enfants et il coûte plus cher par mois que le téléphone; pourtant, les familles le paient à sa valeur. Le chauffage est indispensable à la survie au Canada; les consommateurs paient même plus que sa valeur en raison des taxes imposées par les gouvernements. Au nom de quelle logique met-on le téléphone dans une catégorie à part?

Au nom de quel autre principe les entreprises subventionnées-elles les consommateurs? La surfacturation des interurbains est une taxe. Pourtant, dans certains domaines, comme l'électricité, c'est même le contraire: les entreprises paient moins cher que les ménages. Pourquoi faire une exception dans un secteur aussi vital pour les entreprises que les télécommunications?

L'industrie des audiences

Ces quelques questions indiquent qu'il ne s'agit pas d'un débat de détail. Il est incapable, parce que cela l'obligerait à remettre en cause les fondements mêmes de son existence. La solution du CRTC face à l'avenir de la téléphonie est d'ailleurs typique: après d'interminables audiences, on n'a rien trouvé de mieux que de convoquer d'autres audiences, une activité dans laquelle l'organisme excelle! Mais c'est lourd, lent et pas très efficace.

Tout cela mène à croire que le CRTC ne semble pas particulièrement bien placé pour trancher un débat de société comme celui de l'avenir des télécommunications au Canada. Ce devrait, en principe, être la tâche d'un gouvernement.

PREMIÈRE ÉMISSION PUBLIQUE D' ACTIONS POUR AMASSER \$6 MILLIONS Premier Choix-TVEC s'inscrit à la bourse

L'entreprise de télévision payante Premier Choix-TVEC s'appuie à réaliser une première émission publique d'actions visant à

FRANÇOIS BERGER

amasser la somme de \$6 millions. C'est la première fois qu'une entreprise de télévision payante sera inscrite à la cote de la bourse.

L'achat des nouvelles actions, qui seront cotées à la Bourse de Montréal au début d'octobre, est admissible au Régime d'épargne-actions du Québec. La déduction admissible est de 150 p. cent de la valeur d'achat. La firme de courtage Levesque Beaubien est le preneur de cette émission.

Créée au début de 1984 par la fusion de TVEC et Premier Choix, l'entreprise compte augmenter le nombre de ses abonnés à 140 000 à la fin de 1986. Actuellement, l'auditoi-

re de Super Écran, la marque de commerce de la compagnie, est de quelque 85 000, selon le prospectus provisoire déposé vendredi dernier auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

La croissance prévue de l'auditoire est basée sur la mise en place, d'ici à la fin de 1986, d'un nouveau système de brouillage des ondes destiné à empêcher le décodage illégal des émissions. Vidéo-tron, le câblodistributeur, commencera à installer son décodeur Videoway dès octobre. Ce système sera contrôlé par ordinateur aux bureaux mêmes de Vidéo-tron, de telle sorte que les «illégaux» devront s'abonner pour pouvoir écouter Super Écran, a indiqué M. Hubert Aré, président et directeur général de Premier Choix-TVEC.

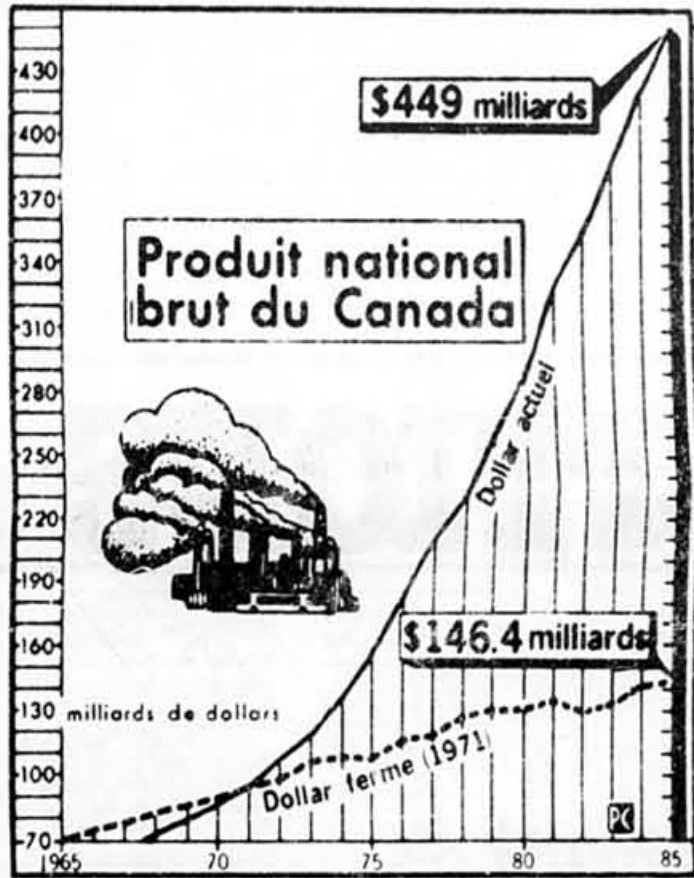
Le revenu de la compagnie doit atteindre \$9,2 millions cette année et \$12,9 millions en 1986, selon le prospectus

provisoire. En 1985, l'entreprise subira une perte de \$1 million. En 1986, on prévoit un bénéfice de \$807 000. La perte par action est de 37 cents en 1985 et le gain sera de 29 cents en 1986.

Le fruit de l'émission servira à effacer la dette bancaire de la compagnie (\$2 millions), à couvrir d'autres dettes (la Société de développement des industries culturelles et de la communication possède une débenture convertible et TéléSAT a fourni des services de satellites non payés), à améliorer les liquidités et, enfin, à financer une campagne de marketing cet automne.

Actuellement, les actionnaires de Premier Choix-TVEC sont, outre la SODICC, First Choice et l'ex-groupe de TVEC.

Le passif de la compagnie, qui emploie 21 personnes, est constitué d'un déficit accumulé de \$13,7 millions.



EN 5 ANS, LE COÛT DES CHÈQUES AUGMENTE DE 30 À 47% Aucune banque n'informe ses clients du prix de ses services

TORONTO (PC) — Quand Chris Balabanian, de Port Credit, en Ontario, décida d'ouvrir un compte à la Banque de Montréal on lui donna «l'assurance à maintes reprises», dit-il, qu'il n'y aurait aucun frais pour les chèques tirés sur ce compte.

«Après avoir épuisé mon premier livret de chèques, précise Balabanian, j'en demandai un deuxième. Je fus horrifié d'apprendre qu'il m'en coûterait \$7. Je protestai et on m'informa que, si le service était gratuit, les chèques, eux, ne l'étaient pas».

Qu'est-ce qu'il en coûte de changer un chèque? Combien vous faudra-t-il payer pour un «compte sans frais, avec privilège de chèques»? Quelles banques exigent une commission pour effectuer des retraits d'un compte d'épargne? Où le consommateur trouve-t-il le meilleur marché?

Les banques ne révèlent pas le coût des services individuels. Lorsque l'Association canadienne des banquiers voulut compiler les divers frais, il y a quelques années, des méthodes de comptabilité disparates lui rendirent la tâche impossible.

Les banques soulignent que leurs frais de service montent avec l'inflation, l'usage accru d'ordinateurs, l'accroissement du nombre de transactions et aussi parce que les dépenses qui étaient autrefois réparties entre tous les clients ne sont maintenant payées que par les seuls usagers.

Des lois antimonopoles empêchent les manufacturiers d'établir le prix de leurs marchandises d'un accord général. Mais ces lois ne s'appliquent pas aux compagnies de services comme les banques et, bien qu'on ait parlé récemment de les assu-

jetter à une législation semblable, si bien qu'elles peuvent exiger n'importe quoi.

Vouloir faire le bilan de l'énorme variété de comptes personnels et des frais de service qui les caractérisent dans les grandes banques du pays se révèle une tâche quasi impossible.

Il n'y a pas si longtemps, quelqu'un pouvait ouvrir un compte d'épargne payant de bons intérêts, ou un compte avec privilège de chèque qui payait moins mais qui vous laissait toujours votre privilège. De nos jours, il faut presque un ordinateur pour savoir ce qu'on gagne et ce qu'on paie.

Chose certaine, le coût du chèque a grimpé de 31 à 47 p. cent, ces cinq dernières années. Le tarif est passé de 16 cents à 25 cents ou 30 cents selon la banque et le solde en banque.

D'autres services se payent également plus cher,

malgré les guichets automatiques et autres nouveautés qui devaient faire baisser les frais bancaires.

«Nous donnons en quelque sorte notre langue au chat», dit Sally Hall, présidente de l'Association des consommateurs du Canada. «Nous avons toujours cru, et les banques nous le laissent croire, que les opérations bancaires électroniques feraient un jour baisser les coûts. Nombre de banques vous incitent à utiliser leurs guichets automatiques et à faire vous-même le travail. Pourtant, elles réclament toujours quelque chose de plus».

En mai 1982, William Harker, ancien vice-président de la Banque de Montréal devenu vice-président exécutif aux services financiers personnels du Trust royal, prévoyait que l'électronique réduirait le coût des transactions. Il souligne

maintenant que «le nombre de transactions par client a probablement augmenté au même rythme que les économies résultant de la technologie», si bien qu'on ne peut plus parler d'économies. Dans bien des cas, les frais de service annulent le gain de l'intérêt que la banque paie sur un compte, si bien que le client prend difficilement en pitié des institutions dont les profits atteignent chaque année plusieurs centaines de millions. Selon un conseiller de l'Association des consommateurs, Jim Savary, économiste à l'Université York, la seule chose qui puisse vraiment faire baisser les frais de service c'est la concurrence accrue dans l'activité bancaire au détail. La clientèle pourrait «magasiner» avec plus de chances de succès si, dans les banques, les frais de service étaient affichés de façon aussi voyante que les taux d'intérêt.

136 97 (+0 47) MONTRÉAL	2619 98 (+10 24) TORONTO	1334 01 (-1 12) DOW JONES	333 20 (-2 50) L'OR (New York)	\$ CANADIEN -12/100 73 25
----------------------------	-----------------------------	------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------

DÉPÔT GARANTI TRUST GÉNÉRAL

sécurité du capital taux d'intérêt garanti choix dans le paiement des intérêts
 taux d'intérêt plus élevé des intérêts composés annuellement aucun coût

Succursales: MU/Université: 1100, Université, 871-7200 • MU/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383 • Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
 • Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414 • Lavant: Place du Carrefour, 682-3200
 • Rive-Sud: Place Portobello, 7350, boul. Taschereau, 468-2500

CONSEILLERS: MU/Ahuntsville: 382-8000 • Rive-Sud/Brossard: 462-1880 • Granby: 378-8461 • Val d'Or: 825-8101 • Repentigny: 871-7536

Taux nominaux contractuels

10 7/8%	10 1/4%	9 1/4%
5 ans Int an	3 ans Int an	15 mois Int à l'échéance

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec

UN PROJET DE FUSION PROPOSÉ PAR LE MINISTRE RODRIGUE BIRON L'aide d'Ottawa et de Québec aux PME bientôt dispensée par un seul organisme?

(PC) — Le gouvernement du Québec a proposé à Ottawa de créer un organisme commun pour servir de guichet unique pour dispenser l'aide à la PME, a déclaré M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie et du Commerce, dans une entrevue récente accordée à la Presse Canadienne.

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse Canadienne

Il pourrait s'agir d'une filiale commune à la Société de développement industriel du Québec et à la Banque fédérale de développement, les deux organismes, qui présentement, distribuent l'aide des gouvernements.

Cette filiale se verrait confier toutes les demandes d'assistance relatives à des projets d'investissement de \$2 millions ou moins, qui constituent de 80 à 90 p. cent de l'ensemble des demandes faites aux gouvernements.

MM. Sinclair Stevens, ministre de l'Expansion industrielle et régionale, André Bissonnette, ministre d'État aux PME et Bernard Roy, chef du cabinet du premier ministre Brian Mulroney sont « très ouverts » à cette suggestion qui leur a été faite il y a environ deux semaines, affirme M. Biron.

« Au départ, M. Stevens était d'accord en principe pour transférer aux provinces toutes les subventions pour les projets de \$2 millions ou moins. Mais il a réalisé que les provinces n'étaient pas toutes prêtes et que les députés fédéraux auraient un problème de visibilité, que je comprend bien, s'ils devaient dire à 90 p. cent de leurs entrepreneurs d'aller à Québec pour obtenir une subvention », d'expliquer le ministre.

Un autre problème qui retarde la signature de l'entente auxiliaire Québec-Ottawa sur l'aide aux PME pourrait également être réglé d'ici un mois ou



M. Biron affirme avoir l'appui notamment du ministre de l'Expansion industrielle et régionale, M. Sinclair Stevens (à gauche).

deux grâce à une proposition de M. Biron.

Québec tient beaucoup à ce que l'aide aux PME continue de s'inspirer de ce que l'on a appelé le plan Biron II, soit le remplacement de la plupart des subventions par des garanties de prêt et des assurances contre une hausse des taux d'intérêt.

Les ministres québécois à Ot-

tawa sont venus à cette façon de fonctionner et M. Stevens y est fort sympathique. Toutefois, les fonctionnaires fédéraux y sont réfractaires, de même que les autres provinces.

M. Biron estime que cette forme d'aide finira par se répandre. Mais d'ici là, il a proposé à M. Stevens de négocier une entente auxiliaire sur les PME

qui soit différente pour le Québec et de limiter à deux ans l'ensemble des ententes signées dans ce champs d'intervention.

Les autres ententes auxiliaires signées jusqu'à ce jour (mines, forêt, tourisme, développement industriel) couvrent une période de cinq ans.

Dans deux ans, il serait peut-être alors possible d'uniformi-

ser la formule dans le sens souhaité par le Québec.

M. Biron affirme avoir convaincu Stevens d'avoir des ententes auxiliaires pour chaque province.

Présentement, l'entente auxiliaire sur le développement industriel ne couvre que les grands projets d'investissement supérieurs à \$10 millions.

Le ministre suggère donc que les quelques projets qui se situent entre \$2 millions et \$10 millions, et qui ne seraient couverts par aucune entente, soient intégrés à celle du développement industriel où les dossiers sont traités cas par cas par les deux gouvernements.

Prêts à la capitalisation pour les SPEQ

M. Biron a annoncé que les règlements traitant des prêts à la capitalisation promis dans le discours du budget de M. Yves Duhaime seraient publiés sous peu.

De façon générale, explique-t-il, ces prêts garantis par le gouvernement permettront aux partenaires d'une SPEQ (Société de placement dans l'entreprise québécoise) de doubler leur mise.

Les SPEQ ont été créés le printemps dernier pour favoriser l'infusion de capital de risque dans des entreprises qui sont trop petites pour s'inscrire à la bourse.

Les investisseurs d'une SPEQ auront non seulement droit au provincial à une déduction fiscale égale à 100 p. cent de leur investissement, mais ils pourront également l'échelonner sur cinq ans.

Le gouvernement prendra à sa charge tous les frais d'intérêt du prêt à la capitalisation pour les deux premières années, et la moitié les trois autres.

Lorsque la SPEQ commencera à rembourser son prêt la sixième année, on pourra repor-

ter sur les cinq années subséquentes la déduction fiscale de 100 p. cent qui y est rattachée.

De plus, comme le prêt est garanti à 100 p. cent, il figure aux livres de la compagnie à titre d'équité et non de dette, à la manière d'actions privilégiées.

M. Biron croit que cet abri fiscal de 10 ans (cinq ans pour le placement plus cinq ans pour le prêt remboursé) ne manquera pas d'intéresser les investisseurs, d'autant plus que le Régime d'épargne actions deviendra beaucoup moins alléchant.

Par ailleurs, des négociations sont en cours avec le gouvernement fédéral pour que la SPEQ puisse être considérée comme une Société en commandite de placement en petite entreprise (SCPPE), un nouveau véhicule fiscal créé par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, lors de son dernier budget.

Les placements faits dans une SCPPE peuvent être inscrits dans un Régime enregistré d'épargne retraite (REER) auto-géré, en autant que l'investisseur n'ait aucun lien direct avec l'entreprise dans laquelle la SCPPE place son argent. Ces placements accordent donc une déduction de 100 p. cent sur la feuille d'impôt fédérale.

Or M. Biron argue que la SPEQ, qui ne peut être contrôlée majoritairement par le principal actionnaire de l'entreprise ou est placé l'argent, et dans laquelle la SPEQ reste toujours minoritaire, brise les liens directs entre les investisseurs et l'entreprise.

Si ce raisonnement était retenu par Ottawa, le placement dans une SPEQ pourrait être déduit à 100 p. cent du revenu, tant au provincial qu'au fédéral.

M. Biron croit que les divers regroupements d'entreprise et de gens d'affaires seront des milieux favorables pour l'éclosion des SPEQ.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

<p>705 HYPOTHÈQUES</p> <p>A VOUS DE DECIDER: \$100,000 et +, projets hypothécaires, marge de crédit, Réal Langlois, 287-8991</p> <p>ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques, Courbe Plus, 51-René Gosselin, 221-2610</p> <p>AI FINANCEMENT! Nos genres: crédit bancaire, commerce, construction, 1ère et 2e hypothèques, Service rapide, bureau ouvert de 9h à 7h info. 334-8115</p> <p>ATTENTION: J'ai de l'argent pour vous, hypothèque, commerce, industriel, voir 484-6486</p> <p>PRETERAIS 2e hypothèque, bureau L'Esplanade à 8 logements, 382-1516</p>	<p>710 OCCASIONS D'AFFAIRES</p> <p>A VENDRE commerce établi - alimentation - terrasses Eaton - centre ville - prix \$75,000 - marge brute 25% - adressé 60-678-8661</p> <p>AUBAINE liquidation: jeans, supports tracks, vestons suède, robes, bijoux, Pot 445-6361</p> <p>AUBAINE, partez en affaires avec commerce d'aliments naturels, distillateur d'eau, bain moussant, Commerce déjà établi, sans compétition, très bien situé à Laval 688-1258</p> <p>CAMION Kenworth 1980, boîte 14, 82000 km, spécialement aménagé pour vendre dans festivals et expositions, système hydraulique pour lever panneaux, peut être transformé pour faire restaurant, \$14,500, 477-2463, 387-6174</p> <p>COMMERCE lucratif système d'impression de cartes d'affaires, prix à l'automne, Écrire à M.C. 2150 Desroches, Québec, Québec G1J 1T8</p> <p>DISCOTHEQUE Excellente opportunité d'affaires, Très, très bien située, excellents revenus, Richard Galibault, imm. Stuart Inc. 372-1721</p> <p>DISTRIBUTEUR demandé, pièces d'auto, Capital requis \$3,000 (investissement), Doit avoir camion Écopline, Écrire à: La Presse, R.F. 8236, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E2</p> <p>COMMERCE d'outils d'occasion à vendre, Bl. Labelle, Laval, 681-6067</p> <p>DOUBLEZ vos revenus, sans laisser votre emploi, Pas de partie à perdre, Gérard Marché, 462-4627</p> <p>ÉCHANGÉRAIT 1,200,000 \$ car de terrain (projet d'habitation) contre propriété à revenus ou tout autre valeur acceptable ou si assure s'associerait. Potentiel de revenus énormes. 651-2787</p> <p>GARAGE vente d'autos, résidence, 51-Jean, 1-347-8848</p>	<p>710 OCCASIONS D'AFFAIRES</p> <p>GENS d'Herbo-Life, Showlike, Amway, ou autre, J'ai un plan révolutionnaire à offrir, GILLES: 521-8719 APRES 18H</p> <p>PHOTOCOPIEURS, \$25 mensuel, profit 400%, Atlas, 923-1010</p>	<p>710 OCCASIONS D'AFFAIRES</p> <p>GRUPE en formation, investisseurs actifs ou non de \$1000 à \$50,000 pour expansion, Compagnie établie depuis 20 ans dans rénovation domiciliaire, Possibilité coloniale, ramification infinie, profit énorme, curieux s'abstenir, 688-1781</p>	<p>710 OCCASIONS D'AFFAIRES</p> <p>IBERVILLE, Poste d'essence et dépanneur, Situé à un endroit très achalandé, Bon chiffre d'affaires, Michel Langlois 658-0688</p> <p>Agences d'Elite Inc. court.</p> <p>INVESTISSEMENT demandé pour projet en restauration, nouveau concept, \$15,000 pour un chiffre d'affaires de \$500,000 minimum pour la première année, Demandez Yvon 436-3451</p> <p>LES PROPRIÉTAIRES d'un programme informatisé de santé par la nutrition peuvent être offerts en franchise ont besoin d'associés pour le marketing et la gestion, Michel-Vivé, C.P. 81, New Glasgow, J0R 1J6, 1-436-5531</p> <p>MURB classe 31, transfert d'outillages fiscaux '84 et '85, excellent rendement, meilleur offre, vente privée, 744-2887</p> <p>NOUVEAU super marché aux produits, à St-Hubert, 20,000 sq. car., disponibilités, emplacement de choix, multiples enveloppes, Pour inf. 679-9083</p> <p>NOUVELLE UN SKI, Magasin associé, Entendeur de ski, Entraînement, Poudoir d'achat, Très rentable, Investissement garanti par l'inventaire, 384-3282</p> <p>SOYEZ votre patron avec un investissement de \$185, vous pouvez faire une fortune, 1-227-2803, 899-6705</p> <p>UN SUPPLÉMENT d'argent vous serait-il utile? Je vous montrerai comment y parvenir, Contactez-moi sans faute, Mariette au Pierre, 655-1980</p> <p>URGENT Investisseurs recherchés, Trans-Port orienté (gras porteurs), C.P. 713, succ. Youville, Mt. H29 2V4, Réponses traitées confidentiellement.</p>	<p>714 FRANCHISES</p> <p>714 FRANCHISES</p> <p>714 FRANCHISES</p> <p>714 FRANCHISES</p>
--	--	---	--	---	---

Mac's

Compagnie possédant le plus important réseau de dépanneurs au Canada est à la recherche de marchands pour opérer les magasins dans la région métropolitaine. Programme d'orientation pour vous familiariser avec le système MAC'S. Expérience de gérance de dépanneur ou similaire préférée mais non essentielle. Investissement minimum requis.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur résumé à:

MAC'S
Magasins d'Accommodation Ltée
c/s: M. Luc Chevrette
10412, Lajeunesse
Montréal (Québec) H3L 2E5
7619-4710

Cléo
Comptoir de beauté

FRANCHISES

- COSMÉTIQUES et PRODUITS DE SOINS
- BIJOUX DE CRÉATIONS

Rentabilité exceptionnelle. Expérience commerciale de huit ans.

DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE:
Centre-ville et Rive-Sud de Montréal et autres centres commerciaux

43749 8714

AHUNTSIC À VENDRE

pour investisseurs. Immeuble neuf 8 logements en béton. Localisation de choix.

842-2103 463-1271
M. Gilles Dionne
760871 8710

LAUZON VOUS OFFRE L'OPPORTUNITÉ DE POSSEDER VOTRE PROPRE AFFAIRE!

ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON

LAUZON chef de file des écoles de conduite depuis plus de 40 ans vous offre l'opportunité de vous joindre à son réseau de franchise. Déjà 25 franchises en opération.

UNE OPÉRATION « CLEF » EN MAIN

- Choix de l'emplacement
- Aménagement complet
- Système informatique
- Entraînement complet
- Publicité nationale
- Promotion marketing
- Assistance à l'opération
- Financement disponible

INVESTISSEMENT REQUIS À PARTIR DE \$35,000

Pour information écrire ou téléphoner:

ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON
A/S M. RICHARD VÉZINA
1600, rue Berri, suite 8,
Palais du Commerce,
Montréal, Qc
H2L 4E4
849-4735
43179-8718

COMPAGNIE NATIONALE MANUFACTURIÈRE

D'appareils de FILTRATION D'AIR ÉLECTRONIQUE est à la recherche D'INVESTISSEURS ou (femmes d'affaires).

Pour OPÉRER SUCCURSALES au Québec avec TERRITOIRES PROTÉGÉS. IDÉAL POUR COUPLES.

La maladie du 20e siècle les allergies causées par la POLLUTION. APPAREILS EXCLUSIFS qui éliminent jusqu'à 99% des particules polluantes RÉSIDUELLES ET COMMERCIALES.

4790-8710

INVESTISSEMENT MINIMUM \$15,000 (personne dynamique seulement) POUR INFORMATIONS

Mme Turgeon 514-353-7117

VOUS OUVREZ UN CLUB VIDÉO ?

Vidéoglobe vous offre la plus prestigieuse sélection de films en français. Communiquez dès maintenant avec un de nos conseillers, une attention toute particulière vous sera accordée.

NOUS AVONS LES FILMS !

Vidéoglobe
136, rue Mettzt,
Ville St-Laurent, Qc. H4T 1S4
Tél.: 514-738-6665
Sans frais: 1-800-361-7151

42965-4718

712 ASSOCES DEMANDES

Ai ordinateurs et programmes pour bilans de santé, nutrition, cultures et beauté. Le marché: pharmacies, magasins, salons de coiffures, instituts de beauté, cliniques et franchises. Droits à vendre pour Europe, USA, sérieux seulement. 328-1055.

ASSOCES DEMANDES

PROFESSEUR d'investissement Associés travaillent à temps plein demandés pour commerce en gros de plantes tropicales. Préférence bilingue avec sens des affaires, bon pour la vente et pouvant coordonner les efforts du personnel des ventes. Termes intéressants pour investissements sont offerts. Répondre à:

LA PRESSE, REF. 8022
C.P. 6041, Succ. A, Montréal H3C 3E3

CABINET de C.A. du nord de Montréal, bien structuré, désire s'associer avec 1 ou 2 C.A. ayant entre \$50,000 et \$100,000 de clients. Écrire à La Presse, réf. 8021, C.P. 6041, Succ. A, Mt H3C 3E3

CHERCHE associé pour attractions en expansion, 487-4679

Distributeur d'accessoires d'auto-motocyclette associé actif-investisseur. Expérience en gestion automobile est un atout. Écrire en toute confiance à: La Presse, réf. 8073, C.P. 6041, Succ. A, Mt H3C 3E3

DEFI: Développez un magnifique café bistro en opération avec personnel. PARTENAIRE recherche: dynamisme et responsabilité, expérience en gestion et restauration, implication à plein temps, capital requis: \$25,000. AVANTAGES: Participation aux profits, bon salaire, équipe stimulante. Adresser C.V. à La Presse, référence 8023, C.P. 6041, Succ. A, Montréal H3C 3E3.

RECHERCHE associé pour acheter, rénover et vendre maisons en Floride, possibilité de vous obtenir un visa américain. André: 655-2262

RENOVATEUR de voitures Honda cherche associé qui serait désireux dans commerce des voitures d'occasion. Auto. G.P.R. Inc. 674-8458.

SUCCÈS!!

VOUS recherchez une opportunité d'affaires qui vous satisfiera pleinement et qui assurera votre succès financier!

VOUS recherchez l'industrie qui connaît le plus haut niveau de croissance et vous voulez vous associer avec le franchiseur le plus important et le plus expérimenté!

VOUS voulez des programmes exclusifs, un système éprouvé et une assistance professionnelle continue!

VOUS L'AVEZ TROUVÉ!!

NATIONAL VIDEO

La Plus Grande Chaîne de Magasins Vidéo Sous Franchise au Monde!

AVEC plus de 1000 franchises vendues à travers le monde, et ce nombre augmente à tous les jours, nous avons la franchise vidéo la plus dynamique au Canada, orientée vers la famille. AVEC plus de 130 magasins en opération au Canada, et plus de 100 autres qui ouvriront cette année.

PENDANT que l'industrie du Vidéo a plus que doublé depuis 1980, National Video a connu un taux de croissance de plus de 500%, et ceci avec un taux de pénétration du marché de seulement 25% au Canada, notre futur n'a jamais été aussi reluisant!

COMPTANT minimum requis: 60,000\$

JOIGNEZ L'ÉQUIPE GAGNANTE

33 franchises l'ont déjà fait au Québec. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS APPELEZ **RON SCHILLER (814) 383-1757**

42943 8714

715 SERVICES FINANCIERS

ACHAT hyp. de ranc. et autres, affaires, appartements, etc. Dénég. Alt. 342-1356

715 SERVICES FINANCIERS

ATTENTION Consultation de dettes, Pré-solui, pré-fillette, Martin Ass. 921-6316 Membre du bureau d'Éthique Commerciale

717 SERVICES SPÉCIALISÉS

CONSULTATION - coûtées relations précieuses, David de Perron, Promotions R.L.P., 289-9127

DOCTEUR en statistiques offre service de consultations, 733-1222.

735 L'IMMOBILIER

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS

285-7111

INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

COMPLEXE RAYCOM
5050, rue SHERBROOKE EST, MONTRÉAL

Bureaux et commerces: Bail NET / NET

- Occupation cet automne.
- Édifice moderne et luxueux
- Face aux Pyramides
- Accès facile en métro.

Renseignements:
(514) 845-2103, (514) 845-1288

42943 8718

Masse propose de venir en aide à la région de l'amiante

OTTAWA - Le ministre fédéral des Communications, également représentant de la région de l'amiante à Ottawa, vient de proposer à Québec une part du Fonds Laprade pour aider à la diversification industrielle de la région.

MICHEL VASTEL
de notre bureau
d'Ottawa

Parmi les projets déjà identifiés par M. Marcel Masse, on note l'agrandissement d'une nouvelle entreprise — Roto SNA — qui fabrique des rotors et des plaquettes de freins pour le marché des pièces

de rechange. Le ministre a demandé au représentant de Hyundai, la société Lavalin de Montréal, d'étudier la possibilité de confier une sous-traitance à l'entreprise de Thetford.

On semble assumer, dans l'entourage du ministre, que le fabricant sud-coréen, s'installera dans la région de Montréal. Le manufacturier automobile annonçait cette semaine la construction d'une usine d'assemblage de 100 000 véhicules d'ici 1988.

Le directeur général de Rotor SNA, M. Jean-Jacques Paquette, a confié à LA PRESSE, que l'entrée

sur le marché des pièces pour voitures neuves, et une extension de la gamme de produits, pourrait représenter une autre trentaine d'emplois directs.

L'entreprise a été créée l'an dernier par une vingtaine d'hommes d'affaires de la région et la Société nationale de l'amiante et a racheté une usine de Toronto dont le déménagement à Thetford est achevé. Selon M. Paquette, une usine de la taille d'Hyundai représenterait une ligne supplémentaire de production. Roto SNA étudie déjà, «Hyundai ou non», précise

M. Paquette, la possibilité de fabriquer d'autres éléments que les seuls rotors et plaquettes de freins.

Dès l'annonce des mises à pied dans l'amiante, le ministre fédéral a obtenu un amendement à la loi C-72, permettant à Ottawa de verser jusqu'à \$70 millions en allocations de pré-retraite. «Mais il faut faire plus dans ces circonstances exceptionnelles, ajoute M. Masse, il faut créer de l'emploi et assurer un redéploiement industriel dans la région». On évalue à environ 30 p. cent le taux de chômage de la région de l'amiante.

l'étude depuis plusieurs mois dans les ministères provinciaux et pourraient débloquer rapidement.

Le ministre fédéral demande une rencontre avec M. Lévesque et se dit prêt à collaborer financièrement à certains projets, caractéristiques comme le développement du nouveau Musée de l'amiante, l'équipement du parc Frontenac et la mise en valeur d'une station de ski au Mont Adstock.

Le gouvernement du Québec doit également relocaliser un quartier de Thetford situé près d'une mine, représentant une di-

zaine de millions de dollars de construction et de rénovation; il étudie encore la modernisation de l'aéroport régional et l'agrandissement de l'hôpital de la région de l'amiante.

Dans sa lettre à René Lévesque, M. Masse précise qu'il a discuté de ce plan de relance avec le premier ministre, M. Mulroney, et avec le maire de Thetford. «Le gouvernement du Canada veut passer à l'action, conclut M. Masse dans sa lettre, mais il insiste sur une collaboration nécessaire avec les autorités de Québec».

Un profit de \$4,2 millions chez Air Canada

(PC) — Air Canada a réalisé un bénéfice net de \$4,2 millions au premier semestre se terminant le 30 juin, comparativement à une perte nette de \$11,5 millions enregistrée un an plus tôt.

La société aérienne nationale explique, dans un communiqué, que cette amélioration est presque exclusivement attribuable à l'aliénation d'éléments d'actif et à des opérations de change fructueuses.

Le bénéfice net pour le deuxième trimestre clos le 30 juin s'élève à \$24,4 millions, contre \$18,1 millions l'année précédente.

Comparés aux résultats du deuxième trimestre 1984, le trafic et la capacité se sont accrus de 5 p. cent et de 11 p. cent, respectivement, d'où le recul de trois points du coefficient de chargement. Les passagers-milles payants ont progressé de 2 p. cent et les tonnes-milles payantes fret de 13 p. cent.

Prenez le virage

Élargissez vos connaissances en suivant des cours ou séminaires de conception, de dessin et de fabrication assistés par ordinateur.

Séminaires: 2-jours (\$425.00)
Les 27 et 28 sept. Applications en génie civil (français)
Les 11 et 12 oct. Génie mécanique (français)
Les 24 et 25 oct. CAO-FAO: Accent sur la gestion (anglais)

Cours: 35-hres (\$490.00)
COURS GÉNÉRAL CONCEPTION ET DESSIN
• Les samedis du 7 sept. au 5 oct. (anglais)
• Lun. et mer. soir, du 9 sept. au 28 oct. (anglais et français)

MECANIQUE ET FABRICATION
• Les samedis, 14 sept au 19 oct. (anglais)
• Lundi au vendredi, 30 sept. au 4 oct. (français)
• Lun. et mer. soir, 9 sept. au 28 oct. (français et anglais)

GÉNIE CIVIL
• Lundi au vendredi, 21 au 25 octobre (français)

ARCHITECTURE
• Lun. et mer. soir, 9 sept. au 28 oct. (français)
• Lundi au vendredi, 9 au 13 sept. (français)
• Les samedis, 19 oct. au 16 nov. (français)
• Les lundis, 9 sept. au 7 oct. (anglais)

MÉCANIQUE DU BÂTIMENT
• Les samedis 26 oct au 23 nov. (français)

Une attestation sera décernée aux personnes qui compléteront le cours avec succès.
D'autres cours et séminaires sont aussi disponibles.

744-7000 Lundi au vendredi, de 9h à 20h
Vendredi de 9h à 17h
425 OUEST, DE MAISONNEUVE, 11^{ème} ÉTAGE

INSTITUT CAO-FAO **COLLÈGE VANIER**

MERCEDES BENZ D'OCCASIONS



190 D 85 Argent métallisé avec intérieur marine, toit soleil, transmission 5 vitesses, 550 km. Condition neuve. Balance de garantie. Stock 5280-A

380 SL 84 Modèle sport, gris anthracite métallisé avec intérieur noir, 2 toits, 22,000 km. Condition impeccable. Balance de garantie. Stock 5262-B

500 SEC 84 Coupé bleu Lapis métallisé avec intérieur gris en cuir, toit soleil, 15,000 km. Balance de garantie. Stock 5471-A

380 SE 84 Gris anthracite métallisé, avec intérieur marine, toit soleil. Moteur V8 à injection, 38,000 km. Balance de garantie. Stock 5325-A

300 SE 82 Turbo diesel, brune manganèse avec intérieur datte en cuir, 62,000 km. avec garantie. Stock 5319-A

280 E 81 Bourgogne, avec intérieur parchemin, toit soleil. Moteur 6 cylindres à injection, 68,000 km. avec garantie. Stock 5489-A

Mercedes-Benz Canada Inc.

MONTRÉAL 4815, rue Buchan coin Victoria et Jean-Talon
Tél.: (514) 735-3581

GREENFIELD PARK 845, boul. Taschereau à deux minutes du pont Champlain
Tél.: (514) 672-2720

«SPEAK ENGLISH BETTER»
Pratiquer l'anglais parlé à votre lieu de travail à un horaire qui vous convient.
Petits groupes de 4 à 7 pers. ou un particulier. (prix très compétitifs) à l'aise

LA CONVERSATION ANGLAISE
(514) 486-5493 (laissez un message)
Séjour chez les compagnies montréalaises.
Détient un permis de culture personnelle #749554

INTÉRÊT CHOC

Norbanque présente

«SUPER NORBANQUE»
et une occasion de placement exceptionnelle pour une PÉRIODE LIMITÉE SEULEMENT

MAINTENANT

880%

• Intérêt versé à l'échéance
• Échéances de 30 à 364 jours
• Dépôts de 5 000 \$ ou plus; taux spéciaux sur dépôts de 100 000 \$ ou plus

• Intérêt annuel de 8%
• Terme de 30 jours
• 25 000 \$ ou plus

TAUX GARANTI JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1985
Dépôts non remboursables avant l'échéance

Norbanque
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada
625, boul. Dorchester ouest
Montréal 395-8762

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

FONDS DE SOLIDARITÉ des travailleurs du Québec

Le poste
CONSEILLER FINANCIER

Contexte
Le Fonds de solidarité est une institution financière en plein essor, comptant quelque 25 millions \$ d'actifs, orientés vers l'injection en capital de risque dans des entreprises québécoises. Le Fonds est à la recherche de professionnel(le)s en financement d'entreprises ayant à leur actif plusieurs années d'expérience dans le financement de petites et moyennes entreprises, de préférence dans le capital de risque.

Les tâches
À titre de conseiller financier, le (la) titulaire aura pour tâches et responsabilités d'identifier et d'analyser divers projets ou opportunités d'investissements, de conclure et conclure les négociations avec les demandeurs, de suivre et conseiller judicieusement l'entreprise et au besoin de l'assister dans la mise en place de solutions appropriées à certains problèmes. À moyen terme, il (elle) développe une connaissance experte de certains secteurs et contribue à la mise en place de stratégies d'investissement.

Les exigences
Diplômé universitaire en administration, le (la) titulaire a déjà réalisé de nombreux financements, d'importances diverses, dans des entreprises nouvelles, en expansion ou en consolidation, et dans différents secteurs d'activités économiques et manufacturiers.

Amené(e) à représenter les intérêts de l'institution en siégeant au conseil d'administration des entreprises financées et à appuyer efficacement les gestionnaires de l'entreprise, le (la) titulaire doit démontrer une compétence reconnue en évaluation d'entreprises, en analyse diagnostique, en communication et en négociation; il (elle) doit également faire preuve d'entrepreneuriat, de créativité et de capacité à travailler en équipe.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae au:

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke Est
Suite 2440
Montréal, Québec
H2L 1K2

À l'attention du Directeur des opérations
AVANT LE 12 SEPTEMBRE 1985.

FONDS DE SOLIDARITÉ des travailleurs du Québec

Le poste
ANALYSTE FINANCIER

Contexte
Le Fonds de solidarité est une institution financière en plein essor, comptant quelque 25 millions \$ d'actifs, orientée vers l'injection en capital de risque dans des entreprises québécoises. Le Fonds est à la recherche de professionnel(le)s en financement d'entreprises ayant à leur actif plusieurs années d'expérience de préférence dans le capital de risque.

Les tâches
À titre d'analyste financier, le (la) titulaire aura pour tâches et responsabilités d'analyser divers projets ou opportunités d'investissements, de procéder à l'évaluation d'entreprises, de formuler des recommandations et d'assurer le suivi administratif et technique des dossiers financés. À moyen terme, il (elle) développe une connaissance experte de certains secteurs.

Les exigences
Diplômé universitaire en administration, le (la) titulaire possède une expérience d'au moins deux (2) ans dans le domaine du financement d'entreprises dans différents secteurs d'activités économiques et manufacturiers. Il (elle) doit démontrer une capacité à travailler en équipe et une habileté de communication.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae:

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC
505 rue Sherbrooke est
Suite 2440
Montréal, Québec
H2L 1K2

À l'attention du Directeur des opérations
AVANT LE 12 SEPTEMBRE 1985.

Peur de voyager par avion?
apprenez tout à ce sujet!
Aéronautique 1 - inscrivez vous!

NOMINATION À BELL CANADA



M. Pierre Jadoul

Bell Canada annonce la nomination de monsieur Pierre Jadoul au poste de vice-président - exploitation du réseau (région du Québec). M. Jadoul a débuté sa carrière à Bell Canada en 1969 et a occupé, en tant qu'ingénieur, différents postes depuis cette date dans plusieurs services de Bell ainsi qu'un poste d'ingénieur en chef à Télébec, une des filiales. De mai 1983 à juillet 1985, monsieur Jadoul fut conseiller en télécommunications en Arabie Saoudite, avant de revenir à Québec où il occupe ses nouvelles fonctions.

Vous avez maintenant toutes les raisons au monde de louer une Audi 5000S 85!



432\$ par mois* + taxes (60 mois)

Versement initial: 2 700 \$
Valeur résiduelle: 5 750 \$

Offre en vigueur jusqu'au 6 septembre 1985.

* Le prix peut varier selon les concessionnaires et les accessoires additionnels choisis.

LA CARTE AUDI
Elle redéfinit les caractéristiques standard. Elle paie à peu près tout, sauf votre carburant. 3 ans/kilométrage illimité

3 ans sans frais d'entretien ni de réparation, selon les conditions définies par la fameuse carte Audi.

Profitez sans tarder de cette offre agréablement surprenante; passez dès aujourd'hui chez l'un des concessionnaires de marque Audi de la région de Montréal!

Vialle Automobiles Inc.
400, boul. Roland Thérien
Longueuil 679-0890

Arbour Automobiles Ltée
700, boul. des Laurentides
Laval 382-2731

Auto Mizzi Ltée
2134, rue Sainte-Catherine Ouest
Près du Forum
Montréal 937-5701

Automobiles Autohaus Ltée
1855, avenue Dollard
La Salle 364-2753

Auto Hamer (1979) Ltée
5905, Autoroute Trans-Canada
Saint-Laurent 748-6961

Les Automobiles Popular Inc.
5441, rue St-Hubert
Montréal 274-5471

Nordest Volkswagen Ltée
10395, boul. Pie-IX
Montréal 325-3422

AUX PROFESSIONNELS (LES), CADRES ET GESTIONNAIRES LE COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE OFFRE DES ATELIERS EN MICRO-INFORMATIQUE

- Introduction à la micro-informatique
- Exploitation du IBM-PC
- Utilisation du LOTUS 1-2-3 (niveaux I, II)
- Utilisation du dBASE III (niveaux, I, II)
- Exploitation de SYMPHONY (ateliers I, II, III)

Durée: 14 heures
Horaire: fins de semaine: samedi et dimanche
Coût: 100\$

Pour renseignements et inscriptions, présentez-vous sans rendez-vous au pavillon Ignace-Bourget, 10500, avenue de Bois-de-Boulogne, le mercredi 18 septembre 1985, à 19 h 30, local R-135.

10555, avenue de Bois-de-Boulogne Montréal, Québec H4N 1L4 332-3000



**Collège
de Bois-de-Boulogne**

Hausse des profits à la BCN et à la Toronto-Dominion

La Banque nationale du Canada a nettement amélioré ses états financiers durant les neuf premiers mois de son exercice.

L'institution a enregistré un revenu net de \$115,1 millions ou \$2,68 par action (\$2,48 avec dilution) durant cette période, comparativement à un bénéfice de \$85,4 millions ou \$2,19 par action (\$2,06 avec dilution) pour la même période l'an dernier. Au troisième trimestre, le revenu net a été de \$39,8 millions ou 93 cents par action (81 cents avec dilution), comparativement à

un bénéfice de \$31,9 millions ou 78 cents par action (74 cents avec dilution) pour la période correspondante l'an dernier.

Le conseil a déclaré hier un dividende de \$0,23 par action ordinaire, dividende qui sera payé le 1er novembre aux actionnaires inscrits au 27 septembre.

Banque T-D

La Banque Toronto-Dominion, pour sa part, note que l'accroissement des prêts consentis en Amérique du nord, conjugué à une dépréciation du dollar canadien, ont compté pour deux points de pourcentage dans une augmentation globale de 9 p. cent des prêts.

Tous les prêts argentins demeurent classés non-productifs bien que la BNC ait pu, au troisième trimestre, encaisser et inscrire à ses revenus \$10,7 millions d'intérêts avant impôts sur ces prêts à risque souverain. À la fin de la période, les intérêts en retard sur les prêts à risque souverain atteignaient \$13 millions (US); en regard de \$5,4 millions (US) il y a un an. Les provisions prudentielles sur les prêts à risque souverain (\$210,9 millions au 31 juillet), ont contribué à réduire le niveau des prêts non-productifs qui s'élevaient à \$205,3 millions à la fin du mois dernier, en regard de \$220,7 millions au 30 avril. Les frais autres que d'intérêt s'élevaient, pour le trimestre, à \$116,9 millions, soit une hausse de 4,7 p. cent par rapport à la même période l'an dernier.

Le 14 juin, la BNC a émis quatre millions de bons de souscription pour une considération de \$7,6 millions. Chaque bon permet d'acheter, au plus tard le 13 décembre, une action ordinaire de l'institution admissible au régime d'épargne-actions du Québec, au prix de \$18,50.

La Banque T-D a terminé les neuf premiers mois de l'exercice avec un revenu net de \$305,7 millions ou \$2,17 par action, en regard d'un bénéfice de \$262,4 millions ou \$1,97 par action pour la période correspondante l'an dernier. Au troisième trimestre, le revenu net a été de \$97,1 millions ou 69 cents par action, comparativement à un bénéfice de \$88,1 millions ou 64 cents par action au troisième trimestre de l'an dernier.

Au 31 juillet, l'actif s'élevait à \$50,3 milliards, en hausse de \$5,2 millions par rapport à la même date l'an dernier. Les prêts s'élevaient à \$36,3 milliards (\$32,6 milliards l'an dernier) et les dépôts à \$43,4 milliards (\$39,2 milliards) l'an dernier.

La Banque T-D fait remarquer qu'une amélioration générale de son activité au Canada lui a permis d'abaisser de \$70 millions ses prêts non-productifs au troisième trimestre. Au 31 juillet, ces prêts s'élevaient à \$939 millions.

TIOXIDE CANADA INC.



J. Marc Turcotte

M. Pierre Nadeau, Président du conseil d'administration de Tioxide Canada Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. J. Marc Turcotte au poste de Président et Chef de la direction. M. Turcotte qui est diplômé de l'École des hautes études commerciales et comptable agréé occupait précédemment le poste de Vice-président exécutif de la compagnie Tioxide Canada Inc., est un important producteur canadien de pigments de titane utilisés par les fabricants de peintures, papiers fins, plastiques et caoutchoucs. Ces pigments sont vendus par une filiale, Tioxide Inc., qui fait également la mise en marché des composés organiques TIL et des produits de Tam Ceramics Inc.

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix de gros des fruits et légumes:

Fruits
Bleuets \$17,50 à \$18,25 le panier de 11 pintes.
Framboises: \$26,90 la caisse de 12 casseaux de 250 mt.
Pommes Melba: 4x4 pintes, au détailant, \$9,00, au grossiste, \$7,87; 12x3 lb, au détailant, \$14,00, au grossiste, \$12,25; minot en vrac, au détailant, \$12,00, au grossiste, \$10,50.
Pommes Jersey Night et Polar: 12x3 lb, au détailant \$15,00, au grossiste \$12,12; Cell pack, grosseur 120, au détailant \$17,00, au grossiste \$14,87.
Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutés \$0,50.
Une allocation de transport de \$0,35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballleur.
Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes
Prix aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.
Aubergines: \$8,65 à \$9,75 le 25 lb.
Battaraves: \$6,50 à \$8,65 en boîte de 24 paquets.
Bettaraves: \$4,25 à \$5,00 pour 12 pots de 2 lb.
Brocoli: \$11,00 à \$13,25 les 14 unités.
Carottes: \$6,20 à \$6,50 24x2 lb ou 10x5 lb.
Carottes: \$7,95 à \$8,65 la caisse de 30 pots.
Carottes (mini): \$6,25 à \$7,25 les 20 paquets de 12 onces.
Céleri: \$7,00 à \$7,75 la caisse de 24 unités.

Coeur de céleri: \$6,50 à \$7,00 la caisse de 12 unités.
Chicorée: \$4,90 à \$6,00 la caisse de 12 unités.
Choux chinois (neppa): \$5,45 à \$6,00 la caisse de 12 unités.
Choux de Bruxelles: \$12,05 la caisse de 9 tiges; \$7,50 à \$8,50 la caisse de 12x10 oz; \$16,25 à \$17,25 la caisse de 25 lb.
Choux de Savoie: \$6,25 à \$7,25 la caisse de 12 unités.
Choux-fleurs: \$9,00 à \$10,35 la caisse de 12 unités.
Choux rouges: \$6,50 à \$7,50 les 12 unités.
Choux verts: \$4,00 à \$4,75 les 14 à 16 unités.
Ciboulette: \$4,00 à \$4,75 pour 12 pots.
Concombres à mariner, petits: \$20,50 pour 40 lb; moyens: \$18,90 pour 40 lb; gros: \$12,00 pour 40 lb.
Concombres de champ (moyens): \$16,50 à \$20,25 la caisse de 6 dz; concombres sans pépin (moyens) \$8,70 à \$9,50 la caisse de 12 unités.
Courge-zucchini: \$4,25 à \$5,00 la caisse de 20 lb.
Endives: \$8,75 à \$9,00 la caisse de 5 lb.
Epinards: \$5,50 à \$7,90 pour 12 paquets de 10 onces.
Gourgane: \$9,00 la caisse de 25 lb.
Haricots jaunes: \$7,00 à \$8,65 la caisse de 20 lb.
Haricots verts: \$7,00 à \$8,65 la caisse de 20 lb.
Laitue Boston: \$4,75 à \$6,00 pour 12 unités.
Laitue chinoise: \$4,75 à \$5,50 pour 12 unités.
Laitue frisée: \$5,65 à \$7,00 pour 24 unités.
Laitue Iceberg: \$4,90 à \$5,50 pour 18 unités.
Laitue romaine: \$4,75 à \$5,75

pour 16 unités.
Mais sucré: \$5,25 à \$5,70 les 6 dz.
Oignons blancs à mariner: \$5,45 à \$5,50 le sac de 10 lb.
Oignons à bouillir: \$0,95 à \$1,20 le 10 lb.
Oignons jaunes: moyens, \$5,65 à \$6,25 le sac de 50 lb; \$6,75 à \$7,25 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.
Oignons rouges: \$11,50 à \$13,80 124 lb.
Oignons verts: \$8,75 à \$10,25 la caisse de 4 doz.
Panais: \$8,00 12x1lb; \$16,25 12x2lb.
Persil: \$7,50 à \$8,65 la caisse de 5 dz; \$1,80 à \$3,00 la dz de pots.
Poireaux: \$10,45 à \$10,75 la boîte de 12x3 (36) unités.
Poivrons verts: \$8,35 à \$10,75 les 25 lb.
Rabioles: \$5,00 à \$5,75 le sac de 25 lb.
Rads: \$11,75 la caisse de 4 doz de paquets; \$4,25 à \$5,00 30x6 onces ou 12x1 lb.
Rutabaga: moyen, \$5,00 à \$6,00 les 50 lb.
Scaroles: \$4,90 à \$6,50 la caisse de 12 à 16 unités.
Tomates cerises: \$6,20 à \$7,25 les 12 chop.
Tomates roses No 1: \$7,00 à \$11,50 la caisse de 20 lb.
Tomates rouges: \$7,00 à \$8,50 le 20 lb; \$7,25 pour 3 pan. de 4 ptes.
Pommes de terre: sac de 50 lb brossées, \$2,35 à \$3,25; sac de 50 lb lavées, \$2,75 à \$3,40; sac de 20 lb brossées \$1,30 à \$1,70; 5x10 lb brossées \$1,75 à \$4,50; 10x5 lb lavées \$4,75 à \$5,50.
Pommes de terre rouges: \$7,50 la caisse de 50 lb; \$5,50 à \$6,00 pour 10x5 lb; \$4,75 à \$5,25 pour 5x10 lb.
Srop d'érable: \$23,35 à \$26,00 8x540 ml.

LE COLLÈGE vous offre des cours en GESTION DES AFFAIRES pour la P.M.E.

- Comment lancer une entreprise
- La tenue de livres
- Les 10 commandements de la finance
- L'impôt, votre entreprise et vous
- Les principes généraux de marketing
- L'ABC de la vente
- Comment rentabiliser la publicité et la promotion
- La gestion efficace pour votre entreprise
- La gestion des ressources humaines
- La communication dans l'entreprise
- La gestion par objectifs et résultats
- Comment exploiter un commerce de détail
- L'ordinateur à votre service (comment informatiser son entreprise)

Coût: 40\$ pour 30 heures de cours

Début des cours: le 23 septembre 1985

Certains de ces cours sont également offerts les fins de semaine

Pour renseignements et inscriptions, présentez-vous sans rendez-vous au pavillon Ignace-Bourget, 10500, avenue de Bois-de-Boulogne, le lundi 16 septembre 1985, à 19 h 30, au local R-135.

10555, avenue de Bois-de-Boulogne Montréal, Québec H4N 1L4 332-3000



**Collège
de Bois-de-Boulogne**

«NOUVEAU» BOIS DE CHAUFFAGE AVEC LE «CUBE ULTRAMAR»

VOICI QUELQUES AVANTAGES:

- Vous n'avez plus à vous soucier de corder votre bois
- Bois livré, monté sur une palette
- Place à l'endroit désiré à l'aide d'équipements spécialisés (accessible par chariot manuel)
- Qualité et quantité immédiatement vérifiables
- Meilleures essences de bois sélectionnés et coupés avant le printemps, pour une plus grande efficacité de chauffage (Ex.: érable, hêtre, chêne et merisier)

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT (quantités limitées)

Prix spécial avant 31 août 1985

lundi au vendredi 9h à 5h

ÉGALEMENT, BOIS EN VRAC
à des prix spéciaux pour ceux qui veulent économiser, à notre entrepôt au:

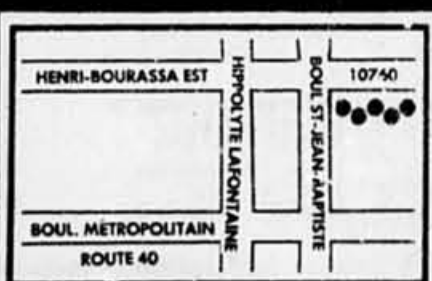
10760, boul. Henri-Bourassa est à Montréal-Est

Lundi au vendredi 13h à 20h
samedi 8h à 17h

Pour assurer votre approvisionnement,
COMMUNIQUEZ
dès maintenant avec votre
CENTRE ULTRACONFORT
353-9630
Cartes Visa et Mastercard acceptées.



SPECIAL GRATUIT
paquet de bois d'allumage avec achat minimum de deux cordes de bois de chauffage.
(quantités limitées)



NOMINATION À BELL CANADA



M. Claude St-Onge Bell Canada annonce la nomination de monsieur Claude St-Onge au poste de vice-président - administration (région du Québec). Monsieur St-Onge a été embauché à Bell Canada en 1957 après avoir terminé des études en génie. Avant de revenir en juillet à Montréal où il avait débuté sa carrière, monsieur St-Onge a occupé plusieurs postes dans les villes d'Ottawa et de Québec. Il détenait jusqu'à tout dernièrement le poste de vice-président - exploitation du réseau, poste qu'il occupa pendant six ans, soit de janvier 1979 à juillet 1985 pour la région du Québec.

Les Femmes Chefs d'Entreprises Mondiales



Mme Maria C. Jean

Association sans but lucratif. Les femmes chefs d'entreprises mondiales ont le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Maria C. Jean au poste de nouvelle présidente pour le chapitre national du Canada et au poste de Vice-présidente du comité directeur mondial. Notons que Flore Jutras fut la présidente fondatrice des FCEM en 1956. Récemment elle participe au XXXIII^e congrès international des FCEM à Madrid, Espagne où elle présenta une communication sur la réception-chômage. Maria C. Jean siège sur plusieurs conseils d'administration. Elle est membre de la chambre de commerce du Canada, dame de l'OSJ, administrateur aux Nations-unies, Montréal.

AVIS

Dentiste et futur dentiste

REPRISE DE BANQUE

Équipement complet pour chirurgien-dentiste dans un local situé sur la Rive sud. Bail disponible pour local. Prix modique.

Financement disponible

Renseignements:
Gestion Marc Brosseau Ass. Inc.
8720, rue Hochelaga
Tél.: 514-355-1909

ROULEZ EN 1^{ÈRE} CLASSE INVESTISSEZ DANS UNE



**Mercedes-Benz vous présente
ses deux étoiles**

• Louez-en une pour aussi peu que

\$599

PAR MOIS
+ TAXES
(60 MOIS)

Versement initial \$4,300
Valeur résiduelle \$10,000

MODELE
300 DT
1985 NEUF



\$840

PAR MOIS
+ TAXES
(60 MOIS)

Versement initial \$5,000
Valeur résiduelle \$13,000

MODELE
300 SD 1985 NEUF

Pour tous les détails



Mercedes-Benz
Canada Inc.

MONTRÉAL
4815, rue Buchan
coin Victoria et Jean-Talon
Tél.: (514) 735-3581

GREENFIELD PARK
845, boul. Taschereau
à deux minutes du pont Champlain
Tél.: (514) 672-2720

LA BOURSE EN BREF

MONTRÉAL

Volume: Vendredi 3 142 000, Jeudi 2 946 000

Faits saillants: Actions trans. 357, Gains 148, Pertes 94, Inchangées 115, Hauts 85, Bas 85

TORONTO

Volume: Vendredi 19 342 000, Jeudi 15 704 000

Faits saillants: Actions trans. 1 013, Gains 393, Pertes 300, Inchangées 320, Hauts 85, Bas 85

NEW YORK

Volume: Vendredi 81 920 000, Jeudi 85 660 000

Faits saillants: Actions trans. 1 957, Gains 756, Pertes 699, Inchangées 502, Hauts 85, Bas 85

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Volumes, Variations, etc. for Montreal, Toronto, and New York.

Table with 4 columns: Indices Dow Jones, Indices Standard & Poor's, etc.

INDUSTRIELLES (offre et demande à Toronto)

TORONTO (PC) - L'offre et demande des titres au comptant (industrielles) de Toronto...

Table listing industrial stocks with columns for company name, volume, and price.

MINES ET PÉTROLES (offre et demande à Toronto)

TORONTO (PC) - Les cotations sur les titres au comptant (mines et pétroles)...

Table listing mining and petroleum stocks with columns for company name, volume, and price.

MARCHÉ À TERME (Montréal bois de sciage)

Table showing market rates for lumber products.

L'OR

(AP) - Voici les cours de l'or hier sur les principales places, en dollars US l'once Troy...

LE DOLLAR

MONTRÉAL (PC) - Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 11-50 et cotait \$1,3651...

LE 1180 DRUMMOND



BUREAUX À LOUER

L'emplacement idéal pour votre bureau: coin Dorchester, voisin du Centre Sheraton...

Advertisement for Cégep du Vieux Montréal, 'Éducation permanente', offering management courses.

FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds with columns for name, volume, and price.

LES DEVICES

(PC) - Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par le Banque de Montréal...

Table showing exchange rates for various currencies.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table listing government bonds with columns for maturity, volume, and price.

LES GRAINS

WINNIPEG (CONTRATS EN TONNES)

Table showing grain market prices for Winnipeg.

CHICAGO

Table showing grain market prices for Chicago.

MAIS

Table showing corn market prices.

ORGE (Alberta)

Table showing barley market prices for Alberta.

ORGE (Thunder Bay)

Table showing barley market prices for Thunder Bay.

BLE FOURRAGER

Table showing feed wheat market prices.

AVOINE

Table showing oat market prices.

MARCHE AU COMPTANT

Table showing spot market prices for various commodities.

LES AURIÈRES

Table listing various commodities and their prices.

Advertisement for Ames Magasins de Liquidation, 'Le \$ canadien sera accepté à 90 cts pour tout achat de marchandise payée comptant'.



DIMANCHE 1er SEPTEMBRE LUNDI 2 SEPTEMBRE

Advertisement for St. Albans - Vermont, Champlain, N.Y., Plattsburgh, N.Y., Malone, N.Y., Derby - Vermont.

Advertisement for La Corporation para-municipale Anjou 80, featuring a house and text about property and services.

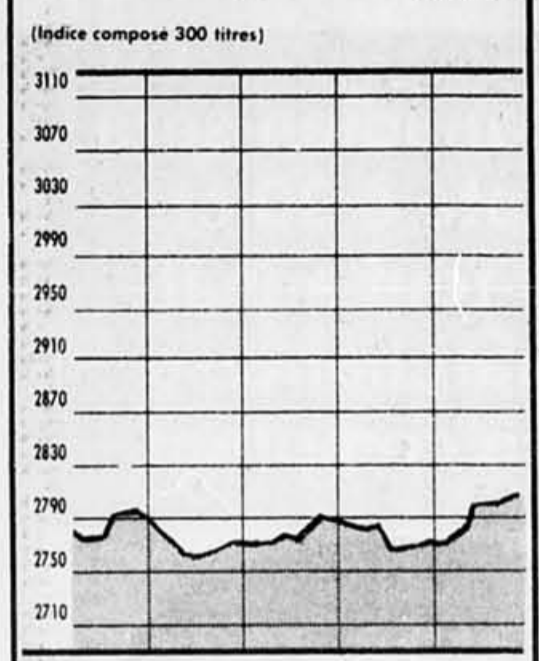
Advertisement for 'A force de générosité à force de recherches nous vaincrons la dystrophie musculaire', featuring a family and text about a medical cause.

Advertisement for Eaton Baie, 'LA COMPAGNIE DU TRUST EATON BAIE', listing branches and interest rates.

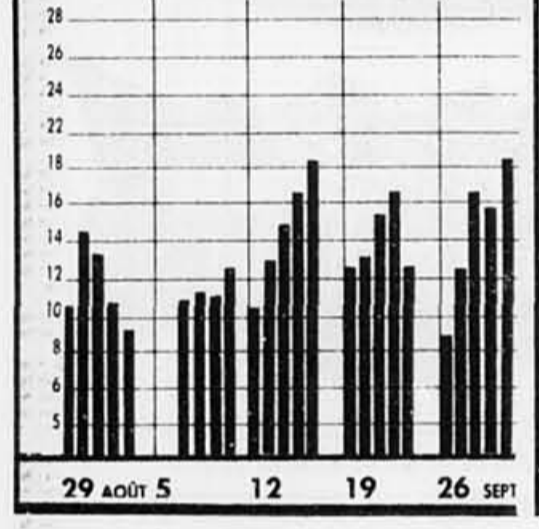
Advertisement for 'ART ET INNOVATION', 'Art et innovation, aide à l'expérimentation et à la recherche destinée aux créatrices, créateurs ou artistes professionnels...'.

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE (Indice composite 300 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 10 442 000



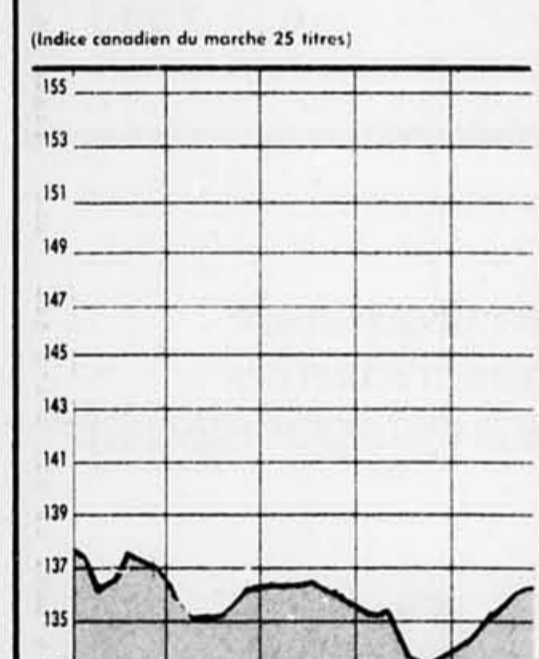
INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

300/COMPOSE 2619.98 +10.24, SERV. FINANCIERS 2105.77 +3.27, MINES ET METAUX 2115.37 +19.28, PETROLES ET GAZ 3467.33 +11.45, INDUSTRIELLES 1936.71 -2.73

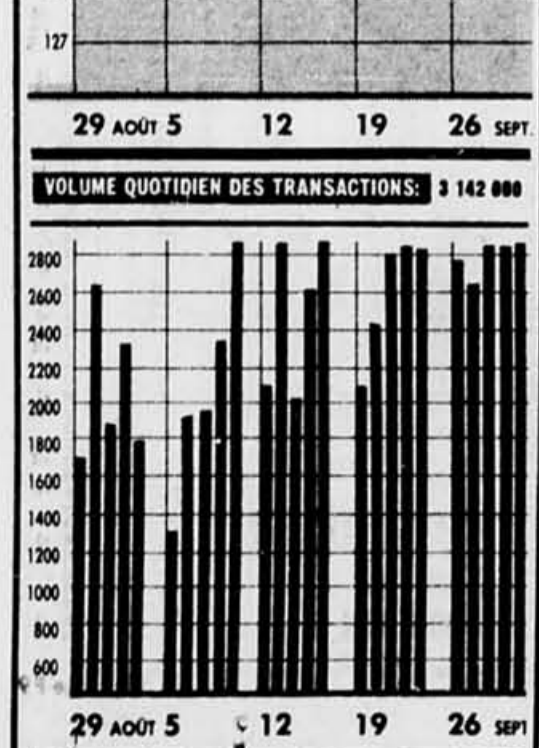
Table of stock market indices and their daily changes, including 300 Composite, Financial Services, Mines and Metals, Oil and Gas, and Industrial.

MONTREAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE (Indice composite 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 3 142 000



VALEURS VENTES HOUT BAS FORM. NET

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell Canada, and others.

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Var. 30 Août +0.47 +0.23 +0.64 +1.05 +0.87 -1.06 +0.62, Fer. 30 Août 136.67 145.50 125.97 141.20 139.26 119.45 138.83

Table of Montreal stock market indices and their daily changes.

VALEURS VENTES HOUT BAS FORM. NET

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell Canada, and others.

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Var. 30 Août +0.47 +0.23 +0.64 +1.05 +0.87 -1.06 +0.62, Fer. 30 Août 136.67 145.50 125.97 141.20 139.26 119.45 138.83

Table of Montreal stock market indices and their daily changes.

VALEURS VENTES HOUT BAS FORM. NET

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell Canada, and others.

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Var. 30 Août +0.47 +0.23 +0.64 +1.05 +0.87 -1.06 +0.62, Fer. 30 Août 136.67 145.50 125.97 141.20 139.26 119.45 138.83

Table of Montreal stock market indices and their daily changes.

VALEURS VENTES HOUT BAS FORM. NET

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell Canada, and others.

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Var. 30 Août +0.47 +0.23 +0.64 +1.05 +0.87 -1.06 +0.62, Fer. 30 Août 136.67 145.50 125.97 141.20 139.26 119.45 138.83

Table of Montreal stock market indices and their daily changes.

MARCHE DES OPTIONS SUR DEVIS

Table of foreign exchange options market data, including Canadian and British Pound options.

ALBERTA

Table of Alberta stock market data, including various company prices and indices.

VALEURS VENTES HOUT BAS FORM. NET

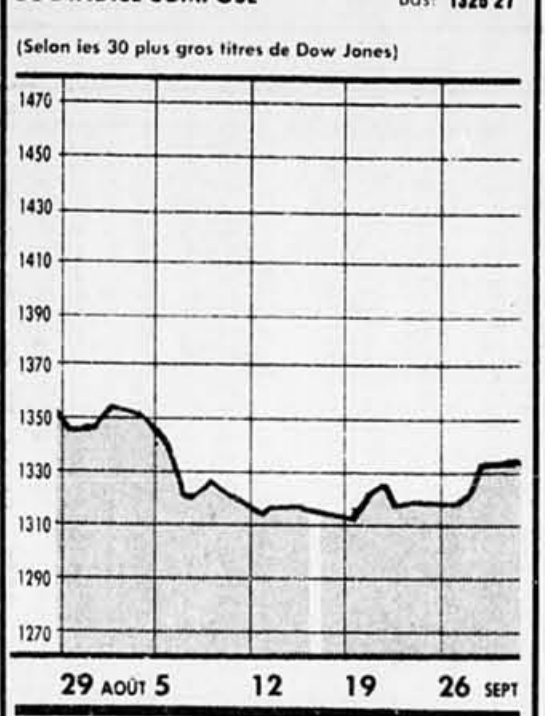
Table of Alberta stock prices for various companies.

Certificat de métaux précieux (Precious Metals Certificate) listing prices for gold, silver, and platinum.

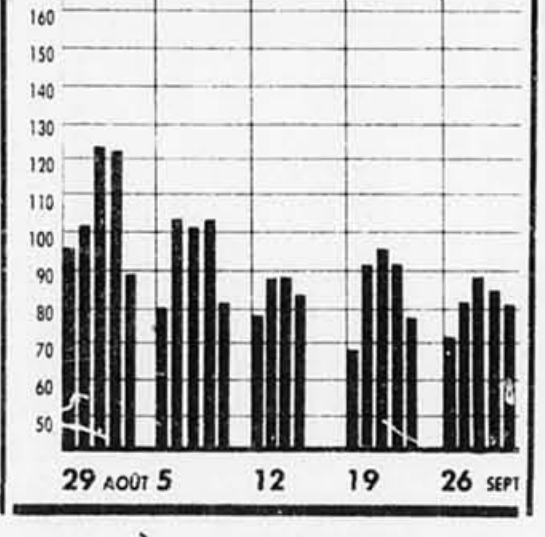
Table of foreign exchange rates and other market data, including US Dollar and Swiss Franc rates.

NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 81 920 000



INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

Table listing various market indices such as Industriels, Transports, Services Publics, and Finance, along with their current values and daily changes.

Table of stock market data for various companies, including their names, current prices, and percentage changes.

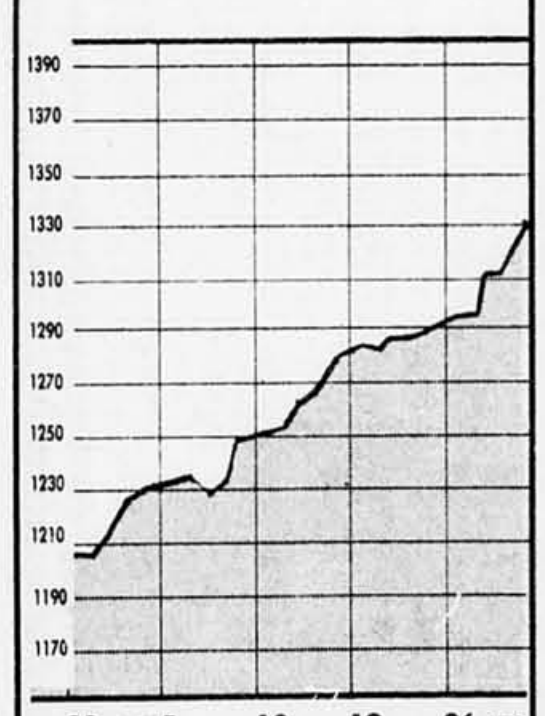
Table of stock market data for various companies, including their names, current prices, and percentage changes.

Table of stock market data for various companies, including their names, current prices, and percentage changes.

Table of stock market data for various companies, including their names, current prices, and percentage changes.

VANCOUVER

INDICE GENERAL



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 17 500 000

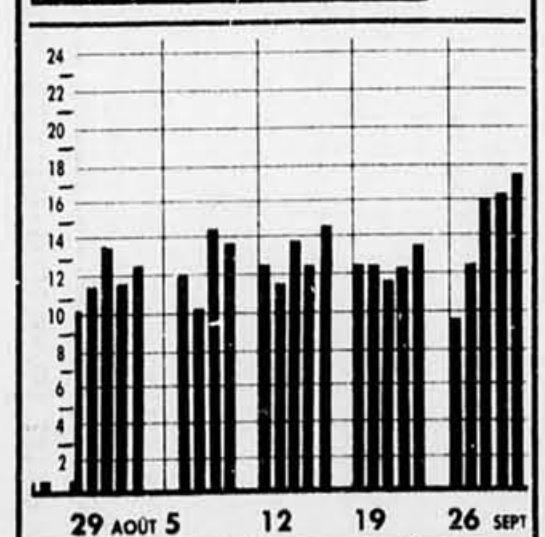


Table listing various market indices such as Industriels, Transports, Services Publics, and Finance, along with their current values and daily changes.

Table of stock market data for various companies, including their names, current prices, and percentage changes.

Table of stock market data for various companies, including their names, current prices, and percentage changes.

Table of stock market data for various companies, including their names, current prices, and percentage changes.

Table of stock market data for various companies, including their names, current prices, and percentage changes.

TORONTO (Revue de la semaine)

Main table containing stock market data for Toronto, organized by sector (A-B, C, D-G, H-L, M-O, P-S, T-Z) and listing various companies with their stock prices and volume.

MONTREAL (Revue de la semaine)

Main table containing stock market data for Montreal, organized by sector (A-B, C, D-G, H-L, M-O, P-S, T-Z) and listing various companies with their stock prices and volume.

MARCHÉ DES OPTIONS Chicago

Table of Chicago options market data with columns for Option price, Sept, Oct, Sept, Oct, and various stock symbols.

Table of Chicago options market data, continuing from the previous table with various stock symbols and prices.

Table of Chicago options market data, continuing with various stock symbols and prices.

Table of Chicago options market data, continuing with various stock symbols and prices.

MONTREAL (Revue de la semaine)

Table of Montreal stock market data (Revue de la semaine) with columns for Volume, Hour, Bid, Offer, and various stock symbols.

Table of Montreal stock market data (Certificat de métaux précieux) with columns for Certificat, Hour, Bid, Offer, and various metal symbols.

Table of Montreal stock market data (TORONTO suite de la page F6) with columns for Volume, Hour, Bid, Offer, and various stock symbols.

LES TAUX D'INTÉRÊT

Table of interest rates (LES TAUX D'INTÉRÊT) with columns for Taux d'escompte, Taux préférentiel, BONS DU TRÉSOR, DÉPÔTS BANCAIRES, DÉPÔTS DE FIDUCIE, OBLIGATIONS, Taux hypothécaires, and Taux d'escompte U.S.

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto)

Table of Toronto stock market data (TITRES AU COMPTOIR) with columns for Values, Ventes, Hour, Bid, Offer, and various stock symbols.

AMÉRICAIN

Table of American stock market data (AMÉRICAIN) with columns for Values, Ventes, Hour, Bid, Offer, and various stock symbols.

Certificat de métaux précieux

Table of precious metal certificates (Certificat de métaux précieux) with columns for Certificat, Hour, Bid, Offer, and various metal symbols.

Options sur l'or

Table of gold options (Options sur l'or) with columns for Gold, Hour, Bid, Offer, and various gold-related symbols.

OFFRE ET DEMANDE (de Toronto)

Table of Toronto market offers and demands (OFFRE ET DEMANDE) with columns for Offer, Demand, and various stock symbols.

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto)

Table of Toronto stock market data (TITRES AU COMPTOIR) with columns for Values, Ventes, Hour, Bid, Offer, and various stock symbols.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stocks (INDUSTRIELLES) with columns for Values, Ventes, Hour, Bid, Offer, and various industrial stock symbols.

DIVIDENDES

Table of dividends (DIVIDENDES) with columns for Dividend, Taux, Paiement, and various stock symbols.

VANCOUVER suite de la page F7

Table of Vancouver stock market data (VANCOUVER) with columns for Values, Ventes, Hour, Bid, Offer, and various stock symbols.

INDICES STANDARD DES OPTIONS DE CHICAGO

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de 30 053 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille. Vendredi: \$6247 MONTREAL — Handy &

Hargman évalua le prix de l'argent canadien à \$6549 l'once troy. NEW YORK — Handy & Hargman évalua le prix de l'argent américain à \$6255 l'once troy.

Options sur l'or Canada, Europe, Australie

TOTAL VALUE: 17,440,000

SOLIDARITÉ DÉVOILE UN RAPPORT CRITIQUANT LE RÉGIME Walesa refait le voeu de poursuivre la lutte

GDANSK — « M. le Général, nous ne rendrons jamais août 80 »: cinq ans après les accords historiques de Gdansk, qui allaient donner naissance au syndicat Solidarité, M. Lech Walesa et un millier de personnes ont fait hier ce serment devant le monument érigé à l'entrée des chantiers navals de Gdansk.

Le Prix Nobel de la paix a célébré cette année l'anniversaire des accords du 31 août avec un jour d'avance, samedi étant « libre » conformément à un des acquis de Solidarité. Il a profité de l'occasion pour rendre public un rapport de Solidarité de 500 pages qui critique violemment le gouvernement polonais. Arborant un t-shirt blanc sur lequel se détachait en lettres rouges *Solidarnosc* ainsi qu'un badge de la Vierge noire (patronne de la Pologne), M. Walesa a été ovationné à sa sortie des chantiers navals: il venait d'achever sa journée d'électricien. Pres-

se par la foule, il est allé déposer un petit bouquet de fleurs multicolores au pied des trois immenses croix érigées à la mémoire des grévistes tués à cet endroit par les forces de l'ordre en décembre 1970.

« M. le Général, nous ne rendrons jamais août 80 », s'est-il exclamé, imité par ses partisans. Puis, tous ont entonné l'hymne national polonais, les bras levés en « V » de la victoire. Les miliciens, en tenue de ville, présents en nombre aux abords des chantiers, avaient tenté en vain de disperser des partisans de Solidarité avant l'arrivée de M. Walesa. Plusieurs personnes ont été interpellées lors de la dispersion.

« Aujourd'hui, a expliqué Lech Walesa au cours d'une conférence de presse à la paroisse Sainte-Brigitte des Chantiers navals, il ne s'agit plus de mobiliser des foules. » Entouré des anciens responsa-

bles nationaux des syndicats de branches et autonomes dissous lors de l'état de siège, il a rendu public un résumé du rapport de 500 pages effectué par les experts de Solidarité, rapport qui constitue un véritable « état de la nation » polonaise cinq ans après les accords de Gdansk.

« Nous n'avons abandonné aucune de nos revendications. Les 21 points des accords de Gdansk, dont la réalisation a été stoppée le 13 décembre 1981, restent d'actualité », a affirmé M. Walesa, ajoutant toutefois à l'adresse du pouvoir: « Il ne suffit pas de s'injurier mutuellement. Il faut trouver une solution car nous ne devons pas permettre que la Pologne, notre bien à tous, tombe encore plus en ruines. Libérez les prisonniers politiques, cessez la répression, revenez sur la voie de l'entente », a-t-il lancé au gouvernement, en soulignant que « la situation dramatique du pays est un avertissement pour nous tous ».

De fait, le rapport sur « l'état de la nation cinq ans après août », préparé par les experts, fait de la Pologne le plus mauvais élève de la classe Europe dans de nombreux domaines. « La répression, y lit-on, est devenue un élément quotidien du fonctionnement de l'Etat tandis que la loi martiale, théoriquement levée, est en fait prolongée sur un plan législatif. »

Dans le domaine économique, estime le document, « les réformes entreprises sont superficielles et inconsistantes. La passivité est devenue la règle chez les travailleurs qui pensent majoritairement que rien ne dépend d'eux », alors que leur concours serait vital pour combattre « la crise structurelle majeure qui menace une industrie en proie à la décapitalisation ».

Cette situation engendre un « déclin sans précédent des conditions de vie », poursuit le texte, avec « 25 à 30 p. cent des familles polonaises vivant au-dessous du

seuil de pauvreté et un tiers d'entre elles n'ayant pas d'appartement ». Le secteur santé serait, lui, « 20 ans en retard par rapport aux pays occidentaux », avec des conséquences graves: « pénurie de médicaments, de matériel médical et d'hôpitaux (76 lits pour 1 000 habitants, le taux le plus faible d'Europe) ».

La culture nationale est aussi mal lotie, estiment les experts de Solidarité. Toutefois, « le monopole de la culture a été brisé, ajoute le texte en relevant la richesse des publications clandestines et des représentations théâtrales et culturelles parallèles, organisées notamment autour des églises.

« La principale raison de la crise polonaise est l'élimination de la confiance mutuelle la plus élémentaire entre la société et les autorités », conclut le rapport.

— AFP, AP et Reuter

Des leaders anti-apartheid exhortent l'Europe à faire pression sur Pretoria

PRETORIA — Les trois ministres des Affaires étrangères de la CEE arrivés hier en Afrique du Sud ont immédiatement été confrontés au problème de l'utilité des sanctions économiques dans la lutte contre l'apartheid.

En effet, ils ont entendu Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, et le révérend blanc Beyers Naude, secrétaire général du Conseil sud-africain des Eglises, plaider pour des pressions européennes accrues sur Pretoria, notamment un retrait des investissements. Cette position a aussi été soutenue par des syndicalistes blancs.

Les deux leaders noirs ont imploré la CEE de tout faire pour pousser Pretoria à réformer entièrement le système. Sinon, ce sera trop tard et la violence l'emportera, ont-ils dit. « La situation est urgente. Les demi-mesures ne suffisent plus », a dit M. Naude. « Il faut un renversement total du système politique actuel et un partage juste du pouvoir », ont affirmé les deux religieux aux ministres européens.

Ils ont aussi réclamé la libération du chef du Congrès national africain (ANC, interdit) Nelson Mandela, emprisonné depuis 23 ans, ainsi que des autres prisonniers politiques noirs. « Sans cette libération, il n'y a pas de solution pacifique possible », a affirmé le pasteur Naude, qui a rappelé par ailleurs que 77 p. cent des Noirs d'Afrique du Sud se sont pronon-

cés en faveur de la campagne de désinvestissement, selon une enquête faite par un hebdomadaire britannique. M. Naude a ajouté que le rythme des réformes est trop lent pour être acceptable à la population noire.

Selon Mgr Tutu, les trois ministres européens « sont sérieux » et ont parlé « très clairement contre l'apartheid ».

La délégation de la CEE a rencontré dans la soirée le ministre des Affaires étrangères Roelof P. Botha et doit être reçue aujourd'hui au Cap par le président Pieter Botha. Ils ont indiqué qu'ils ne feraient de déclarations qu'à la fin de leur séjour, demain soir, après avoir entendu toutes les parties. Ils doivent présenter un rapport sur la situation en Afrique du Sud et les moyens d'actions de la communauté au Conseil européen du 10 septembre. La CEE est elle-même divisée au sujet des sanctions économiques.

Cette visite « d'information et de persuasion » survient dans un contexte de crise raciale aiguë: la recrudescence des émeutes dans les cités noires et métisses depuis trois jours dans la région du Cap a fait au moins 28 morts, a annoncé la police hier soir. Dans la journée, de nouveaux affrontements ont opposé émeutiers noirs et policiers, qui, à partir de leurs voitures blindées, ont tiré sur les manifestants. Plusieurs des victimes, parmi lesquelles figurent des enfants de 10

ans à peine, sont tombées sous les coups de feu de la police.

Le président Botha a reçu un accueil houleux hier lors d'une visite au Bophuthatswana, l'un des quatre bantoustans. Plusieurs centaines de manifestants l'ont hué aux cris d'« assassin ».

Essayant apparemment d'apaiser la communauté noire, M. Botha a annoncé hier l'abolition des lois restreignant les emplois accessibles aux Noirs dans les usines. Le gouvernement a aussi annoncé que les Noirs des 34 cités de la province du Cap pourraient désormais bénéficier de baux de propriété d'une durée de 99 ans. Cette mesure touchera 150 000 personnes. Jusqu'ici, seuls les Noirs habitant les bantoustans et quelques autres régions isolées avaient accès à cette formule.

Par ailleurs, le chef du Parti fédéral progressiste (opposition), M. Van Zyl Slabbert, a réclamé la suppression du parlement tricaméral, condition indispensable, a-t-il dit, à l'instauration de la paix et de la stabilité dans le pays. Parlant devant le congrès de son parti à Durban, il a lancé un appel pour une « union nationale » incluant le Front démocratique uni, alliance de groupes anti-apartheid, pour décider de l'avenir du pays.

Alors que l'Afrique du Sud se trouve plongée dans une crise financière sans précédent, le gouverneur de la Banque centrale, M. Gerhard De Kock, poursuit

une tournée des capitales occidentales pour tenter de convaincre les milieux bancaires de lui concéder de nouveaux crédits ou de rééchelonner les dettes existantes. Après une visite à Londres, il est arrivé hier à Washington.

Pour sa part, Moscou a lancé sa plus violente attaque à ce jour contre les autorités de Pretoria, exigeant qu'elles mettent fin immédiatement à leur politique de ségrégation raciale et condamnant les liens qui unissent les Etats-Unis et l'Afrique du Sud.

À Washington, la fille de Nelson Mandela, Zenani, a accepté hier un chèque de \$6 750, argent rassemblée par 14 sénateurs américains et destiné à la reconstruction de la maison et la clinique de sa mère, détruites par des bombes incendiaires récemment.

La firme automobile General Motors a indiqué qu'elle ne prévoit pas fermer ses usines en Afrique du Sud en dépit des pressions qui sont exercées, d'un « marché plutôt lugubre » et des difficultés financières créées par la faiblesse du rand. Toute décision de retrait sera basée sur des considérations économiques et non politiques, a dit le porte-parole de la compagnie.

À Lusaka, l'ANC a accepté de rencontrer prochainement des représentants de plusieurs groupes d'hommes d'affaires sud-africains pour discuter d'une solution politique et de la suppression de l'apartheid.

— AFP, Reuter et AP



Mlle Zenani Mandela, fille du leader noir sud-africain emprisonné depuis 23 ans, a levé le poing hier à Washington, où 14 sénateurs venaient de lui remettre un chèque.

DÉPÊCHES

LIBAN: les points de passage entre les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth sont restés fermés hier pour la troisième journée consécutive, malgré l'échange, jeudi soir, de 22 personnes enlevées par des milices rivales. Hier encore, cinq employés chrétiens de la compagnie d'aviation MEA ont été enlevés par un commando musulman. Des échanges de tirs ont aussi été signalés à Tripoli et à Beyrouth, faisant au moins trois morts et neuf blessés.



Le général Fabian Ver

PHILIPPINES: selon l'agence de presse philippine, la Cour suprême de ce pays a maintenu la décision du tribunal jugeant les accusés du meurtre de Benigno Aquino, décision qui refusait d'admettre en preuve les témoignages faits précédemment par les huit militaires inculpés devant une commission d'enquête civile. Le chef d'état-major des forces armées, le général Fabian Ver, pourrait maintenant demander un acquittement, selon son avocat.

INDE: plus de 2 500 personnes ont été arrêtées par mesure préventive, hier, dans l'Etat indien de Tamil Nadu, où les liaisons ferroviaires ont été perturbées par des manifestants réclamant le retour de deux dirigeants tamouls expulsés. Les mesures de sécurité ont été ren-

forcées après quatre actions de sabotage contre les chemins de fer.

GOLFE: l'Irak a annoncé hier que son aviation avait attaqué le principal terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, pour la troisième fois en deux semaines. Bagdad a précisé que les avions irakiens avaient largué 12 bombes de 500 kilos sur le terminal situé dans la partie nord du Golfe. L'attaque n'a été ni confirmée ni commentée par les autorités iraniennes.

ARMÉNIENS: une sous-commission des droits de l'Homme des Nations Unies a endossé une nouvelle étude soutenant la thèse du génocide arménien perpétré par l'empire ottoman. Aucune demande n'a été toutefois formulée pour que l'étude soit transmise à la commission principale des droits de l'Homme de l'ONU. Le rapport a été adopté par 14 voix, quatre abstentions et un vote négatif.

NICARAGUA: le président Reagan a signé hier un décret créant un nouvel organisme gouvernemental chargé exclusivement de la distribution de \$27 millions d'assistance non militaire à la guérilla anti-sandiniste au Nicaragua. Le président a réaffirmé qu'il souhaite une solution politique et non militaire aux problèmes d'Amérique centrale.

GREENPEACE: tandis que deux navires du mouvement écologiste Greenpeace font route vers Mururoa pour protester contre les essais nucléaires français dans le Pacifique, des manifestations en faveur d'un boycottage des produits français ont eu lieu hier dans plusieurs villes australiennes pour protester contre les essais et le sabotage du Rainbow Warrior.

ARAFAT: le premier ministre Shimon Peres a déclaré hier qu'il n'avait aucune confiance dans les intentions proclamées de Yasser Arafat de ramener la paix au Moyen-Orient. S'adressant à une délégation du parti socialiste français, M. Peres a réaffirmé l'intention d'Israël de négocier directement avec une délégation jordano-palestinienne ne comprenant aucun représentant de l'OLP.

Les deux Allemagne tentent de minimiser la portée de leurs problèmes d'espionnage

BONN — Bonn et Berlin-Est semblent, d'un accord tacite, s'efforcer de minimiser les répercussions des multiples affaires d'espionnage inter-allemand de ces dernières semaines sur leurs relations, alors que le gouvernement de M. Kohl tente de prouver, avec la présence de deux hommes à la tête des services secrets, sa capacité à redresser ces derniers pour que leur faiblesse ne nuisent pas davantage à l'ensemble du dispositif occidental.

La presse est-allemande n'avait toujours pas mentionné hier à midi le passage en RFA d'un diplomate de haut rang, Martin Winkler, qui était en poste

à l'ambassade de RDA en Argentine. Son arrivée en RFA dimanche dernier a été annoncée hier par la presse ouest-allemande et confirmée par la chancellerie.

Martin Winkler, qui travaillait depuis 20 ans pour le ministère est-allemand des Affaires étrangères et qui était en poste à Buenos Aires depuis le 5 août 1983, connaît bien les activités de la RDA en Amérique latine.

Cette affaire, ainsi que le passage à l'Est d'un haut fonctionnaire du contre-espionnage ouest-allemand, Hans-Joachim Tiedge, annoncé sans commentaire par l'agence est-allemande ADN la semaine dernière, ne semblent pas avoir refroidi les relations

entre Bonn et Berlin-Est.

Jeudi soir, le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, s'est déclaré « favorable à une coopération mutuellement avantageuse entre les Etats, notamment la RFA ».

De même, à Bonn, le gouvernement s'est gardé de tout triomphalisme en confirmant le passage à l'Ouest du diplomate est-allemand Winkler.

Par ailleurs, le pari de redresser les services secrets ouest-allemands est loin d'être gagné par M. Kohl: l'ancien chef du contre-espionnage limogé mercredi pour avoir couvert la vie dissolue du transfuge Hans-Joachim Tiedge a averti, dans une interview au

quotidien à grand tirage *Bild Zeitung* que les services secrets de la RDA ont probablement encore des entrées dans les ministères: « Je suis réaliste et je dis: la RDA a ses entrées. Cela apparaît clairement quand on observe son appareil ».

Deux hommes réputés énergiques sont désormais à la tête des deux services secrets de la RFA: Hans-Georg Wieck, spécialiste de « krebmlinologie », à la tête du service de renseignements extérieurs (BND), et l'homme politique bavarois Ludwig-Holger Pfahls à la direction de l'Office de protection de la Constitution (BfV - contre-espionnage).

— AFP



Manifestations contre la hausse des billets de bus

Les forces de sécurité guatémaltèques ont patrouillé hier les rues de Guatemala, la capitale, au lendemain d'une journée de protestation contre l'augmentation de 50 p. cent du prix des billets d'autobus de la ville. Plus de 150 personnes ont été arrêtées, a-t-on appris de source autorisée. La plupart des autobus ne circulaient pas, plusieurs véhicules ayant été brûlés au cours des incidents.

— AFP et Reuter

La crise économique et sociale aurait causé le coup d'Etat au Nigeria

LAGOS — Le nouveau président nigérian et commandant en chef des forces armées, le général Ibrahim Babangida, a reçu hier l'ensemble des ambassadeurs accrédités à Lagos pour leur expliquer les raisons qui ont poussé l'armée nigérienne à changer la direction du Conseil militaire suprême et pour solliciter le soutien de la communauté internationale.

Les anciens dirigeants se sont montrés incapables de sortir en 20 mois le pays de ses problèmes économiques et sociaux, et il est devenu clair que la direction manquait de cohésion et d'unité d'intention, a déclaré le général Babangida.

Il a insisté sur la volonté de son administration de restaurer et de protéger les droits de l'Homme et d'assurer la sécurité des citoyens. Il a réitéré l'intention de la nouvelle administration de revoir tous les décrets promulgués dans ce domaine par son prédécesseur.

Sur le plan économique, le général Babangida a déclaré vouloir lutter contre l'inflation galopante et revoir les négociations avec le Fonds monétaire international, ainsi que le taux de remboursement de la dette extérieure (actuellement 44 p. cent des revenus en devises du pays).

Mais la révision de ce taux ne doit pas être interprétée de manière négative. Nous honorerons notre dette, même si le rythme (du remboursement) pourrait être différent, a-t-il ajouté.

Il a d'autre part insisté sur sa volonté de protéger les étrangers résidant au Nigeria et a indiqué que les cas de tous les détenus étrangers étaient réexaminés et que certains des prisonniers avaient été relâchés hier.

On a par ailleurs appris que le général Mohamed Buhari, déposé dans le coup d'Etat de mardi, a été arrêté dans les premières heures qui ont suivi le putsch. On n'a pas précisé le sort qui lui serait réservé.

— AFP et Reuter

LA SUCCESSION DE RENÉ LÉVESQUE

AFIN QU'IL Y AIT PLUS DE FEMMES EN POLITIQUE ACTIVE

Marois préconise l'égalité politique pour les femmes

■ Pour que plus de femmes deviennent députées, ainsi ministres, et que changent ainsi les valeurs véhiculées par les gouvernants, la candidate au leadership du Parti québécois, Pauline Marois, s'est engagée hier à instaurer une mesure d'accès à l'égalité politique.

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Si elle gagne la lutte à la présidence du Parti québécois, Mme Marois exigera qu'il y ait au moins une femme qui présente sa candidature dans les comités où le député en place n'est pas péquiste.

« Les femmes seraient alors égales à la ligne de départ », a-t-elle dit aux quelque 125 représentantes de différents mouvements de femme avec qui elle a discuté durant plus de deux heures de programmes d'accès à l'égalité, de fiscalité, de formation professionnelle...

Mme Marois compte sur l'entrée de plus de femmes en politique active pour transformer cet univers où les valeurs masculines sont la norme; ce qui ne manque pas de rendre plus difficile l'expérience du pouvoir pour les quelques-unes qui, à force d'entêtement, sont parvenues jusque là.

Utilisant à peu près les mêmes mots que ceux employés par Lise Payette il y a quelques années, Mme Marois a dénoncé le discours masculin triomphant qui, par exemple, devant les traits tirés d'une femme, estimera que celle-ci est trop frêle pour la vie politique alors qu'un homme à l'allure fatiguée suscitera l'idée d'un travailleur acharné.

Cette attitude ne serait pas particulière aux membres de l'Assemblée nationale puisque la ministre fédérale à l'Emploi et à l'Immigration, Flora MacDonald, lui a fait récemment des confidences semblables, a-t-elle raconté.

La ferveur démontrée par

Mme Marois à travailler à l'accès des femmes à l'égalité en politique s'est faite beaucoup plus discrète quand quelques femmes de l'audience lui ont demandé le sort qu'elle réserverait aux programmes d'accès à l'égalité en milieu de travail.

La ministre déléguée à la Condition féminine estime qu'il faut mener d'abord des expériences pilotes dans différents secteurs industriels et dans des entreprises de tailles différentes de façon à faire tomber les résistances.

Mme Marois fait valoir qu'actuellement les chefs d'entreprises craignent que ces programmes entraînent des coûts et des risques énormes et soient trop contraignants pour les gestionnaires et aboutissent au rejet des femmes plutôt qu'à leur intégration.

« Il faut dégonfler cette image. Il faut faire la preuve sur une petite échelle que les programmes d'accès sont viables », a-t-elle plaidé.

L'IMPARTIALITÉ DE L'ORATEUR

Le président Guay rejette l'accusation des libéraux

■ QUÉBEC — Rejetant du revers de la main la remise en question de son impartialité par les députés libéraux, le président de l'Assemblée nationale, Richard Guay, les met en garde contre leur manière de critiquer sa conduite.

RUDY LE COURS
de la Presse Canadienne

Dans une lettre adressée jeudi mais rendue publique hier au chef de l'opposition officielle, M. Robert Bourassa, en réponse à la missive que lui avait fait parvenir la veille le whip libéral Michel Page, le président Guay prend soin de s'appuyer sur des textes de jurisprudence pour se justifier.

« On ne saurait sans encourir de sanction pour atteinte au privilège critiquer le caractère ou le comportement de l'orateur, rappelle M. Guay, citant le traité de jurisprudence parlementaire de Beauchesne. Il n'est pas permis de lui adresser des blâmes mêmes indirects au cours d'un débat ou autrement, si ce n'est par voie de fond. »

Cette voie de fond prend la for-

me d'une motion de blâme en vertu du règlement de l'Assemblée nationale.

Dans sa lettre au président Guay, le député Michel Page l'informait que les députés libéraux allaient aviser des mesures prévues au règlement qui pourraient être prises « dans l'éventualité d'un retour à l'Assemblée nationale ».

L'opposition libérale lui reproche d'avoir agi à l'encontre de son impartialité présidentielle en informant par lettre les membres du Parti québécois de sa circonscription de Taschereau de sa décision de voter pour Pierre Marc Johnson dans la présente campagne à la présidence du Parti québécois et que leur conduite allait jouer un rôle déterminant sur son avenir politique.

Canada ou Royaume-Uni

Les libéraux étayaient leur argumentation sur le fait que depuis 1939, c'est-à-dire depuis l'entrée en fonction de M. Shaw-Lefebvre à la Chambre des Communes, un président s'abstient de tout rapport politique à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de la Chambre.

Or, rappelle M. Guay dans sa lettre, M. Shaw-Lefebvre fut un « speaker » de la Chambre des Communes du Royaume-Uni et non du Canada.

M. Guay prend bien soin de citer un extrait du Précis de Procédure de la Chambre des Communes du Canada pour justifier sa conduite: « Malgré toute l'importance de l'impartialité de la présidence des Communes, le président canadien n'a pas réussi à se libérer complètement, comme son homologue britannique, de toute allégeance politique. »

Au Royaume-Uni, rappelle-t-on, un président de la Chambre qui désire se faire réélire dans sa circonscription n'a pas à se mesurer généralement aux principaux partis politiques. Il se présente en tant que président de la Chambre.

« Le modèle britannique n'est pas celui qui nous régit, comme en témoigne le fait qu'un candidat du Parti libéral a déjà été choisi il y a six mois dans ma circonscription », note M. Guay.

C'est M. Jean Leclerc qui portera les couleurs libérales dans le comté de Taschereau.



photo Pierre Lalumière, LA PRESSE

Le ministre Bernard Landry discute avec ses proches collaborateurs dans son comté de Laval-des-Rapides.

PENDANT QUE LANDRY POURSUIT SA RÉFLEXION

Ses partisans le prient de demeurer en politique

■ Pendant que Bernard Landry poursuit sa réflexion tout en amassant les manifestations d'appui, l'organisation péquiste de son comté affirme que l'on prépare la prochaine campagne électorale en tenant la candidature du ministre pour acquise. Ainsi, le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur aurait-il annoncé son intention d'être présent à la prochaine assemblée régionale du parti, qui doit avoir lieu à Laval, mercredi.

PIERRE VENNAT
et **MARIO ROY**

On sait que les six candidats à la succession de René Lévesque doivent prendre la parole, mercredi, devant les militants péquistes de la région de Laval et des Laurentides, lors de la quatrième des dix assemblées régionales prévues par le parti.

« Il est normal que M. Landry y soit présent: cela touche son comté. Et il nous a dit qu'il y serait », affirme Maurice Belzile, président du Parti québécois

dans Laval-des-Rapides, qui a rencontré le ministre, jeudi soir, en compagnie d'une dizaine de « poteaux » locaux du député péquiste. La rencontre s'est déroulée dans une ambiance détendue et a duré près de trois heures, mais n'a pas permis de dégager de certitudes quant à l'avenir de M. Landry.

Maurice Belzile n'en soutient pas moins que « il y a eu une décision de prise à la convention, au début de l'été: Bernard Landry est candidat et nous prenons pour acquis qu'il va le rester... à moins qu'il se produise quelque chose et que M. Landry décide de se retirer. Pour l'instant, nous, on continue », affirme-t-il. M. Belzile estime en outre que Bernard Landry aurait de très grandes chances d'emporter les suffrages lors d'une élection générale, « d'autant plus que sa majorité était bonne aux dernières élections, en 1981, et que tous les dossiers du comté ont été menés avec compétence », ajoute le président du PQ dans Laval-des-Rapides.

Celui-ci reconnaît enfin que le ministre Landry s'accorde ac-

tuellement un temps de réflexion, période pendant laquelle « des gens vont sans doute exprimer leurs souhaits », conclut M. Belzile.

En réalité, ça a déjà débuté. Les organisations régionales de Montréal-Centre et de Montréal-Ville-Marie, représentant 31 comtés de la région métropolitaine, ont en effet fait parvenir des messages d'appui au ministre Landry.

Dans Montréal-Ville-Marie, on qualifie de « geste courageux et honnête » le retrait du candidat de l'actuelle course au leadership, et on ajoute qu'il « serait dommage qu'un tel homme pève le Parti québécois de sa compétence et de son dynamisme », écrit Bernard Barbera, président de l'exécutif régional.

Dans Montréal-Centre, le président, André Boulerice, souligne « l'immense et précieux apport de M. Landry au Parti québécois depuis 17 ans et au gouvernement depuis 1976 », et il exprime le souhait que le député de Laval-des-Rapides poursuive son œuvre au sein du parti et du gouvernement.

Bérubé quittera la vie publique

■ QUÉBEC — Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, M. Yves Bérubé, a annoncé hier qu'il ne solliciterait pas un troisième mandat comme député de Matane.

PIERRE BOUTET
de la Presse Canadienne

En conférence de presse dans ses bureaux de Matane, M. Bérubé a précisé qu'après neuf ans de vie politique « aux exigences impitoyables » et l'assurance d'une relève de qualité au Parti québécois, le temps est venu pour lui « de faire autre chose ».

Nullement déçu ni amer, M. Bérubé quitte « sans avoir la prétention d'avoir tout réglé » mais d'avoir contribué à la solution de maints problèmes.

« Servir mes concitoyens aura constitué sans aucun doute la partie la plus valorisante de ce métier d'élu, celle que l'on connaît mal et respecte moins bien », a-t-il confié.

Quant au « prétendu virage qui n'en est pas un », M. Bérubé a réitéré le respect qu'il voue à la volonté de la majorité qui, a-t-il poursuivi, « aspire aujourd'hui à une émancipation graduelle sans cassure ».

« Le Parti québécois devait s'ajuster à cette nouvelle réalité, sans renoncer à ses convictions. Il devait choisir les voies et le rythme que les Québécois attendent ».

Tout en demeurant en poste jusqu'au déclenchement du prochain scrutin général, le ministre entend toutefois maintenir la neutralité qu'il a déjà affichée dans le cadre de la course au leadership du PQ.

Carrière
Précédée d'une riche carrière universitaire, la trajectoire politique de M. Bérubé débute sur une note qui l'absout de toute ambition à diriger plus tard trois importants ministères. D'allure austère, l'air intellec-

tuel, imperturbable sous son collier de barbe, l'ingénieur métallurgiste consacre ses énergies extra-professionnelles, à l'automne 1976, à l'élection dans le comté de Louis-Hébert de son ami Claude Morin.

René Lévesque fait alors appel à ses services pour défendre les couleurs du Parti québécois dans la région gaspésienne. « Je n'ai accepté d'être candidat dans Matane que parce qu'on ne trouvait personne d'autre », confie-t-il peu après le 15 novembre 1976.

Rien en effet ne prédestinait Yves Bérubé aux arcanes du pouvoir alors que depuis son adhésion au Mouvement souveraineté-association (MSA) en 1968, il s'était contenté d'un rôle de militant effacé.

Né à Montréal en 1940 et père de deux filles, détenteur d'un baccalauréat de l'Université de Montréal et d'un doctorat en génie minier du prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT), Yves Bérubé avait surtout su faire apprécier ses talents dans les milieux de la recherche universitaire et des grandes compagnies minières.

Le député de Matane fut entre autres ingénieur en recherche à la compagnie Iron Ore, professeur au Département des mines et métallurgie de l'Université Laval, ingénieur-conseil pour la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), coordonnateur d'un programme de recherche sur l'utilisation des terres de l'Arctique par l'industrie minière, et membre du sous-comité national de métallurgie extractive au ministère de l'Énergie, Mines et Ressources du Canada.

Nationalisation
Cette feuille de route le prédestinait aux ministères des Richesses naturelles et des Terres et Forêts. Il y fut assermenté le 26 novembre 1976, dix jours après sa victoire, dans le comté de Matane, par 2 684 voix de majorité, aux dépens de l'actuel député de Charlesbourg Marc-Yvan Côté.



Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, Yves Bérubé.

Le passage de M. Bérubé à trois ministères majeurs s'est vu invariablement marqué de réalisations importantes, bien que souvent contestées.

Titulaire des Richesses naturelles et des Terres et Forêts jusqu'à sa réélection en 1981, M. Bérubé y a procédé à la nationalisation d'une partie de l'industrie de l'amiante.

Coupages
Avant tout considéré comme un compétent technicien, caractérisé sinon caricaturisé par un usage presque abusif d'une simple règle de calcul pour confondre ses détracteurs, Yves Bérubé s'offre contre son gré les feux de

la rampe lors de son passage à la présidence du Conseil du Trésor de 1981 à 1984.

Fourcendu par les syndiqués des secteurs public et parapublic, accusé de vouloir les « mettre au pas » dans le cadre des négociations avec l'État-employeur, le ministre initie une politique de coupures draconiennes dans les dépenses gouvernementales. En trois ans, il procède à une ponction de près de \$3 milliards.

À la faveur du remaniement ministériel du 4 mars 1984, Yves Bérubé succède à Camille Laurin au ministère de l'Éducation. Aussitôt, après les consultations houleuses de son prédécesseur sur le projet de restructuration scolaire, ou projet de loi 40, il reprend le processus à la case de départ et en arrive à un consensus avec les divers intervenants impliqués.

Prenant charge par la suite et de façon concurrente du ministère de la Science et de la Technologie, M. Bérubé assume depuis juin dernier les destinées du nouveau ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie.

Souverainiste
Nationaliste convaincu, M. Bérubé n'a toutefois pas hésité, au moment où le PQ vivait les premières heures de sa crise en décembre dernier, à qualifier le combat des « orthodoxes » de « québécois, complètement insipide, (ce) débat qui n'a rien à voir avec le fond de la question ».

Le ministre croyait qu'il fallait respecter le verdict du référendum et il fut le premier à soutenir qu'il fallait éviter de faire de l'indépendance l'enjeu de la prochaine campagne électorale.

Toutefois, avait-il précisé, l'idée de souveraineté ne peut être évacuée « à tout jamais » et que tout en prenant le virage du beau risque, cette attitude n'empêche aucunement de discuter sur la place publique de l'idée de la souveraineté du Québec ».

LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Johnson mène partout

■ LABELLE — À moins d'un revirement spectaculaire, Pierre Marc Johnson semble assuré d'une avance insurmontable dans le « Bloc nord » de Montréal, et on voit mal comment l'assemblée de mercredi prochain, au Centre Sheraton de Laval, pourrait y changer quelque chose.

PIERRE VENNAT

Le « Bloc nord », c'est outre les cinq comtés de Laval, les cinq circonscriptions de Lanaudière, fief du ministre Guy Chevrette et les cinq autres des Laurentides, où l'on retrouve les ministres Robert Dean et Elie Fallu.

C'est également une région où pas moins de trois députés sont passés aux orthodoxes et ont quitté le Parti québécois à cause de la mise en veilleuse son option souverainiste. Il s'agit des ex-ministres Jacques Parizeau et Jacques Léonard et du député Pierre de Bellefeuille.

Le cas de Laval est vite réglé.

Les trois péquistes de l'endroit qui appuyaient Bernard Landry, les ministres Jean-Guy Rodrigue et les députés Michel Leduc et Jean-Paul Champagne ont rejoint le camp Johnson où les attendaient les présidents des associations péquistes de Vimont et Fabre. Les inconditionnels de M. Landry, moins nombreux qu'on l'aurait cru, ne se mêleront pas, pour la plupart, de la campagne d'ici le 29 septembre, ce qui fait que Mme Pauline Marois et M. Jean Garon n'ont pas fait tellement de gains dans ce groupe.

Tant à Laval que dans Laurentides-Lanaudière, l'organisation Marois déclare avoir des appuis au sein des différents exécutifs locaux. Mais aucun président d'association de com-

té ne s'est prononcé en faveur de la candidate.

En ce qui concerne M. Garon, il est populaire dans le secteur de Mirabel, mais il ne trouve que des appuis marginaux à l'échelle de la région où son organisation semble faible.

Les autres candidats, Francine Lalonde, pourtant domiciliée à Laval, Luc Gagnon et Guy Bertrand semblent relativement peu implantés, même dans les comtés abandonnés par les députés orthodoxes, soit Deux-Montagnes, Labelle et L'Assomption.

Dans Lanaudière, le ministre Guy Chevrette a placé toute sa machine derrière Pierre Marc Johnson avec un succès évident. C'est ainsi que le comté de Joliette a remporté la palme lors de la campagne de recrutement, avec pas moins de 1 300 nouvelles adhésions.

Les députés Yves Blais et Rodrigue Blouin, ainsi que leur machine sont dans le camp Johnson, de même que ce qui reste de machine péquiste dans le comté déclinant de l'Assomption. Le président de l'association péquiste de Berthier, un comté représenté par un libéral à l'Assemblée nationale est aussi un partisan de M. Johnson.

Dans les Laurentides, le ministre Robert Dean (Prévost) est demeuré neutre et M. Pierre Marc Johnson a su bénéficier de la machine de son collègue Elie Fallu, député de Groulx, sixième du Québec dans la course au recrutement de nouveaux membres.

C'est d'ailleurs le chef de cabinet de M. Fallu, Yvon Cormier, qui doit porter les couleurs du Parti québécois dans Labelle, dont le siège est vacant, suite au retrait de l'ex-ministre Jacques Léonard de la vie politique.

Une nouvelle loi de gravitation, selon un astrophysicien israélien

■ REVOHOT (AFP) — Newton et sa pomme sont une fois de plus remis en cause: un astrophysicien israélien, le professeur Mordehai Milgrom, de l'Institut Weizmann des sciences, propose une nouvelle loi physique pour exprimer la gravitation, cette force qui fait tomber les pommes des arbres et fait que tous les corps s'attirent entre eux.

PATRICE LANOY

« Je suis parti d'un constat simple », explique le professeur Milgrom à Revohot en Israël: « Si l'on mesure le poids total des galaxies visibles dans l'Univers à l'aide des lois de la gravitation de Newton, et si l'on compare ces résultats à ceux obtenus par d'autres méthodes, on est forcé de constater qu'il existe une différence énorme entre les résultats. »

Le rapport obtenu par le professeur Milgrom est ainsi de 1 à 10 et 90 p. cent de la masse de

l'Univers serait donc cachée aux yeux des astronomes qui appellent ce phénomène la masse cachée.

« En fait, il n'est pas sûr que des lois physiques observées sur la Terre et dans le système Solaire soient applicables telles quelles à l'échelle de l'Univers », explique encore le professeur Milgrom, en constatant qu'Einstein avait déjà brisé le tabou newtonien en montrant qu'aux vitesses très élevées d'autres équations devaient intervenir.

Accélération

Pour sa part, le chercheur propose qu'aux très faibles vitesses et aux faibles accélérations de mouvement des corps, la formule de Newton soit également modifiée. Ceci concerne les valeurs d'accélération plus de cent millions de fois plus faibles que celles qu'on observe dans notre système Solaire par exemple. Dans ce monde un peu différent que celui que nous observons quotidiennement, ce ne

serait plus la valeur de l'accélération mais son carré qui serait proportionnel à la force exercée sur un corps divisé par sa masse.

Au moyen de cette formule qui résume grossièrement sa théorie, le professeur Milgrom a recalculé les masses des galaxies observées par les astronomes et cette fois le résultat concorde avec celui obtenu par les autres méthodes d'estimation. La différence est ramenée à quelques pourcentages.

« Pour l'instant nous avons intégré cette nouvelle équation dans la mécanique newtonienne par une formule générale, mais il reste à la rendre cohérente avec la relativité », ajoute l'astrophysicien. « Cette nouvelle théorie a déjà fait l'objet de publications scientifiques et a été accueillie avec modération par la communauté scientifique », précise le professeur, mais pour l'instant aucun exemple où elle ne s'applique pas n'a été trouvé, ce qui constitue, selon lui, un argument de poids.

L'asthme soigné au « long cours » avec des médicaments simples

■ (AP) — L'asthme, maladie très répandue, devrait être traité non plus de façon ponctuelle mais au « long cours », avec des médicaments simples.

MARGUERITE LOUVEAU

Les spécialistes misent sur l'importance de l'éducation du malade qui doit savoir qu'il s'expose à une dégradation de sa fonction respiratoire, même en dehors des crises, et doit apprendre à utiliser correctement les médicaments.

Pour certains, l'asthme est une maladie allergique qui dure toute la vie, parfois sévère et entravant la vie quotidienne. Elle peut être dans la majorité des cas équilibrée grâce au traitement de fond qui fait appel à la théophylline, aux bêta-2-sympathomimétiques-salbutamol, à la cortisone et aux antibiotiques.

Quant au traitement au long cours, continu, il a pour principe de réduire la fréquence des crises, la gêne respiratoire.

Le premier principe de base consiste à utiliser au moins deux, voire trois médicaments en association pendant les poussées, en se limitant à un seul hors des poussées. Un asthme symptomatique ne doit jamais relever d'une monothérapie. Le maximum d'efficacité et le minimum d'effets secondaires sont obtenus par plurithérapie en utilisant des doses faibles ou modérées, mais de chaque drogue.

Remise en question

Un traitement de fond n'est pas forcément définitif. Il doit être remis en question périodiquement grâce aux contrôles fonctionnels respiratoires.

La fréquence de la maladie asthmatique est impossible à préciser. Selon les statistiques, on estime qu'une personne sur 30 en souffre. Mais comme il n'y a pas d'accord sur la définition de l'asthme, il ne peut y avoir de statistique valable. Seulement un décès sur 500 environ serait dû à l'asthme. Le décès par asthme est donc rare mais c'est une mort inadmissible, d'autant plus que près de la

moitié des asthmatiques qui meurent ont moins de 40 ans. Pour une maladie qui est bénigne lorsqu'elle est correctement traitée, mille décès signifient mille fautes médicales. Cinq p. cent des asthmatiques meurent dans l'ambulance qui les conduit à l'hôpital, 75 p. cent meurent chez eux.

Ainsi, ni eux-mêmes, ni l'entourage, ni le médecin n'ont apprécié à leur juste valeur les symptômes qui doivent inquiéter, car on ne se méfie jamais d'une maladie qui tue si rarement.

Certains médecins affirment que ces décès inopinés sont clairement dus à la méconnaissance des signes de gravité d'une crise d'asthme par le personnel soignant. Les médecins de ville sont mal préparés, les malades ne le sont pas du tout et les médecins hospitaliers n'assurent qu'une surveillance insuffisante et laissent sortir les malades avant normalisation clinique complète et souvent sans exploration fonctionnelle. Tout asthme hospitalisé doit être surveillé de près.

Les lois de la société des rats semblent plus fortes que tous les PIÈGES et les POISONS

■ (AFP) — La liste des animaux menacés d'extinction ne cesse d'augmenter et, dans des cas de plus en plus nombreux, les derniers survivants d'une espèce ne se comptent plus que par centaines voire dizaines, sans parler des espèces complètement disparues.

VILEM BISCHOF

Parmi tous les êtres vivants, il n'y a que deux grandes exceptions à cette règle: l'homme et son éternel compagnon et ennemi à la fois, le rat. Tous les deux sont représentés sur Terre par un nombre quasi identique — 4 à 5 milliards d'individus — et sont en pleine expansion. Et tout comme les hommes, les rats doivent leur succès à leur société hyperorganisée, qui ne favorise pas nécessairement les plus forts mais cherche à protéger la communauté tout entière.

Quand un rat élevé en groupe est placé, en laboratoire, dans un autre groupe, ses congénères ne l'attaquent pas car il semble connaître les « mots de passe », les cris et les postures nécessaires à l'admission et lui assurant la neutralité. En revanche, un rat élevé isolément paraît ignorer cette convention sociale. Il est accueilli dans un calme apparent, compensant sans doute l'attente d'un signal qui ne vient pas. Mais comme il ne réagit pas, il est d'un seul coup attaqué avec une extrême violence et y répond avec autant de férocité.

Ultra-son et odeurs

Une étude détaillée des différents comportements des rats a montré que ces rongeurs, vivant en groupe, émettent régulièrement des ultra-sons de reconnaissance, de soumission

ainsi que des molécules odoriférantes, par lesquelles ils s'informent mutuellement de leurs intentions.

C'est l'odeur — plus exactement la communication chimique qui semble jouer un rôle essentiel au sein de la société des rats. Si l'on détruit expérimentalement le centre nerveux de l'odorat dans le cerveau des mâles d'un groupe, ceux-ci perdent la possibilité de reconnaître un intrus et ne réagissent plus à son arrivée. La société

n'en chavire pas pour autant: les femelles qui, normalement, vaquent à d'autres occupations, prennent la relève.

Quand un groupe de rats est petit, sur un grand espace et en présence d'une nourriture abondante, chaque individu mange naturellement à sa faim. En cas de pénurie, ce ne sont pas — comme chez les autres animaux — les dominants qui se servent les premiers au détriment des femelles et des jeunes mais, au contraire, les femelles qui assu-

rent la reproduction et les jeunes en pleine croissance.

Lorsqu'ils se voient proposer un aliment nouveau, leur premier réflexe est la méfiance; aucun membre de la communauté n'y touche pendant plusieurs jours. Puis un seul rat y goûte, tandis que les autres l'observent attentivement. Si jamais le goûteur tombe malade ou s'il meurt, ce sera le mets interdit. Ce sera seulement quand le délai habituel de digestion aura montré l'innocuité et l'inté-

rêt gourmand de l'aliment que les autres y accéderont.

Les jeunes ne vont manger que là où un adulte a mangé, et laissé des traces olfactives. S'il n'y a pas de traces, ils ne prennent pas de risques. Il semble même que le lait maternel des rattelettes contienne, dans une large mesure, des résidus de leur alimentation et que, dès la naissance, les petits apprennent à reconnaître e. à se borner à absorber, par le lait interposé, uniquement ce que la mère a l'habitude de manger.

Mais ce ne sont là que des exemples des comportements surprenants des rats que l'homme, depuis de longs siècles, s'efforce désespérément d'exterminer comme des concurrents alimentaires répugnants et de redoutables vecteurs de maladies. Les lois de la société des rats semblent plus fortes que tous les pièges et les poisons.

Boom démographique destructeur

Seule cette société elle-même a assez de force de s'autodétruire lorsqu'elle se trouve dans une situation critique, comme l'a montré une expérience de longue durée, menée dans un laboratoire américain: Un groupe de rats issus de quatre couples initiaux ont vécu ensemble pendant quelques années, dans des conditions quasi idéales. Bien nourris, et disposant d'un espace suffisant, ils continuaient à se reproduire, se répartissant les rôles et respectant la hiérarchie.

Lorsqu'ils furent 150, ce fut la fin du bonheur. Sans manquer de nourriture ni d'espace, les animaux se retrouvèrent dans une situation démographique telle qu'il n'était plus possible d'apprendre aux jeunes les principes de la vie en commun. Les jeunes, rejetés, devinrent des marginaux qui se désintéressèrent de toute vie hétérosexuelle et créèrent des bandes à part. Le taux de natalité général connut une baisse notable. Et quand ils furent deux mille deux cents, les rats cessèrent complètement de se reproduire, tout le monde se contenta de vieillir en tentant de préserver les privilèges individuels. Un jour, le dernier mâle mourut, laissant derrière lui quinze vieilles femelles.



Le rat d'égout ou surmulot est originaire d'Asie orientale, mais depuis plusieurs siècles il a pu coloniser tous les conti-

nents grâce au développement des transports ferroviaires et maritimes.

Le système d'ordinateurs le plus puissant au monde

■ (AP) — Le centre de recherches Ames de la NASA a entrepris, le printemps dernier, la construction d'un édifice qui abritera le système d'ordinateurs le plus puissant du monde.

MICHEL CARTIER

Dans un communiqué, la NASA fait savoir que le nouveau système d'ordinateurs NAS (pour Simulateur Aérodynamique Numérique), qui sera installé au centre de recherches Ames, à Mountain View en Californie, pourra effectuer 250 millions d'opérations-seconde en 1986, puis un milliard d'opérations-seconde en 1988.

Cette puissance devrait passer à dix milliards d'opérations-seconde dans les années 90. Le système NAS regroupe plusieurs composants, y compris les deux plus puissants super-ordinateurs déjà en opé-

ration. La NASA a déjà choisi le premier de ces super-ordinateurs, un Cray-2.

Cet appareil ne fait qu'un mètre 20 de haut et autant de large. Il est maintenu englué dans une substance liquide qui le conserve à une température stable et fraîche. On peut noter que le fluide qui sera utilisé sert déjà en médecine comme plasma artificiel. Il sert alors d'ersatz lorsque le sang humain ne peut être réalisé.

Selon la NASA, la mémoire du système atteindra rapidement 120 milliards de caractères.

Le système NAS sera surtout utilisé pour la simulation d'essais de prototypes d'avions.

Lors de ces tests, les avions seront simulés au bénéfice du système NAS sous une forme mathématique. Ces données seront ensuite soumises à des tests simulés en soufflerie, tests tout aussi mathématiques. Des ordinateurs à projection

graphique permettront de visualiser l'aérodynamisme des modèles proposés.

Les prototypes qui survivront à cette batterie de tests simulés pourront être ensuite soumis à des expériences dans une soufflerie réelle.

Les responsables du centre de recherches Ames affirment par ailleurs que le système NAS pourra aussi être précieux pour l'étude d'autres problèmes très complexes, notamment dans le domaine des prévisions météorologiques, des réactions chimiques et de la génétique.

L'édifice qui abritera le système est lui-même original. Aménagé au coût de \$17 millions, il sera soutenu par trois pilons de béton. Il aura une superficie totale de 8 400 mètres carrés, dont 1 300 pour la salle des ordinateurs. Il sera refroidi par un système de climatisation qui maintiendra la température à un constant 20 ou 21 degrés centigrade.

Revue scientifique

À la recherche... de l'air du bon vieux temps

■ (AFP) — Ce n'est pas un canular malgré les apparences. C'est même on ne peut plus sérieux... Des scientifiques américains ont demandé à tous les musées des Etats-Unis de rechercher des objets historiques pouvant contenir de l'air ancien. Ceci pour mieux mesurer l'augmentation des émanations d'oxyde de carbone dans l'atmosphère.

« Une augmentation constante du niveau d'oxyde de carbone, due à l'utilisation toujours croissante de combustibles fossiles, pourrait conduire à de graves perturbations climatiques », a déclaré récemment un chercheur de l'Institut de Los Alamos, au Nouveau Mexique.

Lorsque l'oxyde de carbone, en s'élevant dans l'atmosphère, capte les radiations solaires, on obtient « l'effet de serre », qui pourrait se traduire par une augmentation de la température

sur terre. Dans quelques années, celle-ci pourrait avoir gagné plusieurs degrés de façon permanente, ce qui conduirait à la fonte des calottes glaciaires et par conséquent à une hausse du niveau de la mer.

Mais, pour mesurer de façon précise l'augmentation d'oxyde de carbone, les scientifiques déclarent « avoir besoin d'air historique ». Cet air ancien pourrait se trouver dans les vieux bouillons de cuivre, les télescopes et les horloges centenaires. Les navires coulés pourraient receler des trésors à cet égard, en raison des nombreux appareils optiques et des boutons d'uniformes qui se trouvaient à bord.

Le planétarium Adler de Chicago a déjà cédé une horloge du XVIIe siècle, dont l'air était scellé dans le cadran.

Une comète artificielle

■ Une comète artificielle produite la semaine passée, au-dessus du Pacifique par

un satellite ouest-allemand, a été visible du Pérou au Texas, et l'expérience a été qualifiée de succès par ses organisateurs.

La création de cette comète était la dernière expérience d'un programme scientifique de 78 millions de dollars mené conjointement par les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la RFA pour étudier la façon dont le champ magnétique terrestre est affecté par les vents solaires.

« Les chercheurs sont ravis des informations recueillies », a déclaré M. Gilbert Ousley, responsable du projet au siège de la NASA à Washington.

Un satellite ouest-allemand a lâché au-dessus de la région de Tahiti, dans le Pacifique, deux récipients de baryum. Un peu plus tard, le baryum a été libéré et a produit une boule lumineuse verdâtre en étant frappé par le vent solaire (une sorte de gaz chargé électriquement qui provient du soleil). La comète artificielle a ensuite formé une queue de plus de 7 000 km.

autobaines

TOYOTA TERCEL 1984, 5 portes, vitesses, \$6.500, 277-4366.

TOYOTA 4X4, L.D. CR. 81, 30.000 km, 6 cyl., peinture neuve, 12.151 \$, avec coffre levé pour pièces, 6000-625-6100.

TOYOTA Corolla lift back, auto, 4595\$, Auto Inter Cite 934-4557.

FRANSPAM 79 100, mop, superbe condition, 54.000 milles, Auto Inter Cite 934-4557.

TRIUMPH TR 7, 77, 318, 50.000 milles, A-1, \$2800, 658-7579.

FIAT 1000 1981, 318, impeccable, après 17h 274-3600.

VOLARE 1978, 8 cyl., très bonne mécanique, propre, \$1100, 643-5174.

VOLKS Karman Ghia 71, convertible, bon état, \$750, 254-8880.

VOLKS semi-camper 72, moteur neuf, très bon état, \$2.900, 842-3448.

VOLKS Beetle 74, moteur plancier et peinture ocre, \$2.500, 274-2126.

VOLKS Camper West Fall 82, 1982, comme neuf, \$14.000 \$25-2470.

VOLKS Camper 72, tout oxyant, 1982, bonne condition \$2000, 274-2126.

MOTOBAINES

BMW K-100, 1985, 2.300 km, équipé, parfaite condition, 688-8992.

HARLEY DAVIDSON XLH, bar et 400 cm, impeccable, semi modif, meilleur offre, 494-8904.

HONDA Aero 80, scooter 1984, \$530, 233-2245.

HONDA CB 1000, 83, équipée, excellent, 22000 km, \$3.400, 259-6340.

HONDA CB 650, custom, 1981, avec dossier et porte-bagages, 40.000 km, 1981, scooter \$1.500, 241-1564 après 4h p.m.

HONDA CB900F, super sport, 20000 km, \$3.700, 1-791-2525.

HONDA CM 450, 1983, parfaite condition, 9900, 341-2657, 371-3733.

HONDA CM400T, 81, équipement complet, très bon état, 30.000 km, Diane Jour, 265-3375, 354-2027.

HONDA Nighthawk 82, 18.000 km, \$1600, 524-6831.

HONDA Showdown 500, 85, 7.000 km, 662-2332, Mario.

HONDA 250, 1985, Magno, 1983, 15.000 km, acheteur, neuf en 84, 608-2960.

HONDA 500 Ascot 1983, 3000 km, bon état, \$1200, Yves 771-4145.

HONDA 500 Silver Wing 82, 2000 km, impeccable, 649-2109.

HONDA 750 F 78, 20.000 km, pneus neufs, parfait état, 5680, 274-8124.

HONDA 750 Nighthawk 1982, \$1700, 662-2332.

HONDA 82, CASQUE, 22.000 km, pneus neufs, 521-2414 ext. 2733.

KAWA GPZ 550, 1982, 17.000 km, Yosh, A1, \$1.600 Louis Jour 371-4121, 307-3078.

KAWA 1100, 83, 12.000 km, avec ou sans 300cc, 472-8048.

KAWASAKI GPZ 550, 1983, 10.000 km, \$2.000, 677-1133.

KAWASAKI KZ 750, 1983, 16.500 km, \$2.500, 5-221-0616.

KAWASAKI LTD 70, 400 cc, \$550, acheteur, 272-8615.

KAWASAKI Sceptre 750, 1982, 20.000 km, 83, avec équipement, 23.000 km, 656-2180.

KAWASAKI LTD 1980, 250, bon état, Michel 678-1095, 678-6457.

MINI TRACER CT 70, 5.000 km, pas de rouille, 3 ans, \$150, 521-2961.

(658) BATEAUX-MOTEUR, YACHTS, VOLIERS

MARINA LE PERROT
1981 Diesel Perrot, 452-2994.
Courtage et vente de bateaux, motos et voiles.

MOTOCROSS Honda 1983, CR-60, 400 cm, impeccable, 1-636-9845.

MOTOCROSS Yamaha YZ 490, Jillette 4 fois, \$1.875, 1-227-2214.

SCOOTER Italien Vespa 84, 200 cc, 400 km, porte-bagages, 1-636-9845.

SUZUKI GS 1100 L, 80, 30.000 km, \$21.145.

SUZUKI GS 650, équipé, casque, pneus neufs, \$1.500, 671-8892.

SUZUKI GS 650 GX, 1982, 16.000 milles, entretiens continus, 747-2257.

SUZUKI GS 750E, 83, pneus neufs + freins, mise au point, \$2.000, 273-2207.

SUZUKI GS 650 G, 1980, tout équipé, \$1.400, 376-6739.

SUZUKI GS 1500E, 1985, occasion, \$4.400, 376-6739.

SUZUKI 1150 EF, 1984, 16.200 km, Balance garanti, \$4.200, 656-2940.

SUZUKI 1982, modèle Tempair 650cc, 15.000 km, offre raisonnable occasion, 381-9669, 376-6739.

SUZUKI 500 ES, 83, 12.000 km, acheteur, neuf en 84, 608-2960.

SUZUKI Katana 650, 18.000 km, \$2000, 387-1454.

YAMAHA 85, \$1100, 12.000 km, \$4.500, samedi: 1-818-569-4292.

YAMAHA Maxim 550, 82, 12.500 km, impeccable, \$1300, 464-0172.

YAMAHA Seco 900, 83, très propre, \$2000, Jason 844-7086, 495-2152.

YAMAHA Virago 750, 82, 5000 km, Yamaha d'origine, 620-1547.

YAMAHA Vision 550, 82, 23.000 km, \$1100 discutabile, 527-7951 soir.

YAMAHA Vision 550, 82, achetée en 84, TOUTE équipée sport, très propre, \$2.100, 655-8819.

YAMAHA 1973, bonne condition, \$300, 644-3256.

YAMAHA 500, 1982, impeccable, \$325-929.

YAMAHA 82, R. 30, 10.000 km, parfaite condition, \$1400, Après 6h 539-5336 ou 465-7047.

(658) BATEAUX-MOTEUR, YACHTS, VOLIERS

VOILIER Banneau 30E, 1983, 4 voiles, Instruments, 621-7881.

VOILIER C.S. 27, 1983, lac Champlain, équipement complet, prix à discuter, 626-4345, 344-8982.

VOILIER C&C 1977, 29 pi, 400, bon état, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043, 3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063, 3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083, 3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093, 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153, 3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303, 3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323, 3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443, 3444, 3445, 3446, 3447, 3448, 3449, 3450, 3451, 3452, 3453, 3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 3462, 3463, 3464, 3465, 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473, 34

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

AVIS PUBLIC

PROJET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (ÉMISSAIRE) DANS LA VILLE DE DONNACONA

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparé en vertu des dispositions de la section IVA de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. chapitre Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le vendredi 9 août 1985 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation.

Ce dossier est notamment disponible pour consultation par le public au:

Centre Travail Québec
325, rue de l'Église
Donnacoona (Québec)
Tél.: (418) 285-2622

Bureau d'activités publiques sur l'environnement:
5199, rue Sherbrooke Est, Porte 3860
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 873-7790

12, rue Sainte-Anne, 1er étage
Québec (Québec)
Tél.: (418) 643-7447

De 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi. On peut y obtenir la liste des lots touchés par ce projet.

D'ici le 22 septembre 1985, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Deuxième avis:

Le 31 août 1985

Cet avis est publié par la Société québécoise d'assainissement des eaux conformément au règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. chapitre Q-2).

VENTE DE SURPLUS

Société d'énergie de la Baie James
Service Approvisionnement, 19^e étage
800, boul. de Maisonneuve est, Montréal (Québec)
H2L 4M8

APPEL D'OFFRES 85-290 VENTE DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENT DIVERS

LIEU: Territoire de la Baie James
(chantier LG 4)

VISITE: Une visite organisée aura lieu le
9 septembre 1985

RÉSERVATION: Date limite, le 5 septembre 1985
à 12 h 00.

ENVIRON 170 LOTS INCLUANT:

VÉHICULES LÉGERS

Automobiles, camionnettes & camionnettes familiales
(4x2 & 4x4), minibus, fourgonnettes, fourgons, motoneiges,
etc.

VÉHICULES DE SERVICE

Camions de types: nacelle, boîte fermée, lubrification,
flèches hydrauliques, bennes basculantes, autobus, citernes,
remorquage, charrie, manipulateur de pneus, tracteurs,
sableur, fardier, niveleuse, etc.

ÉQUIPEMENT

Grue hydraulique 30 t, chariots élévateurs, postes à souder,
compresseurs, réservoirs, génératrices 37,5, 100 &
125 kw, presse hydraulique, foreuse, balance 20 t, pompes,
chaufferettes portatives, séchoir à moraine, ensacheuse à
ciment, silos à ciment horizontaux 150 t, souffleries à ciment,
chaudière à vapeur, etc.

EXTRA-LOURD

Tracteur Fiat-Allis HD-31

Pour obtenir une copie du document d'appel d'offres
ou pour de plus amples renseignements, téléphoner
aux numéros suivants: (514) 289-5294 ou 289-5295

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

Le 17 septembre 1985 à 14 h 00

M. CHABOT, chef de service Approvisionnement et Services
Société d'énergie de la Baie James

ENCANTEURS LE CAVALIER A REÇU MANDAT DE VENDRE LES ACTIFS D'UN MANUFACTURIER DE CÉRAMIQUE ET POTERIE

GUY DE PELTEAU INC.
PAR VOIE D'

ENCAN PUBLIC

(EN LOTS DÉTAILLÉS, SANS RÉSERVE)

LIEU D'ENCAN: 108, rue Bélanger,
Châteauguay, (Québec)
DATE DE L'ENCAN: Mercredi le 4 septembre 1985 à 11 h

ÉQUIPEMENT DE POTIER:
1 — Four au gaz propane, 800,000 B.T.U. 8' x 9'
1 — Ponceuse à ruban «Black & Decker»
1 — Ponceuse à disque «Black & Decker»
1 — Programmeur «Honeywell» et régulateur de
température
5 — Tours à céramique électrique «Shingo» & «Brent»
2 — Potiers mécanique, électrique
1 — Tapis électrique «Bluebird» Type: F.H.
1 — Pug Mill «Bluebird»
1 — Moteur d'orgile «Bluebird»
1 — Système d'extrusion «Boly»

OUTILLAGES:
1 — Tour double «Mastercraft» 5'
1 — Scie à disque «Black & Decker»
1 — Scie à céramique «Black & Decker»
2 — Escaliers mobile métal
1 — Centre-roue, 12 x 10
1 — Assortiment d'outils à céramique, moules
(matrices), briques de four, etc.

EQUIPEMENT DE BUREAU:
Dactylo électrique «Olympia», Photocopieur «3M» Mod.
G001AA, Calculatrices, bureaux et chaises, etc.

DATE D'INSPECTION:
Mardi le 3 septembre 1985 de 10 h à 15 h.

TERMES ET CONDITIONS:
Dépôt 25% comptant ou chèque visé
Balance: Comptant ou chèque visé
Les Encanteurs Le Cavalier, en tant qu'ils soient
concernés, croient que les descriptions données sont
exactes mais ne donnent aucune garantie comme tel.

ENCANTEURS
Le Cavalier
1306, Basin
Montréal, Que. H3C 1W2
935-8875 Tél.: 055-60222

ENCAN de mobiliers et accessoires ménagers

MARDI, LE 3 SEPTEMBRE 1985 à 9h30

Mobilier de chambre à coucher de 5 pièces, moderne simili
poilassandre - Armoire antique en pin à 2 portes - Commode
antique à 4 tiroirs en noyer cendré - Dinette en érable - Table
de billard - Ensembles de chaises/tables - Petite vitrine en
chêne - Machine à laver et sècheuse Maytag vert pâle -
Grand congélateur - Cuisinière électrique - Articles en plaqué,
verre et porcelaine - Tapis style oriental et autres -
Matelas de fourrure - Lampes de table et lampes torchères -
Tableaux à l'huile, aquarelles et gravures encadrés - Petits
et gros appareils ménagers, etc.
EXPOSITION: Samedi, le 31 août de 9h30 à 10h et juste
avant la vente de mardi.

Toute marchandise vendue à nos encans est soumise à une prime de 10%
payable par tout acheteur et faisant partie du prix de vente.
Le pourcentage régulier chargé aux consommateurs est de 15% sur toute
vente de moins de \$500 et de 10% sur \$500 et au-dessus.

AUCUNS FRAIS MINIMUMS
Fraser Bros.
Encan hebdomadaire: 8010 Devonshire, angle Ferrier
Téléphone: 342-0050
(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

Appel d'offres

DEMANDE DE PROPOSITIONS
No 85-514
BANQUE DE CONSULTANTS
Pour le 11 septembre 1985 avant
11 h, heure locale

Appel de firmes de consultation pour l'exécution de mandats ouverts pour une période de 18 mois dans les spécialités suivantes:

- Gestion
- Organisation et méthode
- Systématisation
- Système d'information
- Gestion des ressources humaines
- Développement organisationnel et développement des ressources humaines

Toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu du lundi au jeudi entre 9 h et 16 h et le vendredi entre 9 h et 11 h 30 à l'adresse suivante:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement,
19^e étage
500, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Seules les personnes, sociétés ou compagnies ayant un bureau d'affaires au Québec et qui rencontrent les critères d'admissibilité sont admises à soumissionner. Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès du soussigné au numéro suivant: (514) 282-8000.
Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement
Émis le 28 août 1985

Caisse Populaire Fabreville

3149 boul. Dagenais ouest
Fabreville, Laval
H7P 1T8

APPEL D'OFFRES

Propriétaire:
Caisse Populaire Fabreville
3149, boul. Dagenais ouest
Fabreville, Laval
H7P 1T8

Projet:
Agrandissement du bâtiment de la Caisse Populaire Fabreville

Architectes:
Les Architectes Charbonneau et Charbonneau
6260 Côte-des-Neiges, suite 1
Montréal (Québec)
H3S 2A3

Ingénieurs en structure, mécanique, électricité:
Châtela Inc.
5900 boul. Lévesque, suite 404
Montréal-Nord (Québec)
H1G 1K9

La Caisse Populaire Fabreville, Propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement de son bâtiment. Seuls sont autorisés à soumissionner, pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q. ch. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du Propriétaire, contre un dépôt de trente-cinq dollars (\$35.) non remboursable.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre du Propriétaire d'une valeur de 10% du montant de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la Caisse Populaire Fabreville, 3149, boul. Dagenais ouest, Fabreville, Laval, jusqu'à midi, heure en vigueur localement, vendredi le 20 du mois de septembre 1985, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

La Caisse Populaire Fabreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, ni encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Laval, le 31 août 1985
André Mailly, directeur

FAUT QUITTER LES LIEUX NOUS VENDONS À LA LIVRE LIQUIDATION — DÉMOLITION

2000 TONNES DE PLAQUES D'ACIER 1/4 po. à 7/8 po. d'épaisseur, 8 pi. x 32 pi. à 10' la livre

2000 valves de 1 po à 12 po à 25' la lb. • 500 «Gearbox» à 20' la lb. • 500 pompes avec moteur à 25' la lb. • 30 turbines à vapeur à 22' la lb. • 7 barottes à 16' la lb. • 8 compresseurs (réfrig./air) 30 à 40' la lb. • 2 chaudières électriques à 35' la lb. • 15 malaxeurs 20 hp. à 20' la lb. • 3 échangeurs ALFA LAVAL (titane). • 1 monte-charge automatique 5 étages • 500 moteurs 550 v. à 22' la lb • 50 échangeurs de chaleur acier et inox. • 25 presses filtres à 20' la lb. • 150 réservoirs en acier à 12' la lb • 100 ventilateurs à 18' la lb. • 1 autoclave inox. 18 pi x 6 pi • 1 cheminée inox. 5 pi. diam. x 200 pi. H. • 1 tour acier galv. 8 pi x 200 pi • 4 pompes inox. spécial et plastique • 2 quais de déchargement • 12 pompes hydrauliques.

Pratiquement neuf.
Système de chauffage solaire comprenant:
12 unités de 6 plaques collectrices • 2 réservoirs verticaux de 4,500 gallons avec contrôle • 3 pompes de circulation, 5,000 pi linéaires de tuyauterie de cuivre, 3", 2" et 1 1/2". Valeur de 250,000\$ pour 22,000\$ peut vendre en unité séparée.

Les prix marqués sont pour de grosses quantités.
OUVERT LUNDI
Venez nous voir.

Ex-usine Dupont Shawinigan
Robert Laffeur entr. Inc.
rue Cloutier, Shawinigan (Québec)
(819) 537-4334, 537-6161
(819) 569-7754 (Sherbrooke)

COWANSVILLE

APPEL D'OFFRES
Système de Radiocommunications
Corporation Municipale de Cowansville

La Corporation Municipale de Cowansville demande des soumissions pour la fourniture, l'installation et l'entretien d'un système de radiocommunications destiné à ses services municipaux. Les soumissions (l'original et une copie) seront reçues dans des enveloppes cachetées et adressées à Monsieur Daniel Desrochers, greffier, au centre municipal de la Corporation Municipale de Cowansville, 220 Place Municipale, Cowansville, jusqu'à 14h00, le 17 septembre 1985 pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Une somme de vingt dollars (20,00\$), non remboursable, en fonds canadiens ou sous forme de chèque visé est exigée pour l'obtention des plans, devis et documents contractuels, lesquels seront disponibles à partir du 3 septembre 1985 à l'un ou l'autre des endroits suivants:

- Hôtel de Ville de Cowansville
220, Place Municipale
Cowansville (Québec)
- Angers, Drouin, Simard associés
65, rue Sherbrooke est
Bureau 201
Montréal (Québec)

Seules les personnes, compagnies, sociétés ou autres qui ont une place d'affaires dans la province de Québec et qui ont obtenu les documents d'appels d'offres de la Corporation Municipale de Cowansville sont admissibles pour soumissionner et seules les soumissions proposant des équipements de fabrication canadienne ou nord-américaine seront considérées. Toute soumission, pour être valide, doit être accompagnée d'une garantie de soumission correspondant au montant de dix pour cent (10%) de la valeur totale de la soumission.

La Corporation Municipale de Cowansville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Donné à Cowansville, ce 31 août 1985
LE GREFFIER
DANIEL DESROCHERS

Outremont

APPEL D'OFFRES

SYSTÈMES INTÉGRÉS DE GESTION DE LA COUR MUNICIPALE

La Ville d'Outremont désire installer et opérer un (1) sous-système intégré de gestion de la Cour municipale. Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer le cahier des charges pour un montant de 355, au bureau du directeur de l'Approvisionnement, à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 510 avenue Davaar.

Des soumissions seront reçues jusqu'au 28 septembre 1985 à 12 h. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville
Le 31 août 1985

Outremont

APPEL D'OFFRES

LA FOURNITURE D'UN ORDINATEUR HP-3000 SÉRIE 37 ET SES PÉRIPHÉRIQUES

La Ville d'Outremont désire acquies tous les équipements nécessaires pour opérer adéquatement différents sous-systèmes intégrés de gestion. Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer le cahier des charges pour un montant de 35 \$, au bureau du directeur de l'Approvisionnement, à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 510 avenue Davaar.

Des soumissions seront reçues jusqu'au 28 septembre 1985 à 12h. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville
Le 31 août 1985

CN

Appels d'offres pour l'installation de parois intérieures d'aqueduc à Lutosa Creek — km 413,36 (mille 265,85) subdivision rivière Méandre, près de Steven River, Alberta.

Le travail comprend l'excavation et l'installation de tuyaux d'acier renforcé, l'installation de plaque de soutènement dans les aqueducs existants, l'excavation de tunnel et l'installation de renforcement intérieur; installation du système d'adduction d'eau et d'épuration.

Les soumissions cachetées et l'enveloppe de retour seront reçues jusqu'à midi, heure des montages, le jeudi 12 septembre 1985.

Pour obtenir la documentation sur les soumissions, veuillez en faire la demande à l'ingénieur en chef régional, 15^e étage, 10004-104^e avenue Edmonton, Alberta, accompagnée d'un dépôt de 50\$ par chèque visé, à l'ordre de la Canadian National Railway Co. Le dépôt sera retourné sur réception des documents en bon état, dans un délai de 30 jours après l'ouverture officielle des soumissions. Pour toutes questions techniques, veuillez communiquer avec le bureau du chargé de projet, Edmonton, Alberta (403) 421-6316.

On ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Walker,
Vice-président senior
Ouest du Canada
Edmonton, Alberta

Suite des Avis
légaux
en page
F 14

AVIS

Nous avons été mandaté par une banque à charte en vertu de l'article 178 et suivants, dans l'affaire de:

ROGER LAROSE INC. & BOUTIQUE DU PIANO LTÉE
ET AUTRES
POUR VENDRE PAR VOIE DE

LIQUIDATION AU PUBLIC

288 PIANOS ET ORGUES
NEUFS — DÉMONSTRATEURS — USAGÉS
À l'entrepôt temporaire
708, rue Deslauriers — Ville St-Laurent
(ouest de l'Acadie sud de Côte-Vertu par Lebeau)

PIANOS: BURDETT - EVANS BROS - GILBERT & BELL - GRINNELL - HALLET DAVIS - HARTFORD - HARVEY - HEINTZMAN - J & W HERBERT - KOHLER CAMPBELL - LESAGE - LESTER - LINDSAY - LOWREY - MARIHOE - MARSHALL & WENDELL - MASON & RISCH - NORDHEIMER - QUIDOZ - PRATTE - WALCRAIG - RIALSO - R. R. WILLIAMS - SHAFF - SHERLOCK HANNING WADSWORTH - WELLINGTON - WILLIAM - WILLIS - WILSON - WINTER WORMWATH - ZIMMERMAN - ETC. ETC.

ORGUES: ARP - BALDWIN - CRUMAR - CONN - ELECTROHOM - ESTEY - ELKA - FIANORGAN - FARSISGEM - GALANT - GULBRANSEN - HAMMOND - KIMBALL - LOWREY - LESTER - MASON & RISCH - NATIONAL - NKD - ORGANIC - ORCANA - ORLA - ROLAND - SILVERSTONE - STORY & CLARK - SOUNA - STEREO-PHONIC - THOMAS - TECHNICS - VISCOUNT - WELSON - YAMAHA - ETC.

ASSORTIMENT: ORGUES PORTATIVES — AMPLIFICATEURS — COLONNES DE SON QUANT, LESLIE — GUITARES — ETC.

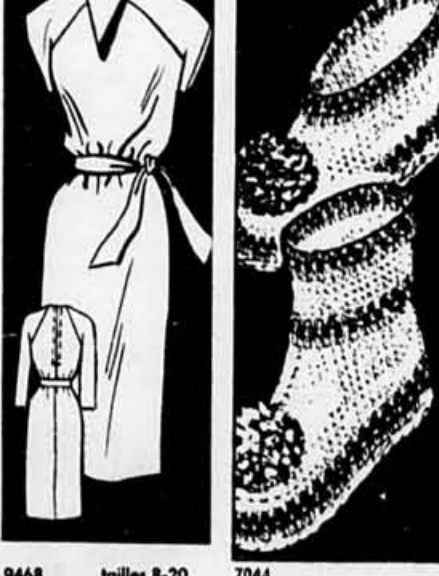
LIEU DE LA LIQUIDATION
708 rue DESLAURIERS — VILLE SAINT-LAURENT
(OUEST DE L'ACADIE-SUD DE CÔTE-VERTU PAR LEBAU)

OUVERTURE
LE MARDI 3 SEPTEMBRE — 9 H 30
ET LES JOURS SUIVANTS JUSQU'À ÉCOULEMENT COMPLET
VISA et MasterCard ACCEPTÉES

FOURNIER
666 1251

La mode du jour

DERNIER CRI DOIGTS AGILES



9468 toiles 8-20
7044

MARIAN MARTIN Alice Brooks

Magnifique robe à empiècement, enroulée en V, à manches courtes ou longues, qui constitue un ravissant cadeau. Parfaite pour écouter la TV ou pour voyager. Vous les réaliserez en trois semaines assorties. Patron 7044, tailles p.m. incl.

TROIS DOLLARS (3\$) (pas de taxes, s.t.p.) pour chaque patron réalisée cinq cents (45) par patron pour l'envoi par le courrier de première classe et pour les frais de manutention spéciale. Ne pas faire de réservations avant 15 jours.

LA PRESSE s'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner le numéro de modèle et le taille idéal que vous aimez et un adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMÉRO DE CODE POSTAL. Ces patrons avec la traduction des principales termes en français, ne sont pas échangeables. Écrire à: Marian Martin, Service des Patrons LA PRESSE, 109, Crochard Blvd., Scarborough, Ontario M1B 1S4. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer son plus ni catalogue ni cahier de mode.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de la faillite de:
SIMON TOUNISSIDIS
1620, Croissant
Rousseau, Brossard,
Que.

Les soumissions cachetées et adressées au bureau du syndic, MAX B. DRUKER, C.A., jusqu'à jeudi, le 5 septembre 1985 à 11:00 a.m., pour l'achat des biens suivants:

Lot no. 1:
Un bungalow situé au 1620 Croissant Rousseau, Brossard, Que., décrit comme étant:

La subdivision numéro DIX-SEPT du lot original numéro CINQUANTE-SEPT (57-17) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Madeleine.

Sujet à une hypothèque d'environ \$ 88.000,00

Les soumissions doivent être cachetées et porter sur l'enveloppe la mention: «SIMON TOUNISSIDIS»

2. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu jeudi, le 5 septembre 1985 à 11:00 a.m., au bureau du syndic.

3. La propriété pourra être inspectée sur rendez-vous seulement, mardi le 3 septembre 1985. Le soumissionnaire intéressé devra communiquer avec le syndic au préalable, soit entre 10:00 a.m. et 12:00 midi.

4. Les ajustements pour taxes, etc. se feront à la date de l'acceptation de l'offre.

5. Les termes et conditions relativement à la présente vente par soumissions seront disponibles au moment de l'inspection.

MAX B. DRUKER, C.A. Syndic

BUREAU: DRUKER & ASSOCIÉS INC. 4333, rue Sainte-Catherine ouest, suite 201, Montréal, Qué. H3Z 1P9 Tél: 935-8501

CN

APPEL D'OFFRES

pour construction d'une clôture à mailles de chaîne pour les Chemins de Fer Nationaux du Canada entre l'Échangeur de Vallon et le pont de la rivière St-Charles à Limoilou dans la Ville de Québec.

Nature des travaux: Construire une clôture à mailles de chaîne de 1,8 mètre de hauteur, le long des emprises nord et sud des Chemins de Fer Nationaux du Canada, sur une longueur approximative de 4,40 mètres.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'au 14 septembre 1985 à midi HAE.

Les documents pertinents seront fournis sur demande à: 25 Marché Champlain, Québec, Québec G1K 4H2.

Moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars (\$50) payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à:

Noel Gagné, 418-694-2707
La compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

BUREAU DU VICE-PRÉSIDENT
RÉGION DU ST-LAURENT
CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

CENTRE D'ACCUEIL DES LAURENTIDES

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Centre d'Accueil des Laurentides
rénovations extérieures
346, 348,

SIDA : le remède pourrait venir du Canada

VANCOUVER (PC) — Il y a plus de chance de trouver une méthode de guérison du SIDA (syndrome d'immuno-déficience acquise) au Canada qu'aux États-Unis, car le système médical canadien est supérieur et plus coopératif, a déclaré hier un médecin de Los Angeles.

Ancien directeur du programme de lutte au SIDA au Centre médical de l'Université de la Californie du Sud, comté de Los Angeles, le Dr Michael Reckart a été engagé par le gouvernement de la Colombie-Britannique pour diriger son programme de recherche et d'appui aux victimes de la maladie.

Le gouvernement de Colombie-Britannique doit lancer une campagne publicitaire de \$120 000 dans les médias, afin de détruire certains mythes entourant le SIDA et d'informer la population sur les risques de contracter cette maladie.

Jusqu'ici, on a enregistré 61 cas de SIDA en Colombie-Britannique et 25 victimes en sont mortes. Au Canada, on a rapporté 270 cas.

« Vous maintenez une attitude beaucoup plus saine à l'endroit de nos concitoyens canadiens et à l'endroit du ministère de la Santé. A mon avis, nous avons la chance ici d'accomplir une meilleure besogne dans l'identification de la maladie et l'information au sein de la population qu'aux États-Unis », a aussi noté le Dr Reckart.

Pentagone : prise de sang pour détecter les porteurs de SIDA

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a annoncé hier qu'il allait commencer incessamment à faire subir des tests à toutes les recrues pour écarter du service armé les porteurs de SIDA.

La peur du syndrome immuno-déficientiel acquis (SIDA), qui ne cesse de s'étendre aux États-Unis, vient ainsi de gagner les forces armées américaines. M. William Mayer, secrétaire adjoint à la Défense pour les affaires de santé, a annoncé que les recrues seraient soumises à des tests sanguins et à des examens plus approfondis en cas de résultats positifs de ces tests. Si ces examens confirment les résultats des tests, les postulants ne seront pas admis à porter l'uniforme.

C'est une simple mesure de prudence médicale, a déclaré M. Mayer. Il a ajouté qu'en se fondant sur les statistiques les plus récentes, on pouvait s'attendre à trouver chaque mois environ 75 personnes ayant été exposées au SIDA parmi les recrues.

M. Mayer a précisé que le programme de dépistage commencerait le plus tôt possible et au plus tard le premier octobre prochain.

Ce programme, qui reflète la crainte des experts que cette maladie mortelle ne soit en train de s'étendre au public en général, a immédiatement été attaqué par des groupes de défense des droits des homosexuels.

Cela établit un dangereux précédent en mettant en place une sorte de test de recrutement, a déclaré M. Jeff Levi, responsable d'une association de défense des homosexuels, la National Gay Taskforce.

Le test sanguin dont va se servir le Pentagone est déjà utilisé par les banques de sang dans le pays pour écarter les donneurs ayant été exposés à la maladie et risquant en conséquence de la transmettre.

Ce test, approuvé par l'administration chargée du contrôle des produits pharmaceutiques et alimentaires (FDA), n'avait pas encore été utilisé de façon aussi systématique par un organisme gouvernemental pour tester des candidats à un emploi.

Durant la première moitié de l'année fiscale en cours (qui a commencé en octobre 1984), quelque 158 000 recrues ont été enrôlées par les différentes armées américaines.

M. Mayer a indiqué que le test serait appliqué à tous ceux qui souhaitent rejoindre les forces armées américaines, officiers compris. Il a estimé le coût du programme à environ \$1 million par an.

Le SIDA, maladie qui se caractérise par une disparition des défenses immunitaires de l'organisme, affecte plus particulièrement les homosexuels, les drogués utilisant des injections et les hémophiles qui ont besoin de transfusions sanguines, mais les spécialistes craignent qu'il ne soit en train de s'étendre au reste de la population.

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS
BANVILLE (Dr Roméo) BAUEILLU (Père) LIONEL O.F.M.
BROSSEAU (Lucille) CANTIN (Régina Landry)
CHEVRIER (Florin) CÔTE (Horace) DANSEURAU (Georges)
DOUVILLE (Jacques) DRAPEAU (Léopold) DURANCEAU-LEMOYNE (Angela)
FARMER (Eddy) GAUTHIER (Lucienne) HYLANDS (Arthur)

BROSSEAU (Lucille) A St-Eustache, le 30 août 1985, à l'âge de 72 ans, est décédée Lucille Paiement, épouse de feu Jean-René Brosseau. Mère de Pierre (Denise Berthelot), Gilles (Yvette St-Cyr), Francine (Robert R. Provencher), et Marcel, grand-mère de 5 petits-enfants, elle laisse également ses frères, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons **Alban Mallette & Fils**, 146, rue St-Louis, St-Eustache, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 13h et de la inhumation à St-Eustache. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du Québec des maladies du cœur seraient appréciés. Exposé dimanche de 2h à 3h et 7h à 10h.

CANTIN (Régina Landry) A Ste-Perpétue, le 29 août 1985, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Hervé Cantin née Régina Landry. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louis-Paul Cantin, curé à Ste-Perpétue, Lucien (époux de Madeleine Dore), Thérèse, religieuse, Gérard (époux de Georgette Lacharité), Jean-Marie (époux de Carmen Guillemette), ses sœurs, Mme Diana Duval, Mme Thérèse Turcotte. Les funérailles auront lieu dimanche le 1er septembre. Le convoi funéraire partira des salons **Denis Roy & Ste-Perpétue Cité Nicolet** pour se rendre à l'église Ste-Perpétue, où le service sera célébré à 20h et de la inhumation à St-Guillem, cimetière de St-Guillem, cimetière de Drummond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ste-Perpétue est à la sortie 196 sur la Transcanadienne.

DANSEREAU (Georges) A Vercheres, le 29 août 1985, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Georges Dansereau, retraité de la C.E.C.M. Il laisse dans le deuil son épouse Simone Chicoine; ses enfants André (Yolande Desmarais), Janine et Gilles (Andrée Racicot); ses petites-filles: Nathalie et Julie; ses sœurs Germaine et Madeleine (Louis-Paul Paul); ses belles-sœurs Jeanne Chicoine, Rose, Jeanne et Berthe; ses beaux-frères, Dr Paul-Emile Chicoine et Gaston Chicoine (Fabianna Larose) et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire **Liberte Inc.**, 4, rue St-André, Vercheres, pour se rendre à l'église St-François-Xavier de Vercheres, où le service sera célébré à 2h et de la inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: samedi, dimanche de 14h à 17h et 19h à 22h. Direction **Serge Laliberté**

DOUVILLE (Jacques) A Montréal, est décédé Jacques Douville, pilote et ingénieur, fils de Madeleine Delisle et Roland Douville. Il nous a quittés la semaine dernière. Il a manifesté le désir que des dons soient offerts à la Société canadienne du cancer. Salut Jaquet.

DRAPEAU (Léopold) A Laval, le 31 août 1985 à l'âge de 66 ans est décédé Léopold Drapeau époux de Thérèse Parent. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Yves (Martine Pigeault), Claude (Robert Leboeuf), Guy, Lucie (Michel Bélanger); ses 6 petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Daloire Inc.**, 2159 est, boul. St-Martin, Duvernay, Laval, pour se rendre à l'église St-Léopold où le service sera célébré à 11h et de la inhumation à l'Alfred Daloire Inc. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé dimanche le 1er septembre à 14 heures. Salons fermés de 5h à 7h.

DURANCEAU-LEMOYNE (Angela) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Angela Lemoyne, née Duranceau, épouse de René Lemoyne. Outre son époux, elle laisse sa fille Denise, son beau-frère M. Honoré Charest, ses belles-sœurs: Mme Catherine Goyette et Mme Estelle Labelle ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé à la résidence funéraire **Magnus Poirier Inc.**, 6520, rue St-Denis, Funérailles mardi le 3 septembre à 11h en l'église St-Jean-de-la-Croix, inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Exposé dimanche à 14h, heure de visites 14h à 17h, 19h à 22h.

FARMER (Eddy) A Laval, le 29 août 1985 à l'âge de 73 ans est décédé M. Eddy Farmer. Il laisse dans le deuil son épouse Lucienne Milord, ses enfants: Pierre (époux de Francine Savard), Viviane (épouse de Gaetan Jasnin), ses petits-enfants: Patrick et Eric; ses sœurs Nelly, Annette, Lucille, Jacqueline, Françoise et Cécile; ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé dimanche à compter de 13 heures au complexe **Alfred Daloire Inc.**, 2159 est, boul. St-Martin, Duvernay, Laval. Les funérailles auront lieu lundi le 2 septembre, à 11h a.m., en l'église St-Elzear, Laval et de la inhumation à l'Alfred Daloire Inc. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lucienne) A St-Augustin, le 29 août 1985 à l'âge de 78 ans est décédée Mme Lucienne Lorrain épouse de feu Frédéric Gauthier. Elle laisse ses enfants: Léon (Roger Lauson), Pierrette, Ronald (Jeanne Therrien) et Charles (Maurice Giraldeau) ainsi que 12 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons **Donat Martin & Fils**, 15180, rue Principale, St-Augustin, pour se rendre à l'église St-Augustin où le service sera célébré à 11h a.m., inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites de 2h à 5h et de 7h à 10h.

HYLANDS (Arthur) A Montréal, le 29 août 1985 à l'âge de 58 ans est décédé Arthur Hylands. Il laisse dans le deuil sa sœur Audrey (Mme A. Kenworthy) et feu Kay Stirling. Un service aura lieu en la chapelle des salons funéraires **Arnstrong**, 3426, av. du Parc, mardi le 2 septembre à 2 heures, et de la inhumation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé dimanche à 2 heures. Salons fermés de 5h à 7h.

LAROCQUE (Blanche) (née Chicoine) A Verdun, le 29 août 1985 à l'âge de 85 ans il nous est décédé Blanche Larocque épouse de feu Pierre Paul. Elle laisse ses enfants: Claire (Dumont), son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAURION (Claire) A Verdun, le 21 août 1985, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Claire Laurion, fille de feu Willie Laurion et de feu Irene Lamontagne, demeurant autrefois rue Cool à Verdun. Elle était la sœur de feu Jacques Laurion. Exposé lundi à 19 heures à la Résidence Funéraire.

LAROCQUE (Blanche) (née Chicoine) A Verdun, le 29 août 1985 à l'âge de 85 ans il nous est décédé Blanche Larocque épouse de feu Pierre Paul. Elle laisse ses enfants: Claire (Dumont), son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAURION (Claire) A Verdun, le 21 août 1985, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Claire Laurion, fille de feu Willie Laurion et de feu Irene Lamontagne, demeurant autrefois rue Cool à Verdun. Elle était la sœur de feu Jacques Laurion. Exposé lundi à 19 heures à la Résidence Funéraire.

LAROCQUE (Blanche) (née Chicoine) A Verdun, le 29 août 1985 à l'âge de 85 ans il nous est décédé Blanche Larocque épouse de feu Pierre Paul. Elle laisse ses enfants: Claire (Dumont), son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAURION (Claire) A Verdun, le 21 août 1985, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Claire Laurion, fille de feu Willie Laurion et de feu Irene Lamontagne, demeurant autrefois rue Cool à Verdun. Elle était la sœur de feu Jacques Laurion. Exposé lundi à 19 heures à la Résidence Funéraire.

LAROCQUE (Blanche) (née Chicoine) A Verdun, le 29 août 1985 à l'âge de 85 ans il nous est décédé Blanche Larocque épouse de feu Pierre Paul. Elle laisse ses enfants: Claire (Dumont), son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAURION (Claire) A Verdun, le 21 août 1985, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Claire Laurion, fille de feu Willie Laurion et de feu Irene Lamontagne, demeurant autrefois rue Cool à Verdun. Elle était la sœur de feu Jacques Laurion. Exposé lundi à 19 heures à la Résidence Funéraire.

LAROCQUE (Blanche) (née Chicoine) A Verdun, le 29 août 1985 à l'âge de 85 ans il nous est décédé Blanche Larocque épouse de feu Pierre Paul. Elle laisse ses enfants: Claire (Dumont), son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAURION (Claire) A Verdun, le 21 août 1985, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Claire Laurion, fille de feu Willie Laurion et de feu Irene Lamontagne, demeurant autrefois rue Cool à Verdun. Elle était la sœur de feu Jacques Laurion. Exposé lundi à 19 heures à la Résidence Funéraire.

LAROCQUE (Blanche) (née Chicoine) A Verdun, le 29 août 1985 à l'âge de 85 ans il nous est décédé Blanche Larocque épouse de feu Pierre Paul. Elle laisse ses enfants: Claire (Dumont), son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAURION (Claire) A Verdun, le 21 août 1985, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Claire Laurion, fille de feu Willie Laurion et de feu Irene Lamontagne, demeurant autrefois rue Cool à Verdun. Elle était la sœur de feu Jacques Laurion. Exposé lundi à 19 heures à la Résidence Funéraire.

LAROCQUE (Blanche) (née Chicoine) A Verdun, le 29 août 1985 à l'âge de 85 ans il nous est décédé Blanche Larocque épouse de feu Pierre Paul. Elle laisse ses enfants: Claire (Dumont), son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAURION (Claire) A Verdun, le 21 août 1985, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Claire Laurion, fille de feu Willie Laurion et de feu Irene Lamontagne, demeurant autrefois rue Cool à Verdun. Elle était la sœur de feu Jacques Laurion. Exposé lundi à 19 heures à la Résidence Funéraire.

LAROCQUE (Blanche) (née Chicoine) A Verdun, le 29 août 1985 à l'âge de 85 ans il nous est décédé Blanche Larocque épouse de feu Pierre Paul. Elle laisse ses enfants: Claire (Dumont), son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAVALLEE (Armand) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Armand Lavallee, époux de Jeanette Gagné. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Germain (Diane Sigouin), Armand (Pierrette St-Germain), Nicole (Roger Cormier), Francine (Perry St-Germain), Micheline (Jean-Guy Duperron) et Maria; plusieurs petits-enfants, ses frères et sœurs, autres parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Daloire Inc.**, 11813, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Jeannine) A Montréal, le 23 août 1985, à l'âge de 61 ans, après une longue maladie est décédée Mme Normand Legault (Jeanne Prévost). La dépouille mortelle n'a pas été exposée elle a été incinérée. Elle laisse beaucoup de parents et amis. Une messe sera célébrée samedi le 7 septembre à 10h en l'église St-Rémi de Montréal-Nord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LINDSAY (Hugh A.W.) A Montréal, le 29 août 1985, à l'âge de 47 ans, est décédé Hugh A.W. Lindsay, époux de Lise St-Amour, père de John (Janet Campbell), Thérèse et Andrew. Il laisse aussi ses frères, Lewis (Faye), Howen (Rosemary) et sa sœur Kay (Bill). Exposé à la résidence funéraire **Lakeshore, Cardinal Inc.**, 560, bord du Lac, Dorval. La liturgie de la parole aura lieu en la chapelle des salons, mardi le 3 septembre à 11h a.m. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé dimanche à 2 heures. Salons fermés de 5h à 7h.

MOLLER (Klaus) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Klaus Moller, époux de Alice Thériault. Outre son épouse il laisse ses enfants: Henry, Anne-Marie, Pierre, son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAVALLEE (Armand) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Armand Lavallee, époux de Jeanette Gagné. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Germain (Diane Sigouin), Armand (Pierrette St-Germain), Nicole (Roger Cormier), Francine (Perry St-Germain), Micheline (Jean-Guy Duperron) et Maria; plusieurs petits-enfants, ses frères et sœurs, autres parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Daloire Inc.**, 11813, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Jeannine) A Montréal, le 23 août 1985, à l'âge de 61 ans, après une longue maladie est décédée Mme Normand Legault (Jeanne Prévost). La dépouille mortelle n'a pas été exposée elle a été incinérée. Elle laisse beaucoup de parents et amis. Une messe sera célébrée samedi le 7 septembre à 10h en l'église St-Rémi de Montréal-Nord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LINDSAY (Hugh A.W.) A Montréal, le 29 août 1985, à l'âge de 47 ans, est décédé Hugh A.W. Lindsay, époux de Lise St-Amour, père de John (Janet Campbell), Thérèse et Andrew. Il laisse aussi ses frères, Lewis (Faye), Howen (Rosemary) et sa sœur Kay (Bill). Exposé à la résidence funéraire **Lakeshore, Cardinal Inc.**, 560, bord du Lac, Dorval. La liturgie de la parole aura lieu en la chapelle des salons, mardi le 3 septembre à 11h a.m. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé dimanche à 2 heures. Salons fermés de 5h à 7h.

MOLLER (Klaus) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Klaus Moller, époux de Alice Thériault. Outre son épouse il laisse ses enfants: Henry, Anne-Marie, Pierre, son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAVALLEE (Armand) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Armand Lavallee, époux de Jeanette Gagné. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Germain (Diane Sigouin), Armand (Pierrette St-Germain), Nicole (Roger Cormier), Francine (Perry St-Germain), Micheline (Jean-Guy Duperron) et Maria; plusieurs petits-enfants, ses frères et sœurs, autres parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Daloire Inc.**, 11813, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Jeannine) A Montréal, le 23 août 1985, à l'âge de 61 ans, après une longue maladie est décédée Mme Normand Legault (Jeanne Prévost). La dépouille mortelle n'a pas été exposée elle a été incinérée. Elle laisse beaucoup de parents et amis. Une messe sera célébrée samedi le 7 septembre à 10h en l'église St-Rémi de Montréal-Nord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LINDSAY (Hugh A.W.) A Montréal, le 29 août 1985, à l'âge de 47 ans, est décédé Hugh A.W. Lindsay, époux de Lise St-Amour, père de John (Janet Campbell), Thérèse et Andrew. Il laisse aussi ses frères, Lewis (Faye), Howen (Rosemary) et sa sœur Kay (Bill). Exposé à la résidence funéraire **Lakeshore, Cardinal Inc.**, 560, bord du Lac, Dorval. La liturgie de la parole aura lieu en la chapelle des salons, mardi le 3 septembre à 11h a.m. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé dimanche à 2 heures. Salons fermés de 5h à 7h.

MOLLER (Klaus) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Klaus Moller, époux de Alice Thériault. Outre son épouse il laisse ses enfants: Henry, Anne-Marie, Pierre, son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAVALLEE (Armand) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Armand Lavallee, époux de Jeanette Gagné. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Germain (Diane Sigouin), Armand (Pierrette St-Germain), Nicole (Roger Cormier), Francine (Perry St-Germain), Micheline (Jean-Guy Duperron) et Maria; plusieurs petits-enfants, ses frères et sœurs, autres parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Daloire Inc.**, 11813, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Jeannine) A Montréal, le 23 août 1985, à l'âge de 61 ans, après une longue maladie est décédée Mme Normand Legault (Jeanne Prévost). La dépouille mortelle n'a pas été exposée elle a été incinérée. Elle laisse beaucoup de parents et amis. Une messe sera célébrée samedi le 7 septembre à 10h en l'église St-Rémi de Montréal-Nord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LINDSAY (Hugh A.W.) A Montréal, le 29 août 1985, à l'âge de 47 ans, est décédé Hugh A.W. Lindsay, époux de Lise St-Amour, père de John (Janet Campbell), Thérèse et Andrew. Il laisse aussi ses frères, Lewis (Faye), Howen (Rosemary) et sa sœur Kay (Bill). Exposé à la résidence funéraire **Lakeshore, Cardinal Inc.**, 560, bord du Lac, Dorval. La liturgie de la parole aura lieu en la chapelle des salons, mardi le 3 septembre à 11h a.m. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé dimanche à 2 heures. Salons fermés de 5h à 7h.

MOLLER (Klaus) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Klaus Moller, époux de Alice Thériault. Outre son épouse il laisse ses enfants: Henry, Anne-Marie, Pierre, son frère et sa sœur, résidant en Allemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Magnus Poirier Inc.**, 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à la Résidence Funéraire **L. Theriault Inc.**, 512, rue de l'Église, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre, à 10h a.m., en l'église Notre-Dame-Auxiliaire de Verdun et de la inhumation à la Résidence Funéraire.

LAVALLEE (Armand) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Armand Lavallee, époux de Jeanette Gagné. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Germain (Diane Sigouin), Armand (Pierrette St-Germain), Nicole (Roger Cormier), Francine (Perry St-Germain), Micheline (Jean-Guy Duperron) et Maria; plusieurs petits-enfants, ses frères et sœurs, autres parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Daloire Inc.**, 11813, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10h, et de la inhumation à l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Jeannine) A Montréal, le 23 août 1985, à l'âge de 61 ans, après une longue maladie est décédée Mme Normand Legault (Jeanne Prévost). La dépouille mortelle n'a pas été exposée elle a été incinérée. Elle laisse beaucoup de parents et amis. Une messe sera célébrée samedi le 7 septembre à 10h en l'église St-Rémi de Montréal-Nord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NELSON (Hugh) Un service commémoratif pour Hugh Nelson, qui est décédé le 14 août, aura lieu le 12 septembre, à 7h p.m., à la chapelle de l'Université McGill, située 3520 rue University. Tous ses amis sont invités.

NEVILLE (Bella) A Montréal, le 29 août 1985, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Bella Neville, épouse de William Neville. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Kathleen et Irene ainsi que ses petits-enfants: Robert, Lynda, Norman et Sandra. Les funérailles auront lieu mardi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourgie Ltée**, 816, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc, où le service sera célébré à 10h et de la inhumation à l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé dimanche à 2h.

PHILION (Gaston) A Laval, le 30 août 1985, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Gaston Philion, époux de Laurence Desjardins. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Mireille, Louise; ses petits-enfants: Chantal (Jacques Mathieu), Corine Lefebvre, son arrière-petite-fille Gabrielle Mathieu, ainsi ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. A la demande du défunt la dépouille ne sera pas exposée, une réunion de prières aura lieu dimanche le 7 septembre, à 11 heures, au complexe **Alfred Daloire**, 2159 est, boul. St-Martin, Duvernay, Laval. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

PRUD'HOMME (Marcel) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Marcel Prud'homme, courtier d'assurances et chanteur bien connu. Frère de Jean-Paul (Françoise Moreau), Marguerite, René (Carmen Brabant), Guy (Jeannette Biard) et Thérèse Marc-Aurèle et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira des salons **Alban Mallette & Fils**, 146, rue St-Louis, St-Eustache, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache où le service sera célébré à 2h et de la inhumation à St-Eustache. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. Exposé samedi à 7 heures.

RAINVILLE (Elizabeth) A Montréal, le 30 août 1985, à l'âge de 76 ans, est décédée Elizabeth Duchesne, épouse de feu Normand Rainville et de Mendoza Allard. Elle laisse ses enfants Réjean (Rosina Colsch), Claude (Annette Soullière), Gilles (Simonne Carignan), Gisele ainsi que ses

Depuis le meurtre de Guido Pucci, se procurer légalement une arme à feu implique un long processus

Le 17 décembre dernier, Doriana di Taddeo, une employée de la société Montréal Trust, faisait feu à bout portant sur son « ami » Guido Pucci au bar de l'hôtel Maritime, boulevard Dorchester, où il se produisait comme chanteur.

FERNAND BEAUREGARD

Ce meurtre en lui-même constituait un événement important et se méritait la page des quotidiens de Montréal. Mais ce qui le rendait plus remarquable encore, c'est que la présumée meurtrière révélait, dans ses déclarations à la police et plus tard au cours de son témoignage devant le tribunal, la facilité avec laquelle elle avait pu se procurer l'arme du crime.

Il ne lui avait fallu que quelques heures — et ce dans la même journée — pour obtenir un permis d'acquisition d'arme à feu et, ensuite, acheter l'arme, un revolver de calibre .38, ainsi que des balles.

Que serait-il arrivé si la jeune femme, secouée ce jour-là d'une violente crise de jalousie, avait dû patienter une semaine ou deux avant d'entrer en possession de son arme ? Ce délai aurait-il permis à Doriana di Taddeo de réfléchir sur la gravité du geste qu'elle allait poser et, qui sait, empêcher le drame passionnel de se produire ? S'il est impossible de répondre à une telle question, il est quand même permis de la poser.

Un test de LA PRESSE

À la suite des déclarations de l'inculpée et de l'importante couverture accordée à celles-ci par les médias, le public a vivement réagi et, dans certains cas, a sévèrement critiqué le système qui, semble-t-il, permet à Monsieur ou Madame tout-le-monde d'acheter une arme à feu comme

s'il s'agissait d'une raquette de tennis ou d'un bâton de golf.

LA PRESSE a voulu savoir si les allégations de Doriana di Taddeo pouvaient être infirmées ou confirmées et d'autre part — par l'« emise du signataire de ce texte — faire l'expérience du processus qui mène à l'acquisition d'une arme à feu à autorisation restreinte.

Le 8 janvier 1985, je me suis donc présenté au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, où, après avoir déclaré mes noms et prénoms et déclaré le but de ma visite, j'étais dirigé vers le département affecté à l'acquisition des armes à feu.

Il était 10 h. Déjà, une bonne douzaine de personnes — gens d'affaires, policiers, secrétaires, motards — m'avaient précédé, les uns, comme moi, en quête d'un permis de simple acquisition ou de port d'armes, certains voulant ajouter à leur collection, les autres venus enregistrer l'arme qu'ils s'étaient déjà procurée.

Après plus d'une heure d'attente, c'est mon tour. On me remet un formulaire portant le titre « Demande d'autorisation d'acquisition d'arme à feu (AAAF) » et l'identification « GRC 1 400 (78-06) ».

Nom, prénom, adresse, taille, poids, couleur des yeux, date de naissance et (quoique je m'étais proposé de ne pas révéler que j'étais journaliste) profession et casier judiciaire s'il y a lieu. Je note que le nom de l'employeur n'est pas requis.

Une fois la formule dûment remplie et vérifiée, on me remet, moyennant la somme de \$10, ce fameux « Permis d'acquisition » bon pour cinq ans. L'arme doit être gardée à mon domicile permanent et ne peut en aucun temps être transportée ailleurs sans autorisation expresse.

Tout cela a pris à peine deux heures.

Je m'étonne de cette rapidité. Deux heures pour obtenir un tel permis ! Il ne me reste plus qu'à me rendre chez un vendeur autorisé, marchand ou armurier. Mais, où aller ?

Un collègue me refille le nom d'un armurier bien connu de la Rive-Sud. Pour accélérer le processus, je m'y rends l'après-midi même.

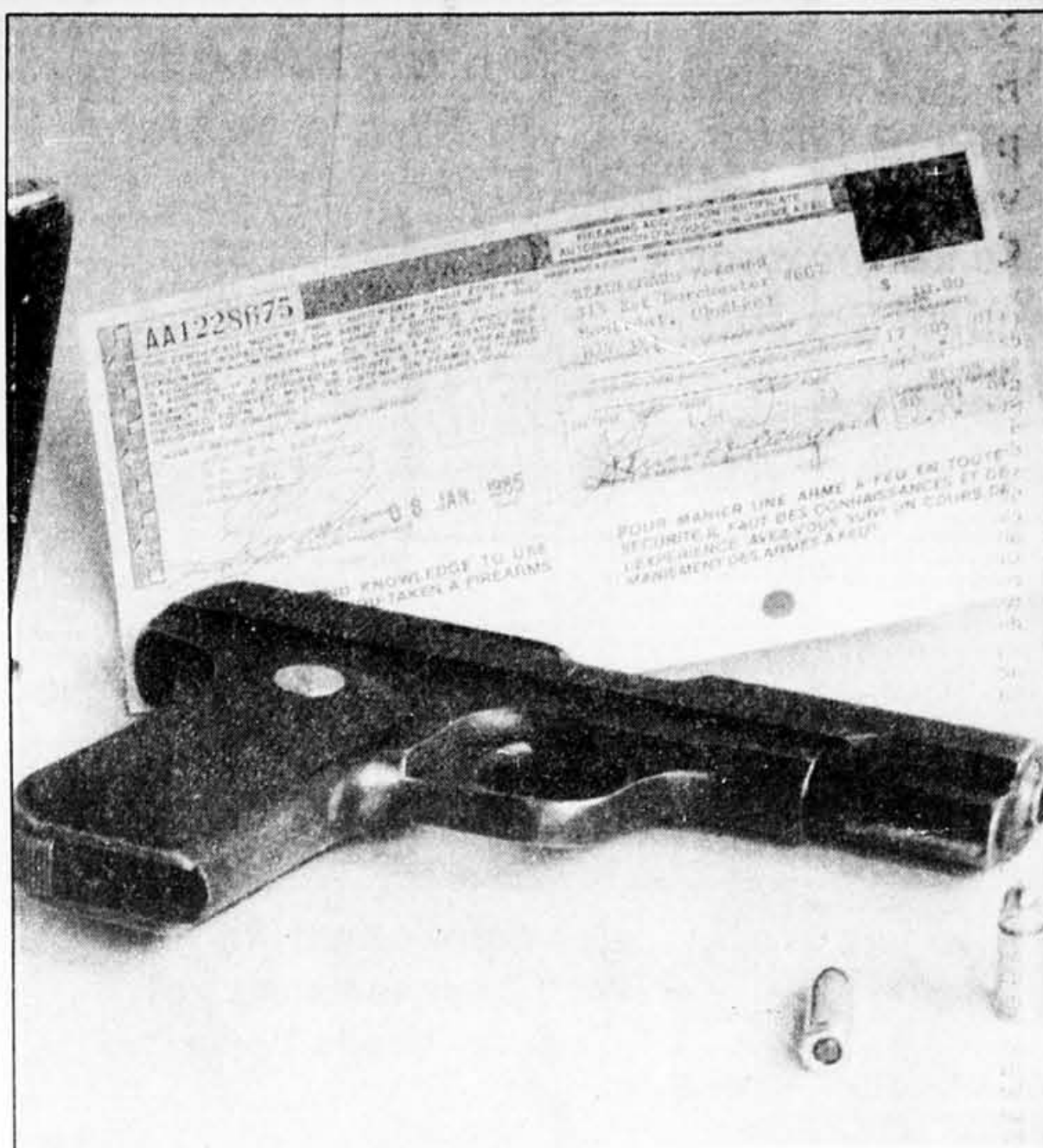
L'armurier s'assure en premier lieu que j'ai en main le permis officiel d'acquisition et me suggère, compte-tenu de l'usage que je veux en faire (me protéger contre toute agression à domicile), d'acheter une arme « usagée ». Il m'explique qu'elle sera garantie et, surtout, beaucoup moins dispendieuse qu'une arme neuve. J'opte pour un pistolet « Colt-Rimless-Smokeless », fabriqué en 1903.

L'armurier me fait remplir une autre formule sur laquelle il inscrit les coordonnées de l'arme choisie. Certes, j'aurais préféré un Beretta (italien) ou un Luger (allemand), mais ce Colt me suffira. Prix de l'arme et des balles, taxe incluse : \$260,02.

Ces deux premières étapes n'ont pris que quatre heures. Jusqu'ici, Doriana di Taddeo avait raison. Désormais, le processus ralentira considérablement.

L'arme payée et facture en main, il m'est toutefois impossible de l'emporter : je dois me présenter de nouveau au siège de la SQ, rue Parthenais, et prouver que j'ai bien acheté l'arme. C'est ce que je fais le lendemain matin. Le préposé au Service des permis me demande de produire la preuve de l'achat ainsi que copie de la formule remplie chez le vendeur. J'ai donc en moins de six heures, les 8 et 9 juillet, obtenu mon permis d'acquisition, rempli deux formules, acheté l'arme.

Mais je ne suis pas encore en



Il est maintenant beaucoup plus difficile d'obtenir l'autorisation pour l'acquisition d'une arme à feu.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

possession de mon Colt. À la SQ, on me fait savoir que d'ici deux ou trois semaines, on m'avisera par courrier que je peux aller chercher mon arme chez l'armurier, revenir la faire « enregistrer » et l'apporter chez moi.

« Pourquoi cette longue attente alors que Doriana di Taddeo, elle, tout à fait légalement et en suivant le même processus, a réussi à se procurer son arme la même

journée en l'espace de quelques heures ? », ai-je demandé à l'employé de service.

« Nous avons récemment reçu l'ordre de resserrer la méthode d'acquisition et nous devons maintenant procéder à une enquête dans chaque cas », m'a-t-il répondu.

Trois semaines plus tard, début août, l'autorisation de prendre possession de mon arme m'était

donnée. On me permettait d'aller la récupérer chez l'armurier et de la présenter au Service des permis ou, une fois vérifiées les coordonnées apparaissant sur les formulaires, je l'emportais précieusement dans ma mallette et la déposais, avec une boîte de balles, dans un meuble situé à portée de la main, près de mon lit.

Que les malfaiteurs soient prévenus !

VIEUX-MONTRÉAL

La qualité de la vie y est bonne mais...

Pour certaines personnes, l'attrait des vieilles pierres et l'architecture plus que centenaire des vieux quartiers d'une ville constituent un puissant pouvoir d'attraction pour s'y fixer à demeure.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le Vieux-Montréal n'échappe pas à cet engouement. En quatre ans, sa population résidentielle a presque doublé, passant de 1 015 habitants en 1981 à 1 826 cette année. Condominiums, lofts, appartements rénovés remplacent peu à peu ces innombrables entrepôts qui marquaient la vie marchande et portuaire d'une époque révo-

lue. Le charme vieillot d'habiter dans un arrondissement historique assez étendu et par conséquent touristique, occasionne toutefois un certain nombre d'inconvénients. Certains résidents s'y accommodent, d'autres non.

Une petite enquête effectuée par LA PRESSE démontre que de nombreux citoyens ont plusieurs plaintes à formuler en ce qui concerne la qualité de la vie dans le Vieux-Montréal.

La carence de certains services publics est vivement ressentie. Ainsi, la plupart des résidents déplorent l'absence d'un marché d'alimentation et de services de buanderie et nettoyage. D'autres personnes se plaignent du sta-

tionnement, de l'absence d'une présence policière ou encore du vandalisme.

Les résidents à l'est de la rue Saint-Denis sont généralement obligés d'aller acheter leur provision dans le secteur Ste-Catherine-Amherst. C'est également dans ce secteur qu'ils peuvent trouver des services de nettoyage et des pharmacies.

« L'absence de marché d'alimentation et de service de nettoyage m'a contraint à déménager en juin », soutient Roland Bisailon, qui habitait au 465 est de la rue Notre-Dame.

À une centaine de mètres de là, Mlle A. Lahaye, qui habite rue Saint-Paul depuis 25 ans, se dit très heureuse de son sort « d'au-

tant plus que le quartier s'embellit d'année en année et que l'on peut y voir les feux d'artifice ».

Comme ses besoins alimentaires sont limités, elle se contente des petites épiceries du secteur où l'on peut trouver des mets préparés. Elle se plaint toutefois qu'il n'y ait pas de service d'autobus rue Saint-Paul et que l'on ait enlevé les « boîtes à malle ».

M. G. Bernier, de la rue Saint-Claude, déplore surtout l'absence de buanderie dans son secteur.

Au centre du quartier, près de Saint-Laurent, Mme Monique Corbeil se plaint surtout des difficultés de trouver un stationnement. « Un grand panneau de la Ville annonce que nous sommes dans une zone résidentielle, mais on peut difficilement y garer sa voiture. Sur un côté de la rue Saint-Paul, on a placé des parcomètres et sur l'autre côté, le stationnement est limité à une heure. La Ville est plutôt réticente à corriger cette lacune, mais très généreuse pour les billets d'infraction ».

Pas de policier

Mme Corbeil se plaint également du vandalisme et de l'absence de présence policière. « En un an, ma voiture a été endommagée trois fois par des vandales et de nombreux passants arrachent nos fleurs quand ce n'est pas la boîte ».

Enfin, elle note que la nuit la rue est mal éclairée et que certains services, comme la livraison des journaux par porteurs, est inexistante.

Rue Saint-Sulpice, Pierre-André Marcoux, qui habite un loft depuis 17 ans, se dit toujours enchanté de résider dans le Vieux-Montréal. Il apprécie surtout le calme et l'attrait des vieux murs de pierre.

Le fait d'être obligé de faire son marché rue Saint-Laurent, près de Sainte-Catherine, ne l'ennuie pas car il apprécie les marches. Ses seules revendications ont trait au travail des facteurs qui ne prennent pas le temps de démêler le courrier d'un appartement à l'autre.

Enfin, à l'ouest du quartier, rue Saint-Pierre, les résidents se plaignent davantage du stationnement et du bruit provenant des trains de marchandises la nuit. « On ne peut stationner que la nuit et encore l'espace est réduit en raison d'une zone réservée pour le musée et le dépanneur. De plus, la Ville a la fâcheuse habitude de changer le sens unique à tous les trois mois », souligne Louis Brouillet, qui habite le secteur depuis deux ans.

Quant au bruit, il déplore que les trains de marchandises roulent toujours en plein milieu de la nuit en faisant un si grand vacarme. « Et puis, la rue est interdite aux motos mais il y en a toujours... Je me suis aussi fait voler quatre radios dans ma voiture en l'espace d'un an ».



Dans l'est du Vieux-Montréal, les résidents doivent se rendre rue Sainte-Catherine pour faire leurs provisions d'aliments.

photo Robert McCann, LA PRESSE



photo Robert McCann, LA PRESSE

Rue Saint-Paul ouest, les nouveaux habitants se plaignent des difficultés de trouver un stationnement, même si le quartier est zone résidentielle. On a prévu des parcomètres sur un côté de la rue et du côté sud, le stationnement est limité à une heure.

Le Dr Lavallée pourra tenter d'avoir la tête du 2^e commissaire, mardi prochain

Alors qu'il tentait de faire ajourner l'enquête sur le centre d'accueil et CLSC J.-Octave-Roussin, notamment pour pouvoir postuler la candidature libérale contre Pierre Marc-Johnson dans le comté d'Anjou, le Dr Marc Lavallée a obtenu mieux encore, hier.

Ses avocats, Mes Gérard Beaupré et Louis Bouchard d'Orval, pourront en effet plaider, dès mardi, la requête en évocation par laquelle ils veulent que la cour statue que Me Mario Bilodeau a excédé et perdu sa juridiction pour continuer le travail d'enquête qu'il a commencé. Et ce, peu après l'annulation, par le juge Victor Melançon, d'une première enquête du genre amorcée par l'avocat montréalais Alain Brabant.

Au terme d'une discussion prolongée, le juge Claude Guérin, pour sa part, semblait disposé à accorder un sursis pour permettre de compléter le contre-interrogatoire du médecin de la rue Sherbrooke, mais se demandait comment, dans les circonstances, il pouvait surseoir à la procédure en bloc.

C'est alors que les procureurs de l'ancien président du PQ pour Montréal-Centre réussirent à obtenir la disponibilité d'un magistrat pour entendre leur pourvoi dès mardi.

COMMISSION ROYALE SUR LES PHOQUES

Le rapport terminé trois mois plus tard que prévu

La Commission royale sur les phoques et sur l'industrie de la chasse au Canada remettra vraisemblablement son rapport au début de l'an prochain, soit au moins trois mois plus tard que prévu.

PIERRE GINGRAS

Le président de la commission, le juge Albert H. Malouf, a expliqué que ce sont des problèmes de traduction qui sont à l'origine de ce retard. En effet, la grande majorité des 120 témoignages entendus devant les six commissaires et la presque totalité des 135 mémoires présentés sont en langue anglaise. Or la traduction de tout ce matériel nécessite des délais imprévus, d'autant plus que les termes scientifiques utilisés dans ces commentaires exigent des traducteurs spécialisés.

Le juge Malouf se dit satisfait, par ailleurs, de la façon dont se sont déroulées ces audiences. Il estime que tous ceux qui ont manifesté le désir de se faire entendre de la commission ont pu le faire.

Les commissaires ont entendu le public à Montréal, Toronto, Vancouver, Saint-Jean (Terre-Neuve), Washington, Londres et dans trois villages inuits du Québec, des Territoires du Nord-Ouest et de la Terre de Baffin. Cependant, lors de sa création, en juin 1984, la commission avait manifesté son intention de se rendre également à Paris et en Allemagne de l'Ouest, où plusieurs personnes avaient demandé à se faire entendre. Elles n'ont cependant pas donné suite à leur projet.

Signalons qu'à la requête de M. Malouf, un des commissaires s'était aussi retiré avant le début des audiences. Il s'agit d'un océanographe français qui ne s'était jamais présenté aux réunions des commissaires. Il s'était aussi signalé dans le passé en écrivant un article contre les opposants à la chasse, ce qui minait ainsi sa crédibilité comme représentant de la commission.

Mise sur pied dans le but de faire la lumière sur tous les aspects relatifs à l'exploitation de ce mammifère au Canada, notamment ses répercussions sur la vie sociale et économique des Inuits et des populations de l'est du pays, la commission a entendu notamment les plus grandes organisations internationales opposées à la chasse de ce mammifère ainsi que de représentants de chasseurs, des industriels de la fourrure et des biologistes.

Sujet controversé, la chasse au phoque n'est presque plus pratiquée à la suite d'un embargo de deux ans décrété par les pays de la Communauté économique européenne (CEE). Tout laisse croire, cependant, que cet embargo qui doit prendre fin en principe le 30 septembre sera maintenu. Cette situation frappe durement l'économie des Îles-de-la-Madeleine, de Terre-Neuve et prive aussi d'un revenu important de nombreux chasseurs inuits vivant le long de la côte du Labrador et dans le Grand Nord.

Imposantes funérailles de Michel Bouliane

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Un millier de personnes ont assisté, hier, aux funérailles du chauffeur de taxi Michel Bouliane, à l'église Sainte-Catherine-de-Sienne, à Trois-Rivières-Ouest. Agé de 36 ans, marié et père de deux enfants, M. Bouliane a été assassiné dans la nuit de dimanche à lundi dernier. Quelque 150 voitures taxi en provenance de différentes régions de la province ont formé le cortège qui a escorté la dépouille mortelle du salon funéraire jusqu'à l'église où la cérémonie religieuse a été présidée par le curé de la paroisse, l'abbé Yvon Veilleux. Le cadavre de M. Bouliane a été découvert lundi matin dans sa voiture garée sur le terrain de stationnement d'une école, à Trois-Rivières. Aucune arrestation n'a été effectuée jusqu'à maintenant.

Un parrain se mettra à table

CLEVELAND, Ohio (AFP) — Pour la première fois dans l'histoire du crime organisé, un des plus importants parrains de la Cosa Nostra, la Mafia américaine, a accepté de rompre la loi du silence et de témoigner contre ses anciens collègues, a annoncé hier le responsable pour l'Ohio du FBI.

M. James Griffin a estimé que les dépositions que doit faire M. Angelo Leonardo, le mois prochain, devant un tribunal de Kansas City, devraient avoir un impact à l'échelle nationale.

Agé de 78 ans, Leonardo a été condamné il y a deux ans à la réclusion à perpétuité pour trafic de drogue. Il était un des patrons de la pègre de Cleveland (Ohio).

En attendant que son appel soit examiné, il a accepté de lever publiquement le voile sur les activités des patrons de la Cosa Nostra de Cleveland, Chicago, Milwaukee (Wisconsin) et Kansas City qui doivent être jugés en septembre dans cette dernière ville pour racket et association de malfaiteurs. Ils sont notamment accusés d'avoir investi, pour le laver, de l'argent provenant de trafic de drogue dans des casinos de Las Vegas.

En échange de sa déposition, Leonardo a obtenu le statut de témoin fédéral protégé, ce qui lui assure la protection des autorités fédérales.

La police arrête 17 suspects du vol de la Wells Fargo

SAN JUAN, Porto Rico (d'après AP et AFP) — Quelque 200 agents du FBI ont arrêté hier 16 personnes à Porto Rico et une autre aux États-Unis, toutes soupçonnées d'avoir participé au hold-up de la Wells Fargo en 1983, au cours duquel \$7 millions avaient été dérobés, soit la seconde somme la plus importante volée aux États-Unis.

Mais le FBI a ajouté qu'il n'avait pas pu mettre la main sur Victor Genera, le « cerveau » de ce vol et ancien gardien chez Wells Fargo, car il se trouverait à Cuba, où il aurait reçu l'asile.

Des dizaines d'agents du FBI s'étaient infiltrés clandestinement à Porto Rico pour mener cette vaste opération contre les terroristes porto-ricains qui avaient revendiqué le hold-up du 12 septembre 1983 contre un dépôt de la Wells Fargo, à West Hartford, dans le Connecticut.

Ce groupe, les « Macheteros », a revendiqué plusieurs attentats à la bombe.

AUTEUR D'AU MOINS 14 MEURTRES ET 19 VIOLS Un tueur hante la nuit californienne

LOS ANGELES (AFP) — Un mystérieux « Chasseur de la nuit » qui, en quelques mois, a commis au moins 14 meurtres et 19 viols, met la police sur les dents et sème la terreur parmi les habitants de plusieurs banlieues de Los Angeles qui se ruent chez les serruriers et les armuriers.

Les policiers ne désespèrent pas de mettre la main sur le jeune homme d'environ 1,80 mètre, aux cheveux bruns et aux dents espacées et mal soignées, qui pénètre de nuit dans des maisons aux portes ou fenêtres mal fermées et tue ou viole les habitants. Mais ils ne cachent pas qu'à moins d'une erreur grossière, d'une arrestation en flagrant délit, d'une dénonciation ou d'une identification formelle du suspect, la tâche sera longue et difficile.

Contrairement aux tueurs en série auxquels les policiers américains ont déjà eu affaire — et sur les comportements desquels ils possèdent une épaisse documentation — le Chasseur de la nuit ne se répète que rarement et fait de son mieux pour désorienter les recherches.

Les crimes — bien que formellement liés — n'ont guère de points communs.

La plupart ont été commis au nord de Los Angeles, dans les banlieues aisées de San Fernando et San Gabriel qui disposent du même indicatif téléphonique, ce qui avait valu à l'assassin les honneurs de la presse sous le surnom de « tueur 818 ».

À San Francisco

Mais le week-end dernier, c'est à des centaines de km de là, à San



laserphoto AP

Voici un portrait-robot du Chasseur de la nuit réalisé à partir de descriptions fournies par les victimes qu'il a épargnées.

Francisco, que le Chasseur de la nuit aurait frappé, selon la police.

Dans la majorité des cas, il s'introduit chez ses victimes mais il n'en fait cependant pas une règle immuable : une de ses proies, Mlle Tsai-Lian Yu, a été assassinée sur un trottoir, alors qu'elle venait de sortir de sa voiture.

Il s'attaque indifféremment aux hommes, aux femmes, aux enfants, sans distinction d'âge ou de race. Il roue de coups, tue d'une décharge de chevrotines, poignarde ou égorge. Il abuse des femmes, mais pas systématiquement.

Sans se préoccuper de laisser des témoins, il ne se donne pas la peine d'achever ses victimes qui contribuent ensuite à préciser le portrait-robot dressé par la police.

Depuis le premier assassinat, le 17

mars, jusqu'à l'agression commise à San Francisco dimanche dernier, un seul point commun aux 33 affaires répertoriées à ce jour a été relevé et il est d'une minceur sans pareil : la couleur des habitations des victimes est identique, jaune, parfois beige, ont remarqué les policiers.

La diffusion, à l'échelle nationale, du portrait-robot du tueur n'a rien donné. Mais le coup de chance espéré par les policiers pourrait bien s'être produit mercredi soir.

Voiture orange

Une voiture de couleur orange, qui pourrait avoir été volée et utilisée par le tueur, vient d'être trouvée abandonnée à Los Angeles. Les techniciens la passaient au crible jeudi pour tenter d'en tirer des indices ou des empreintes digitales du dernier conducteur.

Cette découverte ne rassure cependant pas les habitants des banlieues de Los Angeles qui affirment que seule une arrestation leur permettra de retrouver le repos.

En attendant, les maisons des vallées de San Fernando et San Gabriel où l'on vivait portes ouvertes, se transforment en « bunkers ». Les enfants, qui avaient l'habitude de jouer sur les pelouses des pavillons, sont sommés par leurs parents de rester à la maison.

Les heureux bénéficiaires de la psychologie qui touche les habitants et qui rappelle celle qui avait frappé Atlanta à la fin des années 70, sont les serruriers, les vendeurs de climatiseurs et bien sûr, les armuriers.

CORRECTIONS

Cahier Achats-Confiance encarté dans La Presse, le samedi 31 août 1985.

Page 3 Le rabais de 25% est offert sur les prix étiquetés.

21 D à K Les trousseaux «Twin Print» ne sont pas exclusives à Eaton.

Délai de 2 semaines pour les articles suivants:

Page 28 A—Béret.

32 D—Réveil de voyage Europa.

Délai de 3 semaines:

Page 35 A—Lotion concentrée.

B—Poudre après-bain Lauren de Ralph Lauren.

C—Savon.

G—Eau de cologne.

Délai de 4 semaines:

Page 7 A et B—Pantalons Adriana.

M7 A—Pull à manches longues.

Cahier Rentrée de classe chez Eaton, encarté dans La Presse, le samedi 17 août 1985.

Page 36 D—En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, cet article n'est pas offert en noir.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvenient.

EATON



À COMPTER DU MARDI 3 SEPTEMBRE

SOLDE DE FOURRURES

EATON ST-BRUNO

De fabuleux achats! Des manteaux, des vestes! Du vison, du renard, du raton-laveur, du coyote! Choix incomplet de tailles et de couleurs. Hâtez-vous! Rayon 248.

Achats en personne seulement

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SANS SOUCIS CHEZ EATON

POUR VOUS...



Skin Repair de Sans Soucis fait face à votre redoutable ennemi: le soleil!

N'est-il pas temps pour vous de faire l'essai des produits Skin Repair? Notre programme 5 étapes contribuera à stimuler la fonction régénératrice des cellules, affectée par une surexposition au soleil. Passez au comptoir Sans Soucis chez Eaton.

1. Lait démaquillant Skin Repair, 150 mL. 25.50 ch.
2. Lotion Skin Repair, 150 mL. 28.50 ch.
3. Crème de jour Skin Repair extra-riche, 50 mL. 45.00 ch.
4. Crème de nuit, 50 mL. 48.00 ch.
5. (Non représenté). Masque Skin Repair, 50 mL. 25.00 ch.

Une prime pour vous!

Avec tout achat de produits Skin Repair, vous pourrez vous procurer, sans frais supplémentaires, l'ensemble de beauté Skin Repair. Comprend: 15 mL de lait démaquillant, 5 mL de crème de jour, 5 mL de crème de nuit, 15 mL de lotion et 10 mL de masque. Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'au samedi 14 septembre.

Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Laval, et Saint-Bruno. Rayon 216.

Venez ou téléphonez: 284-8484

EATON
313 514 81
SANS SOUCIS

Credit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

UN FOYER POUR MOI

■ Nous sommes à la recherche de quelques familles possédant une expérience pertinente auprès de jeunes enfants pour accueillir des garçons ou fillettes âgés de 3 à 6 ans.

Ces petits présentent tous des problèmes de comportement reliés à des carences affectives plus ou moins prononcées. Aussi, pour atténuer certains retards d'apprentissage, ou encore pour développer leur sens de l'autonomie, la plupart sont suivis en thérapie ou fréquentent un centre de jour hospitalier. Ils sont néanmoins intelligents et en bonne santé.

Le type de famille d'accueil convenant le mieux à l'hébergement temporaire de ces petits est celui d'un couple chaleureux, patient, capable d'une présence affective de tous les instants. La disponibilité requise suppose qu'il n'y ait que des enfants plus âgés au foyer. Ces garçons et fillettes ont en effet besoin d'être maternés, aimés, cajolés, et la présence des deux conjoints sera nécessaire à la tâche.

Les parents naturels de ces petits, quoique

Familles d'accueil recherchées pour des enfants de 3 à 6 ans

dépassés par l'ampleur des difficultés, n'en conservent pas moins le désir de visiter ou sortir leur enfant à l'occasion. Aussi, les familles d'accueil seront appelées à bien les accepter.

Si vous habitez Montréal ou Laval et croyez être une des familles recherchées, appelez l'accueil-ressources du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain au 527-7261.

BÉNÉVOLES DEMANDÉS

■ Nous recherchons un bénévole au grand cœur pour aider un garçon de 13 ans, handicapé physiquement et intellectuellement. Guy vit dans une institution depuis l'âge de 8 mois. Il ne peut pas parler mais comprend tout. Il aime nager, faire des promenades, écouter de la musique et avoir quelqu'un

pour lui lire des histoires. Pour plus d'informations : 697-0966.

■ Le programme de soins palliatifs offert par des infirmières du VON a grand besoin de bénévoles francophones et anglophones. Les bénévoles recevront une formation spéciale et aideront les autres bénévoles qui, en juillet seulement, ont donné 95 heures de service. Pour plus d'information : 697-0966.

■ Une dame handicapée et confinée à une chaise roulante aimerait pouvoir sortir dans les centres d'achats avec l'aide d'une bénévole pour pousser sa chaise et lui tenir compagnie. La bénévole, qui devrait parler anglais, peut accompagner cette dame de Kirkland sur le minibus du transport adapté. Pour plus d'informations : 697-0966.

■ Le Centre d'action bénévole de Montréal-Nord a besoin de bénévoles, du lundi au vendredi, pour continuer son action. Le Centre est situé au 1141 boul. Lacordaire, tél. : 327-0400, postes 194, 198 et 199.

Le plus jeune greffé d'un cœur artificiel se rétablit lentement

■ TUCSON, Ariz. (AFP) — Michael Drummond, âgé de 25 ans, le plus jeune malade cardiaque à avoir subi la greffe d'un cœur artificiel Jarvik 7, se remettait hier de son opération de la veille et semblait en bien meilleure santé qu'avant la transplantation, ont indiqué les médecins du Centre médical de l'Université de Tucson, en Arizona. Le chirurgien Jack Copeland a cependant précisé qu'il faudrait probablement trois semaines à l'opéré pour récupérer assez de force pour permettre de tenter un remplacement de l'organe artificiel par un second organe humain. Le Jarvik 7 bat actuellement dans la poitrine de cinq hommes : quatre aux États-Unis et un en Suède. Dans le cas de M. Drummond, la greffe ne doit avoir qu'un caractère temporaire. Les chirurgiens, qui semblent douter de l'efficacité à long terme du Jarvik 7, ont en effet prévu de greffer au malade un cœur humain dès qu'un organe sera disponible.

Congrès des sciences pharmaceutiques

■ Cinq continents et 70 pays seront représentés au 45e congrès des sciences pharmaceutiques qui se déroulera du 2 au 6 septembre au Palais des congrès. Les cérémonies d'ouverture auront lieu lundi matin. Neuf symposiums se tiendront au cours de la semaine; il y sera question, notamment, des innovations dans le domaine des produits pharmaceutiques (en particulier l'insuline). Lundi soir, on procédera au lancement officiel d'un nouveau timbre de Postes Canada en l'honneur de Louis Hébert, le premier colon et le premier apothicaire de la Nouvelle-France.

6 derniers jours!

Vente Foyerama Eaton

La vente Foyerama Eaton se termine le 7 septembre! Il reste encore de nombreuses bonnes occasions; hâtez-vous!

Vous voulez des suggestions? Des éléments de décoration d'un grand attrait? Des aubaines bien pensées? Vous avez besoin de meubles, de linge de maison, de tentures, d'électroménagers? Alors, ne tardez plus et précipitez-vous au magasin Eaton le plus près de chez vous. La vente Foyerama bat son plein pour les 6 derniers jours et il reste encore de nombreux articles offerts à prix spéciaux et à rabais. Nous vous attendons!

- 1. L'élégante allure Sklar-Peppler, offerte à bons prix. Prix Eaton, ch. Canapé..... **599⁹⁹** Causeuse..... **549⁹⁹**



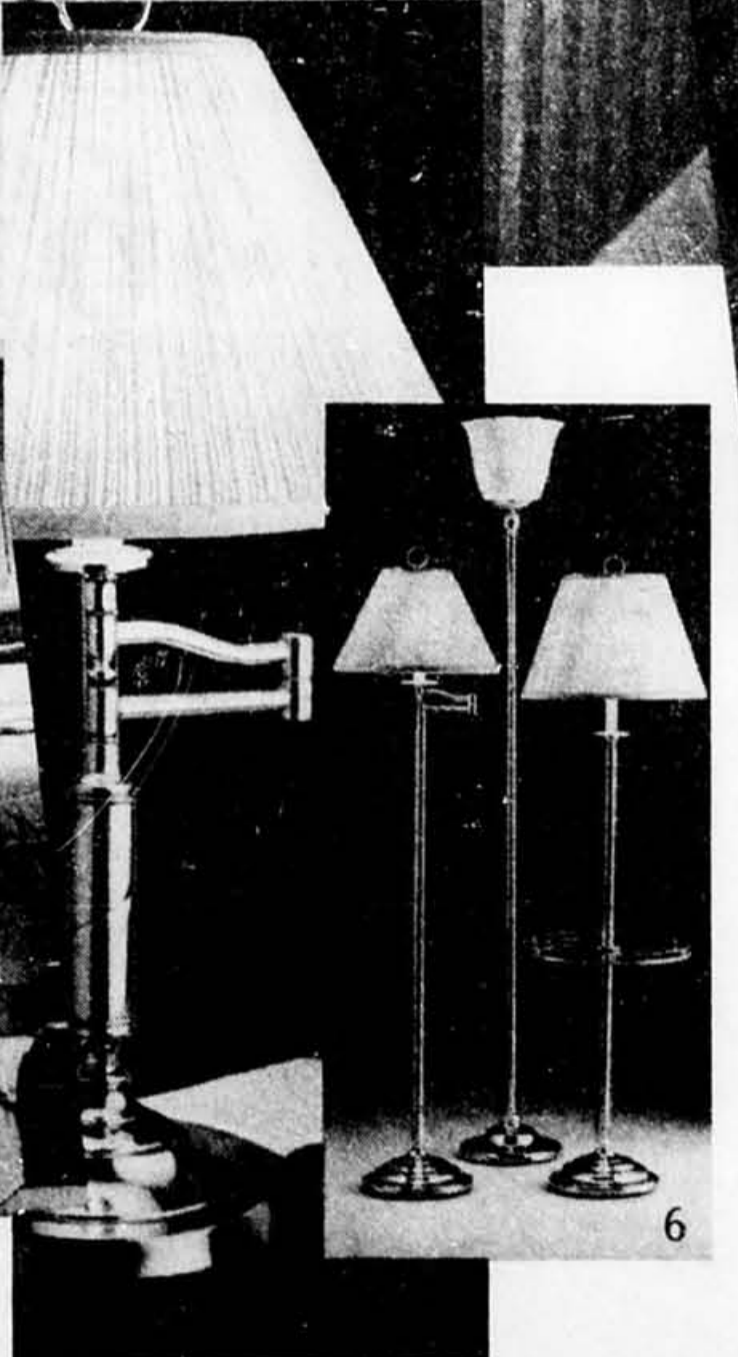
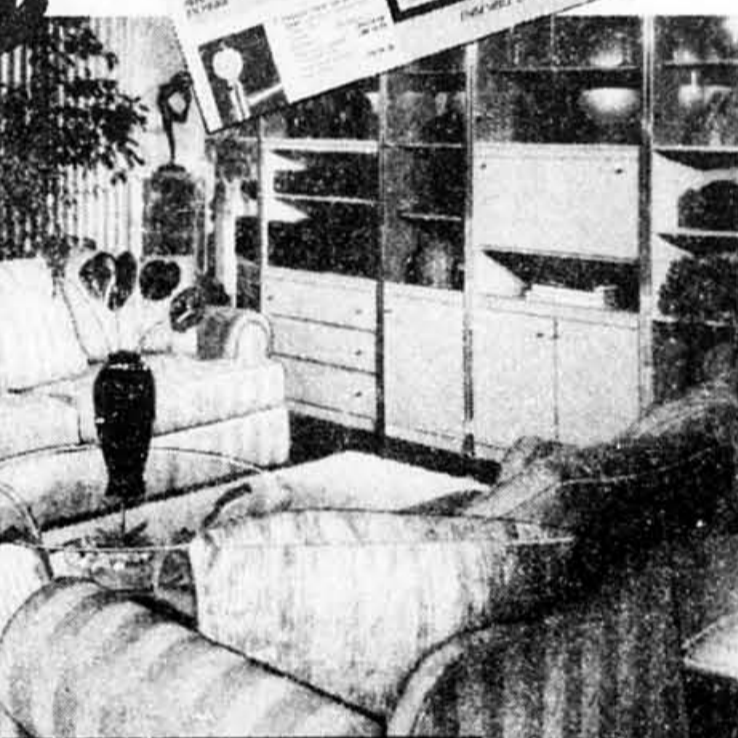
- 2. Ensemble contemporain de 4 pièces par Sklar-Peppler. Hickory massif et plaqué hickory. Prix Eaton **1499⁹⁹** ch.

- 3. Ensemble 4 pièces par Gérard Collin. Chêne rouge massif, plaqué chêne blanc. Fini résistant à l'usure. Prix Eaton **1999⁹⁹** l'ens.

- 4. Ensemble 4 pièces «Encore» de Kroehler pour chambre à coucher. En frêne, plaqué chêne. Prix Eaton **1899⁹⁹** l'ens.



- 5. Fauteuil classique à oreilles. Prix Eaton **399⁹⁹** ch.



- 6. Jolies lampes au fini laiton. Prix courant Eaton 500⁰⁰ à 1500⁰⁰ **299⁹⁹ à 999⁹⁹** ch.

Eaton Centre-ville, 7e étage, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Saint-Bruno et Rockland. Rayon 270. Venez ou téléphonez: **284-8484**

Les pièces-concept Eaton sur le chemin du rêve accessible... septième étage

Vous voulez rajeunir votre intérieur? Eaton vous invite à venir visiter ses pièces décorées avec art et mesure par des professionnels qui sont à l'affût des nouvelles tendances et qui savent vous conseiller personnellement.

Eaton Centre-ville, septième étage.

VENEZ OU TÉLÉPHONEZ 284-8484

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX



Crédit accepté avec la carte Eaton.



Centre-ville: lun., mar., mer., 10h à 18h; jeu., ven., 10h à 21h; sam. 9h30 à 17h. Autres magasins Eaton: lun., mar., mer., 9h30 à 18h; jeu., ven., 9h30 à 21h; sam. 9h à 17h.

CENTRE-VILLE
Ste-Catherine et University

MONT-ROYAL
Centre Rockland

ANJOU
Galeries d'Anjou

POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview

CÔTE-ST-LUC
Mail Cavendish

LAVAL
Carrefour Laval

SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno

BELOEIL
Mail Monténach

Voici la combinaison de l'année: la qualité et le haut rendement de magnéscope Toshiba et le charme indéniable de ce bon prix Eaton!

Super-achat EATON TOSHIBA

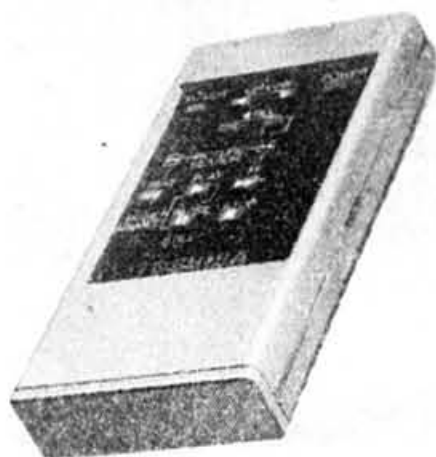


1
Prix Eaton

477⁷⁷
ch.

Oui, nous connaissons vos goûts! Voici le magnéscope que vous recherchez en format **VHS**

Magnéscope M5020 avec minuterie programmée, une touche pour enregistrement et télécommande sans fil



- Examinez soigneusement les caractéristiques de cet appareil, sa qualité et son prix; comme nous, vous constaterez qu'il s'agit de l'occasion magnétoscopique de l'année.
 - Télécommande sans fil à 15 fonctions, vous permettant de tout faire fonctionner à votre guise, et ce à partir de votre fauteuil.
 - Format VHS. Vous assure jusqu'à 8 heures d'enregistrement sur une seule cassette!
 - Possibilité de 117 postes, selon la câblocompatibilité.
 - Minuterie programmable, 4 fois sur une période de 7 jours.
 - Enregistrement à 1 touche.
 - Chargement frontal.
- Veillez noter; ce super achat Eaton-Toshiba en est un de grande qualité. Hâtez-vous d'en profiter!



2
Vidécassettes vierges BASF VHS

- Cassette T120 (jusqu'à 6 heures d'enregistrement)
Prix Eaton **6 pour 49⁹⁸**
L750. Format Beta (jusqu'à 4 1/2 heures d'enregistrement).
Prix Eaton 6 pour 49.98



Prix Eaton
579⁹⁸
ch.

Et ce n'est pas tout! Voici d'autres super-achats Toshiba!

Télécouleurs 20 po «Blackstripe 2» avec ou sans télécommande

Quel que soit votre choix, vous serez comblé par la qualité et la précision technique de ces appareils. Les 2 modèles possèdent le tube image «Blackstripe 2» assurant une image aux couleurs claires et précises, la syntonisation électronique «Comput-R-Tunes», un témoin lumineux DEL pour les postes et plus encore... Ne tardez pas à venir vous les procurer.

Renseignez-vous au sujet de la garantie 50 mois de Toshiba et de la garantie Eaton.

Modèle CM930 avec télécommande sans fil à 17 touches

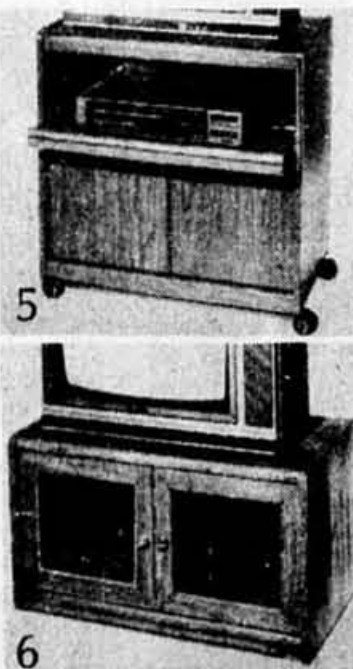
- Possibilité de 117 postes selon la câblocompatibilité. Minuterie s'arrêtant automatiquement (jusqu'à 90 minutes).
Prix Eaton **579⁹⁸** ch.

Modèle CM900

- Avec mise en mémoire de 12 postes
Prix Eaton **469⁹⁸** ch.



Prix Eaton
469⁹⁸
ch.



Meuble Bestar pour téléviseur ou magnéscope

- Pour télécouleur de 20 po ou écran de 26 po. Avec tablette coulissante pour magnéscope. Espace de rangement. Roulettes pour déplacement rapide. Modèle 6244.
Prix Eaton **999⁸** ch.

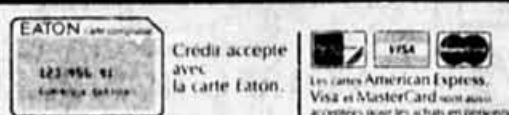
- Meuble de luxe pour téléviseur. Fini pacanier grenu. Portes en verre; cadrage en bois. Modèle ST1120. (Délai de 2 semaines).
Prix Eaton **799⁸** ch.

Eaton Centre-ville, 5e étage, et à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Saint-Bruno, Beoelil et Rockland. Rayon 460. Venez ou téléphonez: 284-8484.

LES MAGASINS EATON SONT FERMÉS LUNDI, JOUR DE LA FÊTE DU TRAVAIL ET RÉOUVRIRONT LEURS PORTES MARDI.

VENEZ OU TÉLÉPHONEZ
284-8484

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX



Centre-ville: lun., mar., mer., 10h à 18h; jeu., ven., 10h à 21h; sam. 9h30 à 17h.
Autres magasins Eaton: lun., mar., mer., 9h30 à 18h; jeu., ven., 9h30 à 21h; sam. 9h à 17h.

CENTRE-VILLE Ste-Catherine et Universit. MONT-ROYAL Centre Rockland ANJOU Galeries d'Anjou POINTE-CLAIRE Centre commercial Fairview CÔTE-ST-LUC Mail Cavendish LAVAL Carrefour Laval SAINT-BRUNO Promenades St-Bruno BEOELIL Mail Monténach

À L'AFFICHE
EATON



À GAGNER... un ordinateur Apple IIc en participant au concours Eaton:

Vous aimeriez certainement gagner un ordinateur domestique Apple IIc! Si vous avez entre 6 et 25 ans, remplissez une fiche d'inscription... l'ordinateur vous choisira peut-être comme gagnant! Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une fiche d'inscription et les règles du concours, rendez-vous au magasin Eaton près de chez vous. Consultez aussi notre encart spécial dans le cahier «Une rentrée de classe».



Mode Junior... un cahier et des défilés...

Le cahier «Mode Junior» consacré à la mode d'automne vous présente des styles d'actualité et des tissus jeunes qui habillent page après page. Venez vous procurer votre copie chez Eaton. De plus, vous pourrez voir les vedettes de ce cahier au magasin Eaton du Centre-ville, 3e étage. Elles seront en direct aujourd'hui au cours de défilés, à 13h et à 14h.



Mode automne-hiver chez Eaton

Encore une fois, le monde de la mode se retrouve en pleine effervescence chez Eaton. Ses nombreuses facettes sont mises en évidence avec les nouvelles tendances d'automne et d'hiver qui dévoilent leurs couleurs dans les nombreuses boutiques Eaton. Les lignes sont sobres et racées, les silhouettes redeviennent moulantes et se revêtent d'accessoires qui accentuent l'équilibre ou les différences... En manchettes: tricotés décontractés et motifs choc pour femmes; classicisme renouvelé et tout-aller libéré pour hommes; troupes bouillantes de la mode jeunesse. Ce n'est là qu'un bref aperçu de ce que la mode a en réserve pour vous cette année chez Eaton...

Service de magasinage chez Eaton Centre-ville

Le Service de magasinage Eaton est unique à Montréal et il est renommé à travers le monde. Vous pouvez en tout temps demander de l'aide pour dénicher présents et trouvailles dans tous les rayons du magasin. Si vous le désirez, on s'occupera même de compléter votre liste! Composez le 284-8320 ou 284-8484. Au plaisir de vous servir!

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX